



Ministère de l'Industrie,
de la Poste et des
Télécommunications

**DRIRE**

NORD-PAS-DE-CALAIS

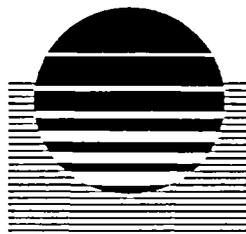
DOCUMENT PUBLIC

*Recherche des exploitations de minerai de fer
dans l'Avesnois (Nord - Pas-de-Calais)*

Rapport global

Etude réalisée dans le cadre des actions de Service public du BRGM 97-G-341

octobre 1997
R 39508



BRGM
L'ENTREPRISE AU SERVICE DE LA TERRE

Mots-clés : Concession minière, Minerai de fer, Avesnois, Nord - Pas-de-Calais.

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

BRGM (1997) - Recherche des exploitations de minerai de fer dans l'Avesnois (Nord - Pas-de-Calais). Rapport global. Rap. BRGM R 39508, 198 p., 1 fig., 1 tabl., 12 ann.

© BRGM, 1997, ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse du BRGM.

Sommaire

1. Objectifs	5
2. Résultats de l'étude documentaire et bibliographique	7
2.1. Cadre géologique.....	7
2.2. Méthodes de recherche et d'exploitation	7
2.3. Situation administrative.....	10
2.4. Communes concernées par les exploitations de minerai de fer.....	11
2.5. Index bibliographique.....	13
3. Enquête de terrain	17
3.1. Damousies (59680).....	19
3.2. Féron (59610)	21
3.3. Fourmies (59610)	23
3.4. Wallers-Trélon (59132).....	25
3.5. Rousies (59131).....	27
3.6. Ferrière La Petite (59680).....	29
3.7. Sars-Poteries (59216)	31
3.8. Boussois (59168).....	33
3.9. Ohain (59132).....	37
3.10. Glageon (59132).....	41
3.11. Trélon (59132).....	47
Conclusion	53

1. Objectifs

La présente étude a été conduite à la demande de la DRIRE Nord - Pas-de-Calais, dans le cadre des actions de Service public du BRGM (fiche programme de Service public 97-G341). Elle comprend :

- la recherche des vestiges des anciennes exploitations de fer sur 11 communes de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe d'après les directives de la note SDICS du 8/12/1977 (ann. 1). Ces exploitations correspondent à deux appellations régionales : la "Mine jaune" qui a été exploitée sur l'ensemble de la région et la "Mine rouge" qui se localise dans la partie sud ;
- la description des sites reconnus ;
- la proposition de travaux lorsque des mises en sécurité sont à réaliser.

Plan de l'étude

Cette étude s'articule en deux parties :

- une première partie générale, exposant les résultats de l'étude documentaire et l'analyse des méthodes d'exploitation, un index bibliographique la complète ;
- la deuxième partie présente les résultats de l'enquête de terrain : un chapitre est rédigé pour chacune des communes concernées (soit 11 chapitres).

Pour chaque commune, deux paragraphes seront développés :

- les résultats de l'étude documentaire locale et administrative,
- les résultats de l'enquête de terrain.

Pour les communes nécessitant des travaux sécuritaires, deux paragraphes complémentaires seront insérés :

- évaluation des risques présumés ;
- définition des travaux sécuritaires à envisager et évaluation préliminaire du coût de ces travaux.

2. Résultats de l'étude documentaire et bibliographique

2.1. CADRE GEOLOGIQUE

Les minéralisations en fer de l'Avesnois appartiennent à deux formations géologiques distinctes qui correspondent à deux étages bien définis : le Wealdien et le Couvinien.

Le *Wealdien* est une formation fluvio-lacustre du début du Néocomien (base du Crétacé inférieur) dont l'étude de la flore (macroscopique et pollens) montre qu'il constitue un terme de passage entre le Jurassique et le Crétacé. Il est constitué de sables et de graviers argileux avec un ciment plus ou moins abondant de limonite en concrétions géodiques qui ont été exploités sous l'appellation de "mine jaune". Il s'est mis en place dans des zones de dissolution des calcaires du substratum et se localise préférentiellement sur la zone de contact entre ces calcaires et des formations schisteuses.

Dans le sud de l'Avesnois, c'est au contact entre le Couvinien inférieur calcaire et le Couvinien supérieur schisteux que se localise le Wealdien en remplissage de poches coniques. Dans le nord de l'Avesnois, on le trouve également au contact calcaire-schiste dans des poches de dissolution du Houiller (Dinantien) ou Frasnien-Faménien.

Le *Couvinien* (Eifélien), étage du Dévonien moyen comprend deux formations :

- l'assise de Couvin au sommet, formée de schistes et de calcaires à calcéoles lenticulaires en alternances, les calcaires pouvant constituer toute la formation dans la région d'Ohain ;
- l'assise de Bure, calcaire prédominant et schistes calcarifères surmontés par un lit de fer oligiste à débris coquilliers calcareux : c'est le niveau qui a été exploité sous l'appellation de "mine rouge".

2.2. METHODES DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION

Dans son "Mémoire sur les minerais de fer du département du Nord, et notamment sur les gîtes ferrugineux de l'arrondissement d'Avesnes et de la Belgique", A. Meugy (1852) (S8365) distingue 10 classes de minerais. Deux de ces minerais ont fait l'objet de travaux miniers et de productions notables :

- le minerai géodique du Wealdien, ou "mine jaune" ;
- le dioxyde de fer en couche régulière du Couvinien, ou "mine rouge".

2.2.1. La Mine jaune, arrondissements de Maubeuge, Avesnes et Bavay

Les poches minéralisées, en amas cunéiformes plus ou moins inclinés, se localisent le long du contact calcaires-schistes où elles ont une répartition lenticulaire. Leur largeur est très variable, mais se réduit rapidement en profondeur. Elles sont fréquemment recouvertes par des formations quaternaires plurimétriques (jusqu'à 10 m). Huit types de minerais ont été identifiés : *pyriteux*, *plombifère*, *carbonaté*, *manganésifère*, *calcaire*, *quartzeux*, *sableux*, *riche* situé au contact des calcaires et des schistes.

La recherche des poches et leur reconnaissance se faisaient par des profils de sondages à la tarière le long de la zone de contact.

Exploitation

- jusqu'à 3 m d'épaisseur de recouvrement, l'exploitation se faisait à ciel ouvert (*minière*) avec une ouverture de 10 à 15 m, et jusqu'à 15-20 m de profondeur, la production variait de quelques mètres cubes à 300-400 m³ ;
- pour une épaisseur supérieure du recouvrement, l'exploitation se faisait par puits, de 0,95 m de diamètre, boisés sommairement, forés jusqu'au mur du gîte :
 - . si gîte en couche, reconnaissance par une galerie de 1 m de large et de 1,80 m à la couronne et exploitation par tranche montante remblayée ;
 - . si gîte important, galeries boisées rayonnantes et transverses avec des piliers de minerai. Avant de passer à la tranche supérieure, on exploitait les piliers qui avaient 1 m d'épaisseur. Les galeries ont une longueur maximale de 10 m autour du puits. Si nécessaire, on fonçait un autre puits à 20 m de distance.

Ces exploitations souterraines, que nous appellerons de type 1, n'étaient pas permanentes ; le remblaiement se faisait avec le stérile, après tri et lavage du minerai qui était redescendu par le puits d'extraction ou par un second puits d'éboulement pour remblai, foncé à proximité. La profondeur maximale était de 30 m.

En 1841, Monsieur Drouot avait inventorié 120 gîtes. Le remblai étant peu compacté, il signalait déjà des affaissements de terrain à la verticale des travaux.

N.B. Depuis plus de 100 ans, ces affaissements se sont tassés et compactés, les désordres de surface, essentiellement des fontis, ont été bouchés d'abord par l'exploitant puis par le paysan. Toute trace a ainsi disparu du paysage sous le couvert végétal ou agricole, et aucune méthode géophysique ne permettrait de localiser les anciens travaux. Mais compte tenu des faibles épaisseurs des terrains concernés (20 à 30 m) et de leur compactage, ces zones correspondant aux anciennes exploitations de type 1 présentent a priori peu de risque.

Les exploitations en minières (m.c.o.) ou de type 1 étaient autorisées par arrêté préfectoral et hors du cadre juridique de la concession minière vu leur caractère temporaire.

2.2.2. La Mine rouge

La couche d'oligiste exploitée est calcareuse, mais non oolithique, elle a une puissance de 1 à 2,50 m. Deux autres couches parallèles de 30 cm de puissance sont trop éloignées et n'ont pas été exploitées. Elle affleure au sud du canton de Trélon, sur les communes de Glageon, Trelon et Ohain, sur plus de 6 km ouest-est, avec un pendage nord de 50 à 60°, elle se poursuit en Belgique.

Son affleurement, carté par Meugy en 1852 dans son mémoire, passe à la lisière nord des bois de Glageon et Trelon. La tête de la couche a été exploitée et on n'observe plus qu'un alignement de puits et de fosses régulièrement espacés dans les bois. Nous n'avons retrouvé aucune trace de ces travaux en archive : année ?, profondeur ? ...

Travaux souterrains

En 1852, il n'y a que deux exploitations en cours.

- A **Trélon-Ohain** : il y avait 17 puits alignés au nord de la zone d'affleurement entre l'étang de la rue des haies, et le trou Beumont qui était le n° 17. Les puits ont une section rectangulaire de 1,65 x 1,40 m : cadres et planches en bois, gaine avec échelle dans un coin, treuil à bras.

Ces puits prévus pour exploiter à moins 50 m, étaient creusés de l'ouest vers l'est tous les 120 m ; exploitation par galerie de 1,50 m de section, cadres en bois, 2 fronts de taille de part et d'autres du puits, exploitation par tranche montante remblayée jusqu'aux anciens travaux : 8 à 9 tranches prévues sur le puits 17, 7 sur le puits 16, 5 sur le puits 15 et 4 sur les autres.

Remarque : quels sont ces anciens travaux ? de qui ? et de quelle époque ?

A 4-5 m dans le mur du gisement existait une galerie d'exhaure de 1,2 m de section, au niveau moins 50 m creusée, en parallèle avec l'avancement vers l'est. La galerie d'écoulement à une direction NW et se jette dans le rieu des hameaux.

- A **Couplevoie**, en 1850, il y avait 2 puits d'extraction à moins 50 m reliés à leur base par une galerie d'exhaure et un puits d'exhaure à l'ouest à moins 58 m avec machine à vapeur pour pompage.

L'exploitation se faisait sur deux étages de 1,5 m par gradins inversés, le plus haut étant décalé de 2 à 3 m de l'inférieur, exploitation côté ouest, puis côté est. Le minerai descendait par gravité dans la galerie inférieure, tous les 4 étages, on installait une nouvelle galerie de roulage.

Malgré des méthodes d'exploitation légèrement différentes, les travaux se sont développés d'ouest en est, le long de la couche sur plus de 5 km ; mais au vu de leur faible profondeur et du pendage nord de 45 à 60° de la couche, leur emprise nord-sud horizontale est aussi de l'ordre de 50 m maximum. Le remblaiement des galeries boisées est plus efficace que pour les exploitations de type 1.

Ces exploitations souterraines sont permanentes et toujours réalisées dans ces concessions minières, nous les appellerons de type 2.

NB : Géographiquement, il peut y avoir superposition du type 1 et du type 2 dans un même secteur.

L'entretien de la galerie d'exhaure de Trelon a été arrêté en 1883 par autorisation préfectorale. La période 1869-1883 correspond à l'exploitation de la mine d'Ohain à la Maladrie par les forges de Denain et Anzin par autorisation du concessionnaire. Nous n'avons trouvé aucune documentation sur les travaux réalisés.

2.3. SITUATION ADMINISTRATIVE

La date du début des exploitations est inconnue (antérieure à 1733) mais leur arrêt définitif se situe autour des années 1880.

Mine jaune : 250 à 300 amas plus ou moins irréguliers d'hématite brune hydratée ont été exploités sous ce nom générique. Leur position superficielle a fait qu'il n'ont pas été concédés et que leur exploitation a été placée sous le régime "carrière". Les travaux, réalisés à ciel ouvert ou en souterrain, avaient un caractère temporaire.

Mine rouge : l'exploitation a porté sur un minerai stratiforme en couche de présentation plus régulière par des travaux souterrains permanents qui ont fait l'objet de 6 concessions (cf. tabl. 1).

Malgré ces différences originelles, elles sont maintenant toutes les deux, régies par la législation sur les mines.

Concession	Concessionnaire	Attribution	Déchéance	Annulation concession et gisement ouvert	Observations
TRELON-OHAIN 1600 ha	Comte de MERODE	décret du 19 avril 1811	-	-	Demande de renonciation en 1928. Les héritiers sont revenus sur la décision et la concession, toujours valide appartient à la famille De VILLEFRANCHE. Les limites de la concession sont connues. Travaux souterrains sur les deux communes, arrêt vers 1880.
GLAGEON 275 ha	M. LEROY et Mme Veuve HUFTY puis cession aux forges de Sougland	Ordonnance Royale du 19 avril 1825	3/12/1929 (Sougland)	20/02/1962 (adjudication infructueuse du 11/10/1961)	Travaux souterrains à COUPLEVOIE, arrêt en 1877. Limites concession connues.
FERON 250 ha	M. LEROY et Mme Veuve HUFTY puis cession aux forges de Sougland	Ordonnance Royale du 25 octobre 1825	3/12/1929 (Sougland)	20/02/1962 (adjudication infructueuse du 11/10/1961)	Pas de travaux souterrains. Mine Jaune ? Limites concession non connues.
FOURMIES 275 ha	M. LEROY et Mme Veuve HUFTY puis cession aux forges de Sougland	Ordonnance Royale du 25 juillet 1827	3/12/1929 (Sougland)	0/02/1962 (adjudication infructueuse du 11/10/1961)	Pas de travaux souterrains. Mine jaune jusqu'en 1860. Limites concession non connues.
PIZONS 123 ha (communes de Fourmies et de Wignehies)	MM. HANOIR, SERRET, PILLON et Cie, Hauts fourneaux du Nord Senelle-Maubeuge	Ordonnance Royale du 12 octobre 1841	-	Décret de renonciation du 1er mai 1906.	Pas de travaux souterrains réalisés. Limites concession non connues.
WIGNEHIES 268 ha	Société DENAIN ANZIN	Décret du 13 juin 1866	-	Décret de renonciation du 6 janvier 1902.	Pas de travaux connus. Limites concession non connues.

NB : la concession de Fourmies est isolée des 5 autres, contiguës, et se situe à 1,5 km au sud.

Tabl. 1 - Etat des concessions sur la Mine rouge.

2.4. COMMUNES CONCERNEES PAR LES EXPLOITATIONS DE MINERAI DE FER

La présente étude a porté sur 11 communes sélectionnées par la DRIRE dans les arrondissements de Maubeuge et d'Avesnes dans la région du Nord - Pas-de-Calais.

L'étude bibliographique réalisée aux archives départementales montre que ce sont en fait 77 communes qui ont fait l'objet d'exploitations pour le minerai de fer.

Cette liste a été établie d'après "l'Etat par communes des parcelles cadastrales où le minerai de fer a été exploité". Etat réalisé par A. Meugy en 1851 (55 communes pour la mine jaune et 3 communes pour la mine rouge - archive départementale S8365) complété par les noms des communes ayant fait l'objet de déclaration de travaux entre 1851 et 1862, soit 22 communes en plus.

Pour chaque commune A. Meugy fournit : le nom de la commune, le lieu dit, le nom du propriétaire, les tenants et les aboutissants, le numéro du cadastre, l'année de la découverte, la nature de l'encaissant, la direction du gîte, la profondeur des travaux, les quantités extraites en mètre cube jusqu'en 1851, le nom de l'exploitant, des observations dites générales (profondeur, recouvrement traversé, localisation de ferme à ferme, longueur du gîte et description géologique).

Dans la liste des 77 communes ci-dessous, nous ne mentionnons que les productions dont le total en 1851 est de 1 371 447,65 m³. Mais les chiffres n'ont rien d'exhaustif car A. Meugy n'avait pas comptabilisé toutes les parcelles et entre 1851 et 1862 nous n'avons pas la production réalisée. Ces chiffres permettent toutefois de se faire une idée de l'importance des travaux sur certaines communes et ils pourraient servir de guide de recherche, si besoin était, pour rechercher l'origine minière de certains désordres qui pourraient être signalés à l'avenir.

Nom	Production (m ³)	Nom	Production (m ³)
	-		
Aïbes	-	Dourlers	2129,50
Armandy	-	Eclaißer	30572
Assevent	1320	Ecuelin	48142
Avesnelles	17520	Felleries	985
Bachant	2400	Fermies	-
Banfort		Feron	-
Baslieu		Ferrière La Grande	67444,75
Bavier	55	Ferrière La Petite	6302
Beaufort	81281,25	Flaumont	5298
Bellaing Wallers	-	Floursies	2803,50
Bellignies	-	Fourmies	27990
Berlaimont	-	Glageon	49029
Beugnier	4854,50	Grassegnies	-
Boussois	30000,50	Haut Lieu	4900
Cerfontaine	33994,50	Haumont	57386,50
Choisier	3329	Hergies	-
Colleret	32808 (prof. exc. de 49 m)	Houdaim	-
Conde	-	Honhengier	-
Cousobre	5698,50	Jeumont	8066
Damousies	33940	Leval	100606
Dielette	-	La Fontaine	~ 0
Dimechaux	-	Limont Fontaine	15684,25
Dimont	22484,25	Marbaix	28850
Dompierre	13210,75	Marpent	3466,75

Maubeuge	6904,25	Saint Rémy Chaussier	76383
Maysent	-	Saint Rémy Mal Bâti	32959,9
Monceau Saint Vaast	-	Sars Poteries	99
Mormal	-	Sassegnies	90,50
Noyelles	9332	Semeris	149
Nordain	-	Solre Le Château	259
Obrechies	829	Solrennes	749
Ohain	45000 (prod. cum. Trélon)	Tasnières en Thierache	3795
Pont sur Sambre	20646,50	Tasnières sur Hon	-
Quievelon	10702	Trélon	(voir Ohain)
Rocquignies	97335,25	Waller	70
Rocq	-	Waller-Trélon	-
Rousies	41961,75	Wattignies	11495,50
Saint Aubin	3278	Wignehies	-
Saint Hilaire	127205,25		-

La figure 1 représente la répartition de ces communes dans la région étudiée.

2.5. INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Document DRIRE

Note SDICS du 8 décembre 1977 (ann. 1) :

- annexes 1 à 6 : plans,
- annexes 7 à 21 : comptes rendus d'enquêtes,
- annexes 22 à 25 : extraits d'archives du BRGM.

Bibliothèque centrale BRGM

Carlier *et al.* (1983) - Détermination des écoulements souterrains en milieu calcaire fissuré à l'aide des traits morphologiques. Application aux calcaires paléozoïques de l'Avesnois. Hydrogéologie - Géologie de l'ingénieur 4 - 1983, pp. 279-286, 7 fig., 7 tabl.

Carpentier A. (1903) - Promenades géologiques dans l'Avesnois. Ann. Soc. Géol. Nord. Fr., FRA, 1903, vol. 32, p. 216-226.

Carpentier A. (1907) - Excursion extraordinaire faite le 23 juin 1907 aux environs d'Avesnes. Ann. Soc. Géol. Nord. Fr., FRA, 1907, vol. 36, p. 331-333.

Cayeux L. (1909-1922) - Les minerais de fer oolithiques de France. Ministère des travaux publics. Etudes des gîtes minéraux de la France. 2 tomes.

Delcourt A., Spores, grains de pollen, hystrichosphères et péridiniens dans le Wealdien de Féron-Glagon.

Horon O. (1963) - Carte des gisements de fer de la France à 1/1 000 000, BRGM.

Horon O. (1976). Les gisements de fer de la France. Colloque de Hanovre. BRGM.

Khatir A. *et al.* (1989) - Géologie structurale et exploitation de carrière en Avesnois (Massif ardennais, Nord, France). Ann. Soc. Géol. Nord : ISSN 0767-7367, FRA; DA 1989, vol. 109, n° 1, pp. 21-24, ABS. eng, BIBL. 7 réf. ; ILL. Esquisse Geol/Bloc diagr.

Khatir A. *et al.* (1992) - Structuration varisque en Ardenne occidentale : une hiérarchie des niveaux de décollement. C.R. Acad. Sci. Paris, t. 314; série II, p. 365-371, 1992.

Lemoigne Y. *et al.* (1967) - Nouvelle espèce de Dadoxylon à trachée des septées provenant du Wealdien de Féron-Glageon (Nord). Bull. Soc. Géol. de France (7), IX, 1967, p. 53-56

BSS. Fiches de la Banque des données du sous-sol sur les gîtes de fer des feuilles de Trélon (39) et de Hirson (51).

Documents régionaux

"La région de Fourmies" (1927). Géographie, géologie, industrie, agriculture, histoire et tourisme. Etudes publiées à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la Société industrielle.

"Trélon et son histoire" (plaquette municipale du tricentenaire).

"En flanant dans l'Avesnois", de Jean Mossay.

"Monographie de la région d'Avesnes", par le sous-préfet Bernard.

"M. Clément Hemery" (1829). Promenades dans l'arrondissement d'Avesnes.

Archives départementales

Série S "Mines et usines"

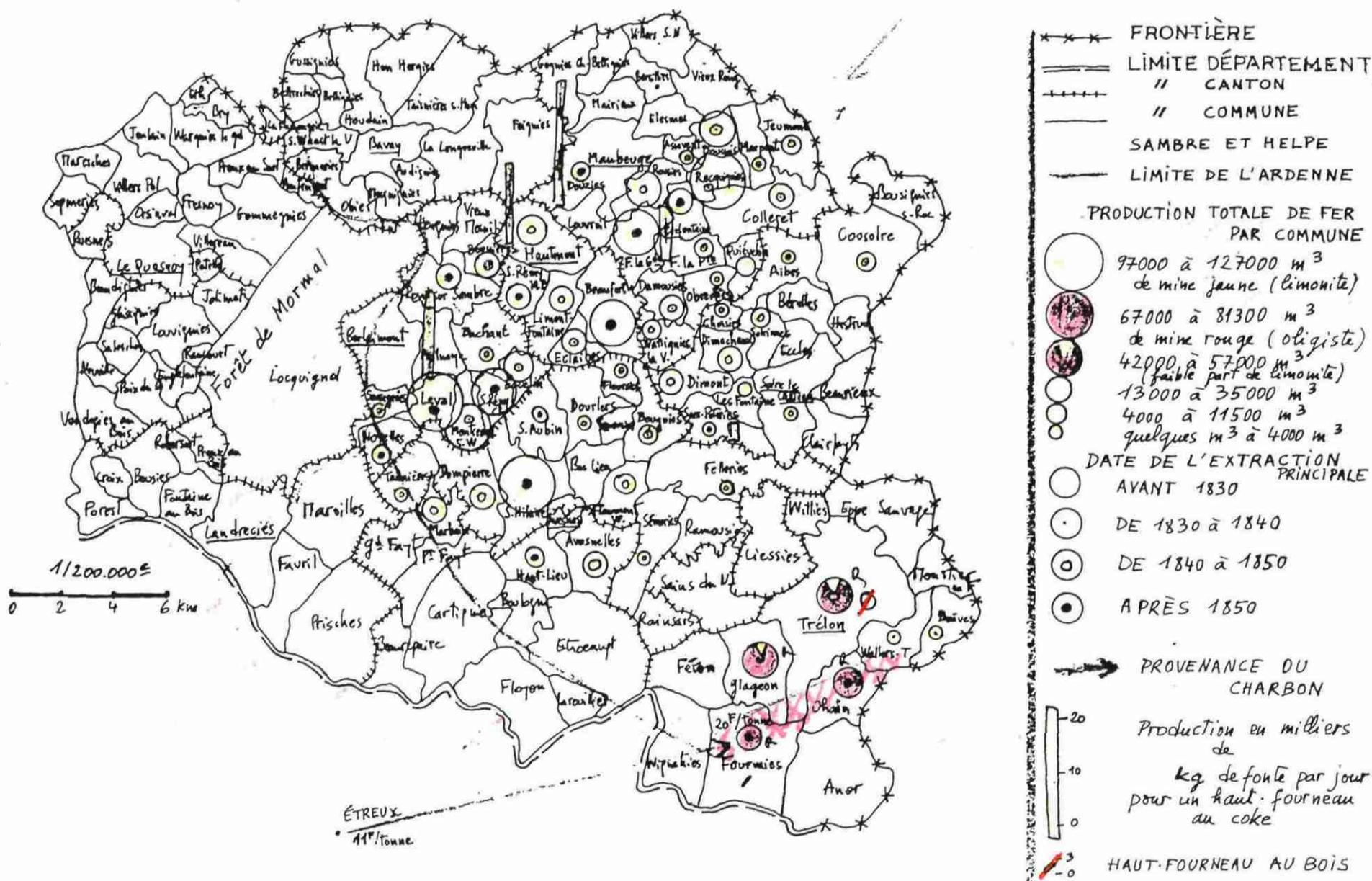
Référence	intitulé	date
S8210	Autorisation de concession dans les arrondissements de Valenciennes, Cambrai, Avesnes	1790-1835
S8211	Recherches dans les communes de Fourmie, Glageon, Trélon	1790-1806
S8213	Etudes de gîtes minéraux	1810-1861
S8220*	Recherches Cie de Cambrai (plan)	1810-1861
S8221*	Cambrai	1837-1839
S8238	Industrie minérale	1868-1879
S8239	"	1871-1873
S8240	"	1872
S8246	Procès verbaux de visite	1872
S8355 à 8362	Autorisations et arrêtés	

Série S "Mines de fer - Concessions"

Référence	intitulé	date
S8363	Dumont à Raismes (NE Arr. Avesnois)...	1827-1828
S8364	Carton et Cie Concession de Pizons (Fourmies)...	1837-1843
S8365	Mémoire sur les gîtes ferrugineux de l'Avesnois, A. Meugy	1852-1854
S8366*	Sté La Providence : extraction à Ecuélin, St Aubin, Dèmecheaux, Boussois,...	1858
S8367*	Concessions de mines rouges et jaunes -Trélon, Ohain, Glageon,...	1809
S8368*	Cie Merode Westerloo : Trélon, Ohain, Glageon (plans),...	1807-1848
S8369*	Dr Hufty, Concession Glageon, Féron, Fourmies (plans),...	1824-1830
S8370	Emploi de la dynamite à Trélon	1872
S8371	Mines de fer de Trélon-Ohain. Exploitation	1872-1873
S8372	" Exonération de l'entretien d'une galerie souterraine.	1884
S8373	Beaufort -Sieur Leclercq	1846
S8374	Carlignie Sieur Mary et Cie	1823-1824
S8375	Ferrière la grande	1828-1831
S8376	Fourmies. Concession	1847
S8377	Glageon. Surveillance-Police	1848-1851
S8378	Glageon.Mode de descente des ouvriers	1866-1867
S8379	Monceau-St Waast Autorisation d'extraire Sté des Haux fourneaux de Maubeuge.	1857
S8380	Mormal (forêt) Mr Hoffart à Hire	1847
S8381	St Remy chaussée. D. Hourton. (plans)	1854
S8382	Trélon. Demande d'autorisation	1854
S8383	Trélon Mr despet-Hauts fourneaux de Fourmies	1864-1865
S8384	Wignehies. Hauts fourneaux de Denain	1864-1866

(*) les dossiers correspondants ne sont pas aux archives.

L'EXTRACTION FERRIFÈRE DE 1828 À 1852



Exploitations de minerai de fer dans l'Avesnois (Nord - Pas-de-Calais)

Fig. 1 - L'extraction ferrière de 1828 à 1852.

R. VERHAEGHE (COMM. ORALE)

3. Enquête de terrain

3.1. DAMOUSIES (59680) - (ann. 2)

3.1.1. Enquête documentaire et administrative

M. Monnier, secrétaire de mairie, a fait une recherche en archives, suite à la réception de la lettre de la DRIRE annonçant notre intervention.

En 1829, Mme Clément Hemery écrit, dans la revue "Promenades dans l'arrondissement d'Avesnes", qu'il n'y a pas de mines en extraction dans la commune, mais elle signale la présence de scories qu'elle attribue aux armées de Jules César...

En 1834, dans le "livre des faits et événements mémorables ou remarquables", au chapitre 20 concernant les établissements industriels et de commerce, seule une carrière de pierre à bâtir est répertoriée. Il n'y a pas de mine de fer.

Dans le "chrono" de la commune entre 1848 et 1857, on retrouve des traces de demandes de concessions et d'exploitation réalisées par un M. Dumont.

Nous avons consulté les 3 cadastres : celui de 1811, de 1849 et l'actuel. Sur l'édition de 1849, on retrouve la trace d'anciens travaux sur la parcelle 181 du lieu-dit Le Godin, qui correspond à la parcelle actuelle n° 079 du même lieu-dit.

M. Monnier ne connaît pas l'existence de fontis signalés dans la commune actuellement. Mais il se souvient qu'étant jeune, son père avait bouché à plusieurs reprises un trou qui se formait dans une de ses pâtures.

Aux archives départementales, nous avons trouvé de nombreuses traces d'exploitations de minerais d'alluvions (mine jaune) sur la commune de Damousies entre 1837 et 1854 réalisées par 5 sociétés : Hauts fourneaux du Nord, Hauts fourneaux de Haumont, Hauts fourneaux de Douzies, Hauts fourneaux de Denain, Hauts fourneaux de Ferrière la Grande appartenant à M. Dumont et qui semble avoir été la plus active.

Le minerai exploité appartenait aux types carbonaté et riche et en 1851 la production cumulée fut de 33 940 m³. Les travaux ont été réalisés sur les sections cadastrales A et B essentiellement. En 1845, l'exploitation Dumont, discontinuée (12 puits), se répartit sur une bande W-E regroupant 19 parcelles de part et d'autre du chemin de Haumont, fache de Lecat à l'ouest et fache de Prontignie, et allant jusqu'au lieu-dit le Godin à l'est. Cette bande passe sur la parcelle A193 et s'arrête à la parcelle A1-79 du plan de l'annexe 7.

A Damousies, seule la Mine jaune a été exploitée sous le régime des carrières, les demandes de concession faites par MM. Renaux et Dumont et par M. A. Carton n'ont jamais abouti.

3.1.2. Enquête de terrain

Le contrôle des points de l'annexe 7 (A1 à A4) et des nouveaux points trouvés en mairie, a été réalisé en compagnie de Monsieur Monnier qui nous servait de guide.

A1, section A1, parcelles 110 à 115 (ann. 2.3) : zone agricole en labours, sur la parcelle 110 relais téléphonique en béton de la ligne Maginot.

A1, section A1, parcelle 79 (anciennement 181) (ann. 2.3) : zone bâtie en bord de route, la parcelle 79 se situe en bordure du lotissement dans les pâtures où on n'observe plus aucune trace de travaux.

A2, section A1, parcelle 93 (ann. 2.3). Sur le plan de l'annexe 7, la parcelle se situe à l'est du chemin de Haumont et correspond à une pâture. Il y a une petite mare qui pourrait correspondre à un ancien puits ? C'est dans cette parcelle que M. Dumont avait creusé un puits et installé une pompe...

La parcelle du père de M. Monnier porte aussi le n° 93 sur le POS de l'annexe 7. Elle se situe à l'ouest du chemin de Haumont dans la section B et porte actuellement le n° 438. On retrouve un léger creux dans la prairie où la végétation est différente. Cette parcelle se situe sur un petit promontoire entouré à l'ouest par un ruisseau "le ri des fontaines" ou sortent quelques sources ferrugineuses rougeâtres en provenance du promontoire. Ce fontis pourrait correspondre à un ancien puits de type 1. Il se situe en zone agricole et n'a plus évolué depuis plusieurs dizaines d'années.

A3, section B1, parcelle 270 (ann. 2.3) : labour en zone agricole où rien n'est observable.

A4, section B2, parcelle 363 (ann. 2.3) : champ de blé où rien n'est observable.

3.1.3. Conclusion

Tous les points contrôlés se situent en zone agricole non constructible. Seule la parcelle 438, section B (ancienne 93), renferme un ancien fontis qui peut être d'origine minière, mais les terrains semblent stabilisés depuis longtemps.

Ces observations n'ont pas permis l'identification de vestiges d'exploitations minières et nous amènent à conclure à l'absence de risques notables sur la commune de Damousies du moins en l'état actuel des connaissances. Aucune suite ne sera donc donnée.

3.2. FERON (59610) - (ann. 3)

3.2.1. Enquête documentaire et administrative

Monsieur Lobet Edgar est toujours maire de Feron.
Monsieur May est secrétaire de Mairie.

Sur le cadastre et sur le POS, existent trois lieux dits "Trou de Feron" (ann. 3.4), ce qui a paru surprendre toutes les personnes rencontrées. La parcelle 297 de la section A5 (ann. 3.3) est devenue la parcelle 306 qui a une superficie de 0,02 ha. Elle se situe au véritable lieu-dit "Trou de Feron".

Pour l'un des conseillers de M. Lobet, le nom de Féron vient de la "Fontaine Rouge" qui est une source d'eau ferrugineuse carbonatée. On retrouve cette définition dans l'étude de 1927 du cinquantenaire de la fondation de la Société industrielle de Fourmies. Cette source se situe au sud de la commune, à proximité du point triple des 3 communes Féron, Wignehies et Fourmies, sur la trace ouest des affleurements de la Mine rouge.

Il n'y a aucune trace de l'existence d'anciennes mines dans la commune.

Aux archives départementales, nous avons trouvé trace de la "concession de Féron", attribuée à M. Leroy et Mme Vve Hufty, par ordonnance royale du 27/10/1825. M. Leroy et Mme Vve Hufty possédaient un haut fourneau à Féron. Mais nous n'avons pas retrouvé les limites de la concession, ni trace d'exploitation. En 1851, dans "l'état par communes des parcelles où le minerai de fer a été exploité", A. Meugy ne mentionne pas la commune de Féron.

3.2.2. Enquête de terrain

M. Lobet nous a guidé sur le terrain. La parcelle 306 constitue un renforcement dans un hangar en briques, qui ne rappelle rien de minier (ann. 3.3).

Nous avons rencontré M. Drancourt Jean, propriétaire des parcelles voisines 286 et 289. Il ne connaît pas de trace d'anciens travaux, mais nous confirme le nom du lieu-dit. La parcelle 93a, qui lui appartient aussi, est limitée à l'est par une barre de calcaires bleus qui pourrait correspondre à un ancien front de taille de carrière. M. Drancourt nous a signalé l'existence d'une galerie de 5 à 6 m dans cette barre. Il nous a guidé sur le site, mais malgré nos recherches nous ne l'avons pas trouvée.

Dans la partie sud du bois du grand Fresseau, à l'ouest de la voie ferrée, nous avons trouvé, dans l'alignement des travaux du bois de Glageon, une série de puits identiques. Ces puits de 5 à 10 m de diamètre sont espacés de 10 à 20 m ; un seul contient de l'eau. Ils se répartissent entre la bordure ouest de la pâture 391 de la section D de la commune

de Glageon et le carrefour des voies forestières juste à l'ouest de la route Madeleine, soit sur une distance de 200 m dans le bois et le dernier se situe à 400 m à l'ouest de la voie ferrée.

Ces anciens travaux montrent que la mine jaune a été partiellement exploitée à l'extrémité sud de la commune de Féron.

3.2.3. Conclusion

Les enquêtes réalisées ne nous ont pas permis de localiser des traces d'anciens travaux minier pour fer dans le village de Féron.

Les seuls travaux pour la Mine jaune se situent en limite sud de commune, dans un bois privé, dans une zone verte non constructible.

En l'état actuel des connaissances, il n'y a aucune suite à donner.

3.3. FOURMIES (59610) - (ann. 4)

3.3.1. Enquête documentaire et administrative

Après un contact téléphonique avec Monsieur le Maire, nous avons rencontré le responsable du bureau des permis du service technique qui avait réuni un dossier suite à la réception de la lettre d'introduction de la DRIRE. Il nous a fourni 4 documents d'archives qui attestent que :

- une concession minière pour fer a été attribuée par ordonnance royale le 25 juillet 1827 à M. Leroy et Mme Vve Hufty ;
- la Société Métallurgique de Senelle Maubeuge, dont le siège social était à Longwy en Meurthe-et-Moselle, a obtenu la concession dite des Mines de Fer de Pizons, portant sur les communes de Fourmies et de Wignehies le 12 octobre 1841 (société différente du concessionnaire de 1827) ;
- cette société a engagé une demande de renonciation en date du 29 juin 1904, dans laquelle elle déclare qu'il n'existe pas de travaux souterrains dans la concession (affichage public du 7/08 au 9/10/1904) ;
- le décret de renonciation a été signé le 1er mai 1906.

La Mine jaune a été exploitée au sud de la commune, dans la forêt communale de Fourmies et au sud du village où existaient des affleurements minéralisés sur le chemin du hameau des Terres Noires 27 990 m³ cumulés de minerai extraits en 1851. La Mine rouge n'a fait l'objet d'aucun travaux.

Dans les archives, nous n'avons trouvé aucune indication sur la présence de travaux dans la ville et le responsable des permis est catégorique : aucune exploitation minière souterraine ou à ciel ouvert n'a été réalisée dans le quartier de la rue Thierry qui est l'ôti depuis la fin du siècle dernier. Il n'en a trouvé aucune trace écrite dans les archives de la Mairie. Agé d'une cinquantaine d'années et originaire de Fourmies, il a affirmé que ni son père, ni son grand-père ne lui avaient parlé de l'existence d'une ancienne mine. Monsieur le Maire qui a joué enfant dans ce quartier n'a aucun souvenir d'une ancienne exploitation.

3.3.2. Enquête de terrain (contrôle des points A6 et D2)

La rue Thierry se situe à mi-pente d'une butte à exposition sud-ouest. La totalité de la butte est bâtie : petites habitations en briques rouges qui remontent au début du siècle pour la plupart. Au nord-est de la rue Bouret, le plateau est occupé par une école ancienne en briques, un collège plus récent, un gymnase, et une église.

Nous avons parcouru toutes les rues du quartier. Les maisons et les murs de soutènement de la parcelle 365 ne présentent aucun désordre, ni aucune fissure pouvant attester de mouvements verticaux du sous-sol. Nous n'avons repéré aucun talus pouvant correspondre à d'anciens déblais de carrière, ni d'escarpement rocheux pouvant correspondre à un ancien front de taille.

Au service du cadastre à Avesnes, sur le plan CS de 1881, la rue Thierry et le quartier sont déjà lôtis. Mais l'impasse Marius Elder s'appelait encore la "rue des Carrières" qui rejoignait vers le sud la rue de Trieux déjà lôtie elle aussi. Aucune trace de carrière n'est observable.

Pour la mine jaune nous n'avons pas effectué de reconnaissance dans la forêt.

3.3.3. Conclusion

En l'absence de vestiges d'exploitation actuellement identifiables dans le secteur de la rue Thierry, il ne semble y avoir aucune suite à donner.

Pour la Mine jaune, des éventuels vestiges se situent au sud de la commune dans une zone verte non constructible.

3.4. WALLERS-TRELON (59132) - (ann. 5)

3.4.1. Enquête documentaire et administrative

Monsieur Cheval était déjà maire de la commune lors de l'enquête de 1977. Nous l'avons rencontré ainsi que son premier conseiller et un adjoint :

L'ancienne exploitation se situerait à Bourges, à la frontière belge. Il ne dispose d'aucune information sur le type d'exploitation. Le travail du minerai de fer aurait eu lieu dans le village de Wallers-Trélon, en bordure de rivière (on y trouve encore de nombreuses scories vitreuses).

Ils nous ont signalé, à proximité de cette zone, un phénomène de "disparition brutale de l'eau de la rivière" en période de basses eaux.

Ils nous ont aussi signalé un fontis comblé périodiquement sur le chemin goudronné menant du lieu-dit le Moulin au lieu-dit le Gard au sud du village (ann. 5.3).

Monsieur Cheval nous précise, qu'à proximité des maisons, il y a souvent un fontis qui correspond à l'ancienne carrière d'emprunt d'où a été sortie la pierre de taille pour construire ces maisons.

D'après la carte géologique à 1/50 000, le Moulin de Bourges se trouve sur des calcaires et calcschistes couviniens, l'ancienne carrière se situe à la limite de ces faciès et du calcaire givétien. Ces deux formations constituent la bordure sud d'un large synclinorium orienté ENE-WSW. La carte ne signale pas l'existence de Wealdien, à cet endroit précis. Cependant, c'est fréquemment dans ce contexte (limites de faciès, failles) que se sont développées les poches de dissolution où s'est déposé le Wealdien continental. Ces deux formations sont recouvertes par une faible couverture limoneuse, qui s'épaissit vers le sud. On note, sur le territoire belge, l'existence d'un lieu dit ferme de la Marlière, qui suggère une ancienne exploitation du limon.

Aux archives départementales, on ne trouve aucune trace de travaux d'exploitation de fer sur la commune de Wallers-Trélon.

3.4.2. Enquête de terrain

Le contrôle du point de l'enquête n'a rien apporté.

Pas de trace visible d'exploitation. Une pisciculture a été aménagée ; malgré 3 visites, personne n'a pu être rencontré. L'Helpe majeure est ici un petit ruisseau. Sa disparition en période d'étiage, quand elle est réduite à un filet d'eau en aval de la pisciculture, est certainement liée à une poche de dissolution dans le calcaire. A mi-chemin entre la carrière de calcaire givétien de Wallers-Trélon et le site signalé, l'ancienne carrière de calcaire givétien de la carte géologique à 1/50 000 est comblée par des matériaux calcaires fins, essentiellement issus, semble-t-il, de l'exploitation de la carrière. Des fragments de roche ferrifère et des déblais de fonderie y ont cependant été trouvés. Ces différents produits pourraient aussi être issus de la carrière actuelle (non visitée), refléter l'ancien usage du site en dépôt, témoigner d'une exploitation de fer ou de l'emplacement d'un haut fourneau.

Au sud-est du carrefour de la Croix de Bourges, dans un maïs, on remarque dans le labour une zone avec des cailloux blancs. Elle peut correspondre à une ancienne poche de dissolution (ann. 5.3).

Au même niveau mais à l'ouest de la carrière comblée, existe un fontis hectométrique (non cultivé). Ancienne carrière ou éboulement karstique.

Le fontis signalé entre le Moulin et le Gard a été comblé mais on y observe encore un affaissement de 20 cm dans le goudron. Le chemin passe ici dans le lit de l'Helpe majeure qui coule à quelques mètres. Ce fontis est dû à un tassement des alluvions dont l'origine pourrait être une poche de dissolution karstique plus profonde.

3.4.3. Conclusion

Aucune trace d'activité minière, liée à des exploitations de fer, n'a pu être mise en évidence. Les désordres sont d'origine naturelle et liés à des problèmes de dissolution karstique et ils se situent tous en zone non constructible.

3.5. ROUSIES (59131) - (ann. 6)

3.5.1. Enquête documentaire et administrative

On retrouve dans un document sur l'histoire de Rousies, rédigé par un ancien maire, confirmation de l'extraction de minerai de fer au 19^{ème} siècle dans les prairies environnant le centre-aéré les Sablons. Le minerai de fer était pauvre et l'exploitation fut rapidement abandonnée. Dans le même secteur, on signale l'exploitation de sables.

La personne rencontrée n'avait pas d'information sur le statut POS de la zone concernée. Le positionnement de cette exploitation sur l'extrait de POS ne correspond pas à celui donné sur la carte de l'annexe 15 du rapport 1977.

Aux archives départementales, nous avons trouvé trace d'exploitations de minerai de fer d'alluvions par 3 sociétés de 1842 à 1851. En 1851, la production cumulée était de 41 961,75 m³ extraits de parcelles situées dans la section B. "Le minerai était siliceux et mélangé à du sable grossier, aachénien, se localisant à la surface de la bande calcaire d'Ostreigner qui disparaît sous les schistes à proximité du village" (A. Meugy).

3.5.2. Enquête de terrain

Une carrière de sable existe à la sortie de Rousies, face au point signalé lors de l'enquête de 1977. D'après la carte géologique à 1/50 000, il s'agit de Wealdien, reposant sur le contact stratigraphique des faciès schisteux et gréseux du Famennien inférieur. Cette carrière est actuellement une pâture, à la limite du village. Aucun désordre n'a été observé. Le Wealdien a vraisemblablement été exploité à ciel ouvert et éventuellement en mines de type 1.

3.5.3. Conclusion

Compte tenu de l'absence de désordres de surface observables (anciens ou récents) et en l'état actuel des connaissances, il n'y a pas de suite à donner.

3.6. FERRIERE LA PETITE (59680) - (ann. 7)

3.6.1. Enquête documentaire et administrative

Deux sites sont positionnés sur le plan de l'annexe 14 ; l'un à l'est du village, à la limite de la commune de Ferrière la Petite et de Quiévelon. Le matériau exploité cité est la terre à pot, exploitée par galerie d'après les personnes interrogées. Cela est également décrit dans un document provenant du musée de la poterie à Ferrière décrivant les puits de 1,50 m de diamètre d'une profondeur allant de 3 à 25 m, d'où partaient des galeries de 10 à 20 m de longueur.

En 1851, dans son état sur la production de fer dans les communes de l'arrondissement, A. Meugy ne donne qu'une production de 6302 m³ provenant essentiellement des minières situées au sud-est du village.

Plusieurs carrières de "pierres bleues" ont été exploitées sur le terrain communal.

3.6.2. Enquête de terrain

M. Lienard, adjoint au maire et responsable des services techniques nous a accompagné sur le terrain.

Contrôle des deux points de la note SDICS :

D1 : le site à l'ouest du village est vraisemblablement l'un deux ; il a été réaménagé en zone industrielle et zone de loisir. Il n'existe pas de désordres apparents en surface.

B2 : situé à l'est du village au lieu dit "la voie des Berelles" chez M. Dutremez, ce site correspond à une carrière de sable qui ne montre aucun désordre apparent de surface.

Plus près du village, dans une zone dite non constructible par M. Lienard, l'ancienne carrière des sablonnières (ann. 7.3, pl. 1) montre deux fontis, l'un couvert de végétation, l'autre plus récent, mettant à l'affleurement les sables blancs de Grandglise. Ces sables blancs sont actuellement soumis à des prélèvements non contrôlés (ann. 7.3, pl. 2) très faibles. Un bloc de minerai ferrifère a été échantillonné dans cette carrière.

Légèrement à l'ouest de cette sablonnière, une autre carrière de sable (sables roux du Quesnoy) a été visitée. Elle a servi de décharge d'ordures ménagères et appartient maintenant à la commune qui la loue à une entreprise de travaux publics, pour y stocker des déblais de construction. La carrière est partiellement remblayée par ces produits et aucun désordre n'a été observé

M. Lienard signale l'existence d'un autre effondrement au sud-est du village, en bordure de la vallée de la Sorle. Il s'agit vraisemblablement d'un glissement dans les terrasses alluviales de la rivière. Un effondrement a également eu lieu chez M. Copleaux, rue de la sablonnière. Ce désordre, maintenant comblé et aménagé (terrasse), mesurait environ un mètre de diamètre, et une vingtaine de centimètres de profondeur. L'habitation se trouve à une centaine de mètres des fontis observés dans la sablonnière. Il s'agit certainement d'un mauvais tassement des déblais. Ces deux sites ne concernent pas notre étude. Nous n'avons retrouvé aucune trace des travaux signalés par A. Meugy.

Deux des carrières visitées exploitaient les sables et grès landéniens (formation continentale du Quesnoy (sables roux à rognons centimétriques ferrifères) et formation marine (sables blancs du Quesnoy). Le Wealdien, non cartographié sur la carte géologique à 1/50 000, est sous-jacent, occupant vraisemblablement une poche de dissolution au contact des faciès dolomitiques tournaisiens et des faciès calcaires viséens. Les autres carrières étaient exploitées pour la "pierre bleue" : calcaire viséen et dolomie tournaisienne.

3.6.3. Conclusion

Dans la sablonnière, les deux fontis sont dans la partie remblayée et sont certainement dus à un tassement de ce remblai qui a été mal compacté. Elle se situe dans une zone non constructible.

En l'état actuel des connaissances, il n'y a aucune suite à donner.

3.7. SARS-POTERIES (59216) - (ann. 8)

3.7.1. Enquête documentaire et administrative

M. Boulenger, adjoint au maire de Sars, nous a communiqué un extrait de la monographie de Mme A. Delmotte, citant l'extraction du fer, de la terre à pot et des "cendres". Les sources d'information de ce travail sont les archives départementales. Il a également évoqué l'histoire des carrières de sables au sud du village, dont il est propriétaire, et de l'ancienne carrière de cendres. Les carrières de sables exploitaient du sable roux (Formation du Quesnoy) pour la fonderie et du sable blanc (Formation de Grand Glise) pour la verrerie. Des nodules centimétriques de grès ferrugineux étaient fréquemment rencontrés dans les sables roux et localement appelés "mines".

Dans le bois de Rincheval ("étang de la cendrière"), une exploitation de cendres est signalée. Les "cendres fossiles" étaient vraisemblablement du lignite, mis en auto-combustion lors de son extraction, il était utilisé comme engrais. Cette exploitation s'est vraisemblablement faite en carrière, sous une découverte relativement importante de sables tertiaires. M. Boulenger a évoqué "la disparition de l'eau", phénomène arrivant régulièrement dans cet étang, la disparition avait lieu très brutalement. Les "cendres" exploitées ici peuvent correspondre, d'après la notice de la carte géologique, à du lignite décrit également à Offies, et appartenant aux sables tertiaires continentaux. Mais l'existence de faciès wealdien dans une poche de dissolution au contact des calcaires et dolomies tournaisiens et des schistes famenniens ne peut être écartée. Un phénomène karstique de ce type pourrait expliquer la "disparition" de l'eau de l'étang. La cendrière appartient à M. G. Lamarcque.

Aux archives départementales, dans sa liste, M. Meugy ne signale qu'une seule minière au nord-ouest du village sur la section A, près du chemin de Douler. En 1851, elle n'avait produit que 99 m³ d'un minerai pauvre sous un recouvrement épais.

3.7.2. Enquête de terrain

Les quatre points de la note SDICS ont été contrôlés.

- B4.1 correspond à une minière. Il n'a pas été observé de désordre en surface. Le Wealdien exploité ici se situait au contact des faciès calcaires et dolomitiques du Viséen.
- B4.2 et 3. Les deux sites signalés au nord-est du village sont d'anciennes carrières de sable, ayant temporairement servi de décharge d'ordures ménagères (d'après un habitant de ce secteur), avant d'être réaménagées et rendues à un usage agricole. Il n'a pas été observé de désordre en surface.

Ils correspondent à des buttes de sable landénien continental (sables du Quesnoy). Cependant un affleurement de Wealdien est noté sur la carte géologique, légèrement à l'est de ces carrières, il pourrait correspondre à l'exploitation de minerai de fer signalée dans l'enquête de 1977.

- B4.4. Nous avons visité la cendrière en compagnie de M. Lamarcque. Il s'agit en fait d'une série de quatre petits étangs alignés nord-sud. L'étang exploité que nous avons vu sur les cartes napoléoniennes est entouré de talus argileux, il est difficile de dire si ce sont les déblais du trou, le limon de plateau ou du Wealdien en place. M. Lamarcque n'a jamais entendu parlé de "vidange" de son étang ! Celui-ci est complètement colmaté d'argile depuis qu'il est propriétaire. Les eaux de cet étang et de son petit frère amont, s'écoulent vers le sud et rejoignent un affluent de l'Helpe. Seule la cendrière est au contact, d'après la carte géologique, de deux faciès houillers. Il ne semble pas qu'il y ait à cet endroit les sables tertiaires signalés sur cette même carte.

Les rives des deux étangs nord sont de nature irrégulière argileuses ou sableuses, sables "mouvants" où les outils de dragage se sont enfoncés. Leurs eaux s'écoulent vers le nord-ouest (ann. 8.3, pl. 1) et sont ferrugineuses, elles déposent un flocculat collomorphe orange, riche en goethite. Les eaux des deux autres étangs s'écoulent vers le sud.

M. Lamarcque évoque aussi "dans le temps", l'existence de feux follets.

- La minière citée par A. Meugy, située face au moulin de Sars-Poteries, ne correspond plus qu'à une petite excavation dans le talus de la route.

3.7.3. Conclusion

Dans tous les sites visités, nous n'avons pas pu observer de désordres anciens ou actuels attribuables à une activité minière. En l'état actuel des connaissances, on peut donc conclure qu'en l'absence de risques dans la commune de Sars-Poteries, il n'y a aucune suite à donner.

3.8. BOUSSOIS (59168) - (ann. 9)

3.8.1. Enquête documentaire et administrative

M. Gurti nous a transmis des extraits de documents rédigés par M. Vroonhomme, ancien maire et M. Boise, historien. Ils confirment la situation d'une "minièrre" rue Moranval, qui aurait été exploitée en carrière et en galerie. Le minerai était exploité entre 1852 et 1865 pour le compte des forges "Cockerill-Ougrée La Providence". M. Gurti évoque l'existence probable de galeries souterraines liées au fort militaire de Boussois. La mémoire collective cite ces galeries comme refuges pendant les guerres.

Il nous signale également l'existence de dommages constatés sur des habitations ou des équipements publics. Une étude a été récemment réalisée par M. Bivert (SDICS) qui attribue ces désordres pour l'essentiel au phénomène de sécheresse, en alternance avec des inondations, dans des terrains à dominante argileuse (ann. 9.3).

Aux archives départementales, dans son état de 1851, A. Meugy totalise une production de 30 000 m³ de minerai provenant de 42 parcelles, 22 en section A et 20 en section B. Mais des parcelles ont été exploitées jusqu'en 1865. En 1840, L. Comte ingénieur des mines décrit deux alignements parallèles de gisements de minerais d'alluvions de direction SSW-NNE qui se situent à l'ouest du village de l'époque. Deux niveaux parallèles qu'il explique par un pli anticlinal à coeur calcaire. Ces deux niveaux se situent actuellement en zone bâtie, ils sont parallèles à la rue Gilbert Lanthier, un au nord exploité dans les carrières de sables et un au sud qui passe à hauteur de la carrière dite de "marbre".

Le minerai encaissé dans des poches de dissolution de la pierre bleue était de bonne qualité (richesse et fusibilité).

3.8.2. Enquête de terrain

Nous avons effectué une visite du site avec M. Orléanski, chef des services techniques.

L'ancienne "carrière de sables" se situe dans une ZAC récemment lotie. De la carrière il ne subsiste qu'un "creux" recouvert d'une prairie qui se situe au nord des maisons n° 1 à 17 de la rue Pasteur. Ce creux est limité au nord par un talus (ann. 9.4, ph. 1).

Ce talus, qui a une hauteur de 3 à 4 m, se poursuit par un plateau jusqu'aux nouvelles maisons qui bordent le côté sud de la rue de la Paix. Il a été remodelé plusieurs fois et il est de constitution hétérogène (ann. 9.4, ph. 2) :

- la partie originelle du talus (a sur photo 2 et ann. 9.5) est constituée par des argiles à silice. Il a été agrandi par deux fois en direction du sud, sur l'ancienne carrière ;

- la partie b est constituée par les déblais des fondations des immeubles du début de la rue de la Paix (partie basse), construits il y a une dizaine d'années. Cette partie du talus a été plantée en arbres à cette époque.
- la partie c (ann. 9.4, ph. 1 et 2, ann. 9.5) est constituée par le déblais des fondations des dernières constructions (2 ans) du lotissement de la partie haute de la rue de la Paix.

Ces maisons, ainsi que l'école, sont construites sur les argiles à silex (a) qui constituent une surface ondulée légèrement plus haute que les deux talus artificiels.

C'est sur cette surface que nous avons observé deux fontis :

- un fontis central circulaire (1) de 4 m de diamètre et 20 à 30 cm de profondeur (ann. 9.4, ph. 3 et 4) ;
- un fontis, de forme allongée (2) de 10 m sur 4 m situé à 25 m au NE du précédent. Il est occupé par 3 ou 4 arbustes (des saules) qui sont les seuls du plateau mis à part ceux de la plantation.

Les désordres signalés rue des Tries, alignés selon une direction WSW-ENE, se situent sur un sous sol analogue (argiles à silex/Wealdien), mais à une distance de la carrière d'environ 400 m, dans la zone urbaine initiale de l'ancien Boussois. D'après Drouot, 1841, l'extension des gisements était au maximum de 100 m. Si galerie il y a, elle serait donc plutôt liée aux constructions militaires.

3.8.3. Résultats de l'enquête

Les argiles à silex du plateau (a) constituent la plus grande partie du talus. deux hypothèses sont possibles :

- elles sont en place et constituent la formation géologique recouvrant les sables du Wealdien exploités dans la carrière : les fontis pourraient être liés à l'existence d'une ancienne exploitation souterraine à partir du front de la carrière ;
- elles ne sont pas en place et constituent le premier stade de comblement de la carrière : les fontis seraient alors liés à un tassement différentiel de ce remblais peu ou mal compacté.

La position de ces fontis d'origine incertaine sur un terrain faisant l'objet d'un projet de lotissement a abouti à la suspension par la Direction départementale de l'équipement de l'autorisation de bâtir.

3.8.4. Evaluation des risques

La municipalité de Boussois désirent compléter le lotissement de ce terrain situé en pleine zone urbaine, il faut essayer d'évaluer les risques potentiels inhérents aux deux fontis.

Dans un premier temps, il nous faut identifier l'origine des fontis et la nature du talus (en place ou remblais).

Pour ce faire, une reconnaissance par deux tranchées recoupant les fontis est indispensable.

Travaux réalisés

Le Maire a fait réaliser le 11 septembre, deux tranchées pour recouper les deux fontis selon nos instructions (ann. 9.4, ph. 5). Le 12 nous avons visité ces ouvrages en compagnie de M. Curti.

Tranchée 1 (ann. 9.4, ph. 6) : direction N30°, longueur 9 m, profondeur 2,5 m, suite à un éboulement dû à une venue d'eau, elle a été recreusée et sa largeur est supérieure à 2 m. Elle recoupe le fontis 1 en son milieu.

Sur le parement ouest (ann. 9.4, ph. 7), les argiles à silex constituent la partie supérieure des terrains recoupés. Elle renferment une poche d'argiles vertes glauconieuses et micacées en forme de cloche qui affleurent dans le fontis (fig. 1.a).

Sur le parement est, éboulé, les argiles vertes sont plus profondes et s'ennoient vers le SE.

Tranchée 2 (ann. 9.4, ph. 8) : direction N150°, longueur 8 m, profondeur 2,5 m, largeur 0,80 m. Elle recoupe le fontis 2 à son extrémité ouest (fig. 1b).

La poche d'argiles vertes recoupée est moins large que sur la tranchée précédente :

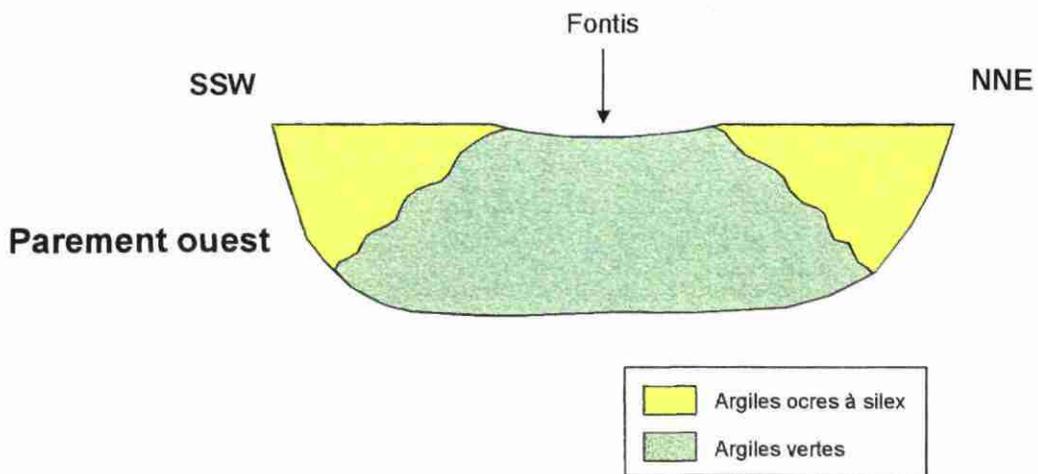
- parement est (ann. 9.4, ph. 9), la poche d'argiles vertes remonte en cloche jusqu'au fontis ;
- parement ouest (ann. 9.4, ph. 10), la poche d'argiles vertes n'apparaît plus qu'à la sole de l'extrémité nord de la tranchée.

3.8.5. Conclusion

Les argiles à silex, qui constituent le talus (partie a), renferment des poches métriques d'argiles vertes micacées. Elles sont en place et à l'affleurement de l'érosion attaquent différemment ces deux formations. Les argiles à silex armées par les silex constituent une surface plane, alors que les argiles vertes, plus tendres, sont légèrement en creux et donnent l'aspect de fontis.

Les deux "fontis" observées en surface du talus ont une origine naturelle et ne sont pas dus à la présence d'anciens travaux miniers souterrains.

a: Tranchée 1



b: Tranchée 2

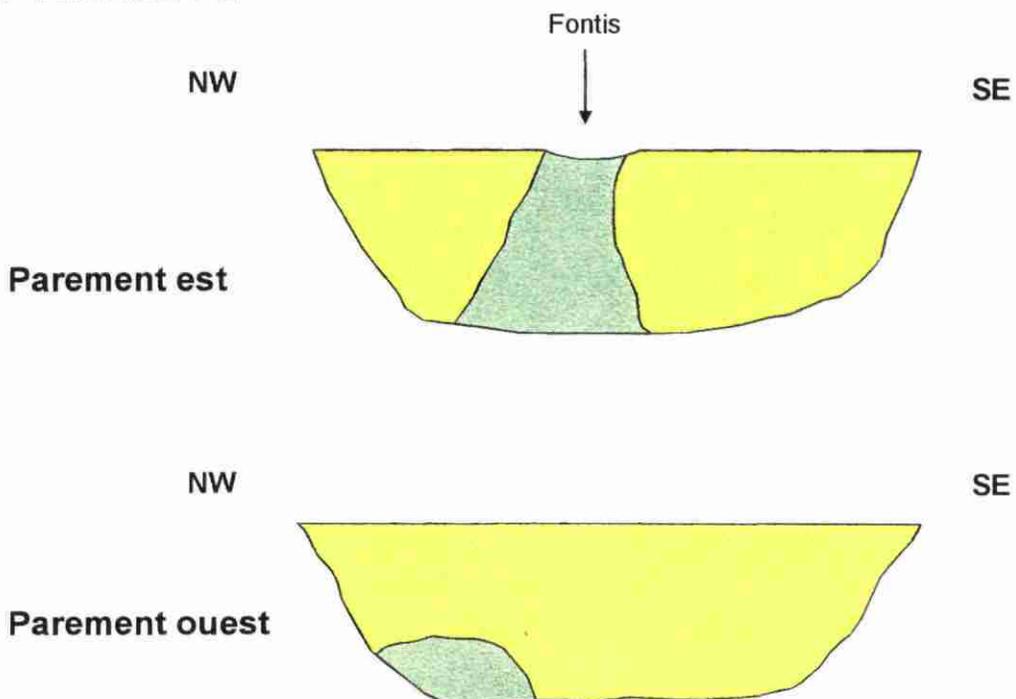


Figure 1

3.9. OHAIN (59132) - (ann. 10)

3.9.1. Enquête documentaire et administrative

Monsieur Rattez, maire d'Ohain nous a aimablement reçus. Il nous a signalés divers éboulements dans le village :

- au carrefour des rues de Momignies et de l'Hospice, une partie du terre-plein central a disparu en 1993. Trente quatre (34) mètres cubes ont été nécessaires pour combler le trou (ann. 10.9, ph. 1 ; ann. 10.4) ;
- au sud du carrefour, Madame Ducornet a eu un éboulement dans la parcelle 160 derrière la maison ;
- au 3 de la rue Saint Hubert, Monsieur Linguet a comblé un fontis par 7 ou 8 m³ (2 remorques) de terre il y a 7 ans environ.

Monsieur Bachelard est né à Ohain, il est retraité. Il nous a dit avoir joué étant jeune dans le trou Beumont. Il le décrit comme une descenderie fermée par une grille à une certaine profondeur... Le trou a été bouché depuis (date inconnue) pour éviter ces jeux d'enfants. Il s'intéresse à l'histoire de son village et nous a donné des références bibliographiques ainsi que des photocopies de documents.

Suite à une information de Monsieur Rossignon Martial, nous avons trouvé sur l'ancien cadastre la trace de 6 bâtiments de l'exploitation de la Minière. Monsieur Rattez ignore tout de ces bâtiments dont on ne voit plus aucune trace sur le terrain (parcelle 384, section D1).

Situation administrative

La concession de Trelon-Ohain a été accordée au Comte de Merode par décret du 19 avril 1811. Le 28 février 1926, une demande de renonciation déposée par les héritiers du Comte est suivie d'une enquête publique du 9/01 au 9/09/1928. Les héritiers étant revenus sur leur décision le décret n'a pas été promulgué.

La concession toujours valide, est actuellement détenue par Monsieur Louis de Tulle de Villefranche.

En 1869, le Comte de Merode a cédé ses droits à la société des forges de Denain à Vézin-Aulnoye pour exploiter pendant 30 ans la mine rouge.

Données Minières

"La Mine jaune n'a été exploitée qu'à proximité de la frontière belge dans le schiste inférieur au calcaire de Trélon. Cette mine se trouve à 50 m environ au nord de la Mine rouge" : A. Meugy en 1852 donne une production de 45 000 m³ cumulés pour Ohain et Trélon. Nous n'avons pas retrouvé la trace de cette mine.

La Mine rouge fut exploitée sur deux sites :

- l'exploitation de Trélon s'est poursuivie vers l'est sur la commune d'Ohain. La couche a été exploitée par 17 puits de 50 m de profondeur espacés de 120 m les uns des autres d'ouest en est. Le trou Beumont correspondrait au puits n° 17 et constitue l'arrêt des travaux vers l'est avant le village d'Ohain. En 1849, les travaux étaient suspendus. Ont-ils été repris par la suite ?
- la Mine située à l'ouest du village d'Ohain fut ouverte avec l'accord du concessionnaire en 1869. En 1877, un arrêté du préfet du Nord constatant l'arrêt de l'exploitation des mines les mettait en demeure de reprendre les exploitations. La durée de vie de cette mine a donc été courte, néanmoins en 1873 un chemin de fer "américain" a été créé jusqu'à la voie ferrée d'Anor à Momignies pour amener le minerai en Belgique.

Nous n'avons retrouvé aucun plan de cette exploitation : nous n'en connaissons ni la profondeur ni les extensions...

3.9.2. Enquête de terrain

A8.1. La Mine (ann. 10.6, 10.7, 10.8, 10.9, ph. 6 à 10)

Un gros tas de déblais rouges de 6 à 8 m de hauteur et de forme plus ou moins carrée de 50 m de côté se situe sur la parcelle 384 section D1 qui appartient à l'ARC (ancienne parcelle 123 où se situaient les bâtiments de la mine (ann. 10.9, ph. 7). Le sommet du tas a été nivelé et recouvert d'une dalle de béton de 50 cm de puissance que l'on observe côté sud (ann. 10.9, ph. 8). D'après M. Rossignon Martial, c'est un ancien poste d'observation militaire. Le puits se trouvait dans la partie sud du terri, il a été comblé par ses soins avec de la terre et de vieilles souches (ann. 10.9, ph. 6), il y a 17 ans, il était encore ouvert et une vache y serait tombée.

Les parcelles 125 et 126 présentent une surface très bosselée (ann. 10.9, ph. 9 et 10) comportant quatre dépressions dont certaines sont hectométriques. Elles correspondent à une morphologie minière qu'il est à priori difficile de rapporter soit à l'exploitation d'affleurements à ciel ouvert, soit à des effondrements d'origine souterraine.

La mine étant de type 2, le pendage de la couche exploitée est de 50° nord en moyenne. Ces dépressions se situant entre 120 et 140 m au sud du puits, on peut difficilement les attribuer aux travaux souterrains associés au puits ; par déduction, elles témoigneraient plutôt d'une exploitation à ciel ouvert.

A8.2. Trou Beumont

Il se situe sur la parcelle 307, dans un recoin de la parcelle 306, section B3 (ann. 10.5, 10.7, 10.8).

On observe un tas de déblais, essentiellement des argiles rouges de 50 m d'extension N-S, de 10 à 15 m de large et de 3 à 5 m de hauteur. Une dépression centrale pourrait correspondre au "trou" mais on n'observe aucun orifice. Présence d'un élément métallique d'origine militaire (ann. 10.9, ph. 2 à 5).

C2 - Parcelle 288, section B3. La parcelle aussi notée C2 sur le plan est en réalité dans la section C comme la parcelle 289, elle appartient à M. Cuvelier qui habite sur place depuis 20 ans. Ces deux parcelles sont partiellement occupées par des étangs, le propriétaire ne connaît pas de fontis sur son terrain, on n'y observe que deux tas de terres qui sont des garennes artificielles.

Par contre, au lieu-dit "Les Consorts" (ann. 10.5, 3.B). Des anciens travaux nous ont été signalés par M. Rossignon. C'est là que se situe la parcelle 288 de la section B3. Mais les travaux se situent en fait sur la commune de Trélon. Sur la commune d'Ohain seule la parcelle 300 section B3 renferme deux dépressions, une légère à l'entrée côté est, et une plus importante à l'extrémité ouest (ann. 10.9, ph. 11).

La parcelle 288 appartient à M. Dujardin depuis 1991. Elle est entièrement occupée par un verger où il n'a jamais observé de fontis.

Entre le trou Beumont et la rue du Gros Tilleul, les parcelles 304 et 305 sont couvertes d'une plantation de jeunes arbres très serrés une seule observation a été possible sur la bordure est de la parcelle 304 sur un sol d'argiles rouges situées sur l'axe d'alignement des puits.

3.9.3. Conclusion

Le trou Beumont constitue le dernier puits de l'exploitation de Trélon. Il se situe à 500 m au NE du village d'Ohain en zone agricole.

La minière se situe à 600 m à l'est du village d'Ohain et constitue un puits isolé. Compte tenu des moyens mis en oeuvre à l'époque, les travaux souterrains n'ont pas dû excéder

plus de 60 m autour du puits. Les dépressions de surface situées au sud sont en zone agricole et paraissent stabilisés. Les recherches réalisées entre la minière et la frontière belge à l'est n'ont rien montré.

Il ne semble pas que les travaux miniers se soient étendus sous le village. Les fontis qui se sont produits dans ce dernier seraient donc à attribuer à des phénomènes naturels de dissolution dans les calcaires.

En l'état actuel des connaissances, aucune suite ne paraît devoir être donnée à ce secteur.

3.10. GLAGEON (59132) - (ann. 11)

3.10.1. Enquête documentaire et administrative

M. Jean-Claude Lebon, maire de Glageon, nous a aimablement reçu. Il nous a dit se souvenir que sa grand-mère lui disait qu'on descendait des chevaux dans la minière de Couplevoie. Le nom de Couplevoie vient de la création d'une voie ferrée qui reliait la mine à la voie ferrée Maubeuge-Hirson créée en 1865. La jonction se faisait à 2,4 km au nord de la gare de Fourmies.

M. Lebon nous a signalé la présence d'anciens travaux à la lisière nord du bois de Glageon.

Situation administrative

La concession de Glageon a été attribuée par ordonnance royale du 19 avril 1825. La déchéance du concessionnaire a été décrétée le 3 décembre 1929. Suite à une adjudication infructueuse du 11/10/1961 la concession a été annulée et le gisement déclaré ouvert aux recherches. La concession est retournée à l'état.

Données minières

*** Mine jaune**

"La commune est traversée par deux bandes de calcaires séparées par des schistes. Il y a trois alignements de minières qui se prolongent sur Trélon : deux longeant les schistes et le troisième sur le calcaire sud". A. Meugy donne une production cumulée de 49 029 m³ de minerai en 1852.

*** Mine rouge**

A Couplevoie M. et Mme Beaussart sont propriétaires de la parcelle où se situe la minière. Ils habitent une ancienne maison qui aurait été celle du directeur de la mine. Mine ouverte en 1733, elle aurait eu jusqu'à 437 ouvriers. Les puits de 50 m de profondeur avaient 2 400 m d'extension ouest-est. Ces renseignements tirés du livre de Jean Mossay n'ont pas été contrôlés. Ils parlent aussi de chevaux au fond.

En 1827, la mine rouge était en exploitation et en 1829 le puits d'exhaure était équipé d'une pompe mue par une machine à vapeur et il y avait deux puits d'exploitation. Les trois puits étaient reliés par une galerie d'exhaure à moins 58 m située à 5 m du mur de la couche. Le puits d'exhaure était le plus occidental.

En 1852, il n'y avait toujours que deux puits d'extraction, la couche exploitée de 2 m de puissance a un pendage nord de 45° ; il y a deux autres veines de 0,30 m de bonne qualité mais non exploitées car trop éloignées de la principale. L'exploitation se faisait par gradins inversés suivant deux niveaux décalés de 2 à 3 m tous les 4 étages. Une galerie de roulage tous les 4 étages et le minerai descend par gravité dans la galerie inférieure. Avec 4 postes d'abattage, 2 à l'ouest et 2 à l'est l'avancement cumulé était de "66 centimètres par jour" ce qui était le double de Trélon... Il y a eu 16 étages exploités. Le minerai (34 %) Fe était traité dans les hauts fourneaux de Fourmies mais il était trop riche en soufre et il devait être mélangé au minerai de la mine jaune. En 1851, la production était de 8 630 m³.

Nous n'avons aucun renseignement sur les travaux qui ont été réalisés entre 1733 et 1827, ni entre 1852 et 1877 date d'arrêt des travaux. Mais la section des puits (1,65 x 1,40 m) et la hauteur des cadres de boisage (1,50 m) interdisaient l'emploi des chevaux au fond. Il y a confusion dans les écrits et les mémoires avec les mines de charbon.

3.10.2. Résultats de l'enquête de terrain (ann. 11.5 et 11.6)

M. Lebrun, brigadier de police nous a accompagnés. Les contrôles de l'annexe 11.1 ont porté essentiellement sur le lieu-dit "La Minière" à Couplevoie. Section D4 du cadastre.

- Parcelle 431 devenue 545, la trace du fontis n'a pas été retrouvée.
- Parcelle 430 devenue 546, la trace du fontis n'a pas été retrouvée.
- Parcelle 437 devenue 604. M. et Mme Beaussart ne connaissent pas d'ancien fontis sur la parcelle où ils habitent. Par contre, il y en avait un dans la parcelle 601 propriété de Mme Carlier d'une diamètre métrique, il a été comblé. La maison de Mme Carlier serait une ancienne dépendance de la mine.
- Parcelle 439. C'est sur ces 2,5 ha que se situait la mine :
 - le chemin d'accès débouche sur une digue de remblai rouge de 10 m de large, 3 à 4 m de haut qui barre le thalweg (ann. 11.7, ph. 1 et 2) ;
 - au bout de la digue, puits pyramidal, 15 m de diamètre à la base, hauteur de 3 à 4 m (ann. 11.7, ph. 3) et diamètre du puits de 2 m environ (ann. 11.7, ph. 4) ;
 - en amont de la digue, étang de 1 500 à 2 000 m² (ann. 11.7, ph. 5 et 6) d'où émergent deux vestiges de piliers en maçonnerie (ann. 11.7, ph. 7 et 8).

Périodiquement, l'étang se vidange totalement et rapidement (en une nuit) et l'eau disparaît par le fond. En période d'étiage, il reste une zone argileuse humide marquant

l'emplacement du siphon. Ces vidanges totales (ou partielles) se sont produites 7 fois en 60 ans dont 4 fois ces 20 dernières années.

Le puits décrit précédemment serait la fosse d'exploitation occidentale. Nous n'avons pas retrouvé la trace de la fosse est ni du puits d'exhaure qui pourrait se situer aux environs du captage SIDEN.

Immédiatement au sud du puits, on retrouve le talus de la voie ferrée d'évacuation du minerai qui a une direction sud sur une centaine de mètre avant de se raccorder à angle droit avec un autre axe de roulement ouest-est qui, en fonction de la topographie, était en déblai ou en remblai.

Tous les talus ont été édifiés avec l'argile rouge qui constituait la gangue stérile du minerai de fer (ann. 11.7, ph. 9).

Vers l'ouest, cette voie est en déblai jusqu'au-delà du croisement de la D20 et de la D170 ; puis à partir de l'extrémité ouest de la parcelle 591, elle est en remblai jusqu'à la voie ferrée d'Aulnoy à Hirson (ann. 11.3).

Vers l'est, elle se poursuit sur 450 m, moitié en remblai et moitié en déblai, avant de franchir en remblai le ruisseau de la parcelle 444. Au-delà, la topographie plus plane n'a pas nécessité d'infrastructures pour la voie, on en retrouve la trace à 0,4 km, du chemin de fer de Fourmies à Maubeuge où il est en déblai et à 1 km à l'ouest du chemin du haut fourneau où, sur 120 m, on observe un reste de talus remblayé en argiles rouges (ann. 11.4).

La voie se situait toujours dans les bois ou en lisière de bois. Son extension vers l'est montre qu'elle ne servait pas seulement à évacuer le minerai rouge de la minière de Couplevoie.

**** Reconnaissances dans le bois de Glageon***

A l'ouest de la patte d'Oie (D20, D170) et au sud de talus de l'ancienne voie ferrée, on retrouve une dizaine de puits circulaires coniques de 4 à 6 m de diamètre dont certains sont pleins d'eau (ann. 11.7, ph. 10 et 11). Ils sont peu profonds (1 m au plus). Ils s'alignent suivant une direction N60°. Côté est ils sont espacés de 40 m mais vers l'ouest de 20 m. On retrouve ces puits à l'ouest de la voie sur la commune de Féron. On n'observe pas d'argiles rouges sur le bord de ces puits. On peut donc penser à des anciens puits de mines de type 1 pour la mine jaune.

A l'ouest, entre le chemin dit "des mines" et la commune de Trélon, il y a sur plus de 400 m un alignement de 9 "trous" de diamètre variant de 4 à 12 m (an. 11.4, 11.7, ph. 12) pouvant correspondre à d'anciens puits, d'espacement irrégulier (métrique à décimétrique) et parfois reliés entre eux par une tranchée. Ils sont intercalés avec des

structures ovoïdes de 5 à 10 m de large sur 15 à 30 m de long (ann. 11.7, ph. 13) pouvant correspondre à d'anciennes minières à ciel ouvert. Ils sont peu profonds mais les 3 premiers à l'est (diamètres 10/12 m, 4 m et 7/8 m), pleins d'eau et encombrés de branchages morts, ont une profondeur inconnue (ann. 11.7, ph. 12 et 14 à 16).

Entre le chemin dit "des mines" et le chemin du haut fourneau à l'ouest, la mine jaune a certainement été exploitée aussi le long de la parcelle 174 mais les vestiges de travaux sont ici plus atténués.

3.10.3. Conclusion

Mine rouge. Le pendage N50° et la profondeur de 50 m, comme la faible extension W-E des travaux limitent l'emprise au sol de la zone des travaux. D'autre part, les galeries d'exploitation de 1,50 m de section carrée, boisées et remblayées depuis plus de 120 ans présentent peu de risques de tassement.

Quant à l'étang de la minière, il est dans une propriété privée et clôturée. Les propriétaires M. et Mme Beussart ne sont pas indisposés ni inquiétés par les vidanges qui sont peu fréquentes et dont l'origine inconnue serait très difficile à définir.

Il n'y a donc pas de travaux à préconiser.

Mine jaune. Tous les anciens travaux se situent dans le bois de Glageon où leur faible profondeur les transforme en abreuvoirs pour gibiers. Seuls les trois premiers en limite de la commune de Trélon à l'est ont des profondeurs inconnues. Mais compte tenu de leur diamètre (4 à 12 m), il faudra les contrôler car ils pourraient représenter un danger pour les promeneurs. Ils se situent à proximité immédiate d'un chemin forestier.

3.10.4. Travaux à réaliser

Les 3 puits situés à l'est de la commune ont été visités avec M. Jean Roucou en septembre, soit 5 mois après nos premières observations :

- le puits occidental (7/8 m) était sec ;
- le puits central (4 m) ne renfermait plus d'eau et le fond était occupé par 60 cm de boues et de végétaux en décomposition ;
- le puits oriental (10/12 m) ne renfermait plus que quelques centimètres d'eau sur le fond boueux que nous n'avons pas pu sonder.

Dans chaque puits, le niveau maximal de l'eau, souligné par les herbes mortes, n'excède pas 60 à 70 cm d'épaisseur. D'après M. Roucou, responsable de l'exploitation forestière,

ce niveau d'eau est atteint après les fortes précipitations et redescend rapidement dans la semaine qui suit.

Ces puits constituent un point de fixation pour le gros gibier et leur faible profondeur ne présente pas de risques pour les promeneurs qui passent sur le layon de lisière de bois ou sur le "chemin des mines".

Suite à cette visite, nous avons eu une réunion avec Monsieur le Maire. MM. Lebon et Roucou ont décidé d'entourer les deux puits est par deux rangs de barbelés laissant l'accès au gros gibier, et de signaler la présence des puits par un panneau.

La profondeur maximale de ces puits est de 1,20 à 1,30 m (boue + eau), ce qui ne représente aucun risque pour les promeneurs ou les chasseurs. Le comblement de ces puits n'est pas justifié.

3.11. TRELON (59132) - (ann. 12)

3.11.1. Enquête documentaire et administrative

Nous avons été reçus par M. Potie, secrétaire général qui nous a mis en relation avec M. Nicaise directeur d'école retraité et corédacteur de la plaquette du tricentenaire de Trélon. M. Potie nous a signalé l'existence d'un fontis, en bordure de la rue des Haies dans le thalweg du Rieu des hameaux, qui a été comblé à 3 reprises au cours des 9 dernières années.

M. Lengrand, brigadier de police, nous a assisté dans la consultation du cadastre et la réalisation de photocopies des plans.

Situation administrative

La concession de Trélon-Ohain a été accordée au Comte de Mérode par décret du 19 avril 1811. Le 28 février 1926 une demande de renonciation déposée par les héritiers du comte est suivie d'une enquête publique du 9/01 au 9/09/1928. Les héritiers étant revenus sur leur décision, le décret n'a pas été promulgué.

La concession, toujours valide, est actuellement détenue par M. Louis de Tulle de Villefranche.

Nous n'avons pas retrouvé d'archives ni de plans sur les travaux réalisés entre 1811 et 1877. Le château a été réquisitionné durant les deux derniers conflits mondiaux et les archives ont certainement disparu. Une correspondance, adressée à la princesse de Mérode pour demander d'accéder aux archives familiales, est restée sans suite.

Données minières

La mine jaune. Elle n'a été exploitée qu'à la lisière nord du bois de Trélon où nous avons retrouvé deux anciens sites d'exploitation :

- au carrefour de la rue des Haies et du chemin rural dit des aissements ;
- à l'est du captage SIDEN.

En 1852, A. Meugy donne une production de 45 000 m³ cumulés pour Ohain et Trélon.

La mine rouge. La couche principale d'oligiste de 2 m de puissance à un pendage nord de 50° environ. Elle a été exploitée par 17 puits de 50 m de profondeur. Les puits étaient espacés de 120 m et l'exploitation par tranches montantes remblayées se faisait jusqu'à 60 m de part et d'autre des puits. Le premier puits a été foncé aux environs de l'étang de

la rue des Haies et les suivants ont été foncés vers l'est au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le dernier puits réalisé, le n° 17, correspond au Trou Beumont sur la commune d'Ohain.

Une galerie d'exhaure à 50 m de profondeur partait au niveau des anciens puits de la parcelle 201 section D2 (près aux bosses). De direction NW elle se jetait à 1 800 m dans le Rieu des hameaux sur la commune de Glageon. Le point de sortie n'est plus visible (talus de la voie ferrée et carrière de Bocahut), mais dans le pré Demiselle il y a deux puisards sur le tracé de la galerie qui avait une section carrée de 1,20 m. Il y a toujours un courant d'eau claire et fraîche qui se tarit en période estivale.

3.11.2. Enquête de terrain (ann. 12.3, 12.4 et 12,5)

Le contrôle des points de l'annexe 11 et des indications portées sur les extraits de POS ont été réalisés :

- A.9.1 + C 3.1 - Section C3, parcelles 114-115. Aucune observation. Il y a confusion avec le pré Demiselle.
- A.9.2 + C 3.2 - Section B2 parcelle 236 - Aucune observation. Il y a confusion avec la parcelle 232 de la section D.
- D7 - Section C2. Bois de la Coulonnière, il s'agit d'une carrière de pierres bleues.
- Section D2 - C'est sur cette feuille que se situent la presque totalité des observations qui se répartissent suivant 4 types :
 - les fontis,
 - les minières (mine jaune) cf. paragraphe précédent,
 - les minières ou zones d'effondrement,
 - les monticules d'argiles des anciens puits.

Les fontis sont signalés dans l'annexe 11. Ils se localisent dans le bassin versant du Rieu des Hameaux où ils forment trois groupements :

- secteur de "Pré Demiselle". Deux fontis (3 à 5 m de diamètre) sont en formation permanente (ann. 12.6, ph. 1 et 2) dans la partie centrale de la parcelle 241. Dans le coin SW de la parcelle, le dépôt de déchets d'origine diverse a été réalisé pour combler un trou de dimensions décamétriques ;
- secteur de "Haie à Noisette". Dans les parcelles 233 et 236 (ann. 12.6, ph. 3). On ne dénombre pas moins de 9 fontis de 1 à 10 m de diamètre dont un s'est formé la veille de notre visite. Ces fontis sont comblés périodiquement (échéance annuelle ou bi-annuelle) par M. Didier Mestagh qui exploite aussi le pré Demiselle ;

- secteur de la "Fosse Morlay" :

- dans les parcelles 181 et 182, il y a 3 fontis sensiblement alignés W-E et espacés de 40 m les uns des autres. Ils ont été comblés par M. Daniel Flamme il y a 2 ou 3 ans (ann. 12.6, ph. 4) ;
- dans la parcelle 192, M. Fressencourt nous a signalé un fontis qui s'était formé quelques jours avant notre visite le 3/04/97 (ann. 12.6, ph. 5), sa forme était en cloche, 80 cm de diamètre au sol et 1,50 m à 1 m de profondeur ;
- dans la parcelle 485, M. Bertrand nous signale l'apparition d'un fontis dans son garage en 1996 et nous signale d'autres fontis dans les parcelles voisines :
 - dans la parcelle 295, un fontis en 1995 ;
 - dans la parcelle 291/517, un fontis en 1995 et un en 1980.

Ces quatre fontis de diamètre métrique et de faible profondeur n'ont pas rejoué après remblaiement.

- Au nord du secteur de la "Haie Pouffart" aux environs du captage SIDEN :

- M. Bertrand Aimé nous a montré le fontis du bord de route signalé par M. Potie, qui a été remblayé pour la dernière fois en 1996 (ann. 12.6, ph. 6) ;
 - dans les parcelles 159 et 160, M. Fressencourt nous a signalé 2 fontis récents (environ 15 jours) dans un ancien maïs (an. 12.6, ph. 7 et 8). Un mois plus tard ces fontis étaient déjà comblés avant les labours (ann. 12.6, ph. 9 et 10).
- Sur le flanc nord du Thalweg, dans la parcelle 133 au sud du chemin de la Capelle à Chimay, un fontis a été comblé il y a quelques années.

Les minières ou zones d'effondrement

A l'ouest de la ferme de M.Mestagh Gérard (19 rue des Haies), on observe une dépression orientée W-E en forme de "couloir".

Au-delà du virage de l'étang, à l'est du ruisseau, il y a une ancienne carrière qui se poursuit vers l'est par un "couloir" de 10 à 15 m de large et de 2 m de profondeur (ann. 12.6, ph. 11). Ce couloir se poursuit vers l'est dans les parcelles 201, 197, 196 et 195, il est doublé par un couloir parallèle dans la parcelle 524 au sud de la 196.

Les monticules d'argiles des anciens puits

Les anciens puits avaient une section rectangulaire de 1,65 x 1,40 m, ils étaient équipés de cadres et de planches, possédaient une gaine à échelle dans un des coins. Le minerai était extrait par un treuil à bras dans des barils de 24 l. La fraction de gangue argileuse rouge était très importante. Après criblage, l'argile rouge était redescendue comme remblai mais il reste toujours un tas plus ou moins volumineux autour du puits. Pour des raisons diverses, ces tas résiduels ont pu disparaître en cent ans.

Nous n'avons pas pu retrouver tous les puits de l'exploitation qui devaient être au nombre de 15 sur la commune de Trélon. Les parcelles concernées sont d'ouest en est :

- D2 - 214, un monticule d'argile rouge de 8 m de large et 1 m de haut au sud du pré et un fontis de 5 m de large et de 50 cm de profondeur à l'est en bord de route. Il a été comblé à plusieurs reprises ;
- D2 - 502, un bouquet d'arbres peut marquer l'emplacement d'un ancien puits ;
- D2 - 201, c'est le "pré aux bosses" où se situent deux monticules de 50 m de diamètre et de 3 à 5 m de haut qui forment deux bosquets espacés d'une quarantaine de mètres (ann. 12.6, ph. 12) ;
- D2 - 524, il n'y a pas de monticule mais les argiles rouges "affleurent" sur la bordure ouest de la parcelle à hauteur des deux monticules précédents ;
- D2 - 194, un monticule de 8 sur 8 m, constitué par de la terre arable marron, se situe dans l'alignement du couloir en creux. L'absence d'argiles rouges nous fait douter sur son origine minière.

Plus à l'est entre la rue des Haies à l'ouest et la départementale D963 à l'est, on retrouve un alignement WE de 7 puits qui rappelle la disposition décrite par A. Meugy dans son rapport de 1852 :

- D2 - 303, couloir en creux W-E avec une dépression (puits ?) à chaque extrémité (ann. 12.6, ph. 13) ;
- D2 - 302, argiles rouges dans broussailles mais pas de monticule, il a dû être arasé ;
- D2 - 170, dans cette parcelle 4 monticules sont alignés d'ouest en est (ann. 12.6, ph. 14) :
 - . le premier en bord de parcelle se situe à 140 m du précédent. Il est double et correspond à deux tas d'argiles rouges séparés par un replat où se situe le puits comblé par quelques palettes (ann. 12.6, ph. 15) ;

- . le deuxième (centre ouest) se situe à 60 m, le puits est central et comblé par de vieilles palettes, le monticule d'argiles rouge disposé en croissant, ouvert au nord, autour du puits (ann. 12.6, ph. 16). L'ensemble fait 30 sur 30 m et 3 à 4 m de hauteur ;
- . le troisième (centre est) se situe à 120 m du précédent, le puits est central et nous avons la même disposition en croissant que précédemment. Le monticule a 25 m de diamètre et 3 à 4 m de hauteur (ann. 12.6, ph. 17) ;
- . le quatrième (est) se situe à 120 m, en bordure de la départementale 963. Le puits est central mais le monticule est moins grand que les précédents (25 x 15 m) (ann. 12.6, ph. 18).

NB. Les palettes déposées dans les puits ouest et centre ouest ne sont là que dans le but de créer des garennes artificielles.

3.11.3. Conclusion

Les anciennes minières de la mine jaune en bordure du bois communal ne présentent aucun risque.

Dans l'alignement des anciens puits de type 2 de la mine rouge ainsi que les couloirs en creux, on ne remarque aucun désordre à la surface des terrains imputables à l'existence de ces anciens travaux. Le seul fontis observable dans cet environnement se situe dans la parcelle D2 214, située en zone verte, et il semble stabilisé.

Les fontis, situés dans le bassin versant du Rieu de Hameaux, sont quant à eux très "actifs" et en formation permanente. S'ils ne constituent pas un risque au sens strict du terme, ils constituent une gêne pour les exploitants agricoles qui doivent les reboucher.

Mais il se situent tous trop loin de l'emprise des travaux miniers (emprise au sol de 60 m nord sud) pour être imputables à la présence de ces derniers. Ils sont certainement liés à des phénomènes naturels de dissolutions karstiques dans les calcaires givetiens qui constituent le substratum de cette vallée.

Au vu de ces résultats, il n'y a aucune suite à donner.

NB. A cause de l'assèchement saisonnier, les eaux de la galerie d'exhaure n'ont pas pu être prélevées pour analyse. Les analyses sont reportées à l'automne.



4. Conclusion

La recherche des anciennes exploitations minières pour le minerai de fer dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe a été réalisée à la demande de la DRIRE Nord - Pas-de-Calais dans le cadre des actions de Service public du BRGM (fiche programme de Service public 97-G311).

L'enquête a porté sur 11 communes de l'arrondissement :

- pour 9 d'entre elles : Damousies, Féron, Fourmies, Wallers-Trélon, Rousies, Ferrière La Petite, Sars Poteries, Ohain et Trélon, les observations de terrain n'ont pas permis l'identification de vestiges d'exploitations minières pouvant être à l'origine de risques, pour les biens et les personnes, dans les communes considérées du moins en l'état actuel des connaissances. Aucune suite ne sera donc donnée ;
- pour Boussois, deux fontis à l'origine incertaine (liée à d'anciens travaux miniers souterrains ou à un tassement différentiel de déblais mal compactés) ont amené la DDE à prononcer une suspension de l'autorisation de bâtir.

Des travaux complémentaires, deux tranchées de reconnaissance, réalisées par la commune le 11 septembre 1997 nous ont permis d'identifier l'origine naturelle des fontis observés à la surface du talus :

- pour Glageon, trois anciens puits d'exploitation de la mine jaune, situés en lisière nord du bois de Glageon à la limite de la commune de Trélon remplis d'eau nous ont amené à effectuer une deuxième visite cinq mois plus tard. Ils étaient asséchés et leur profondeur totale est de 1,2 à 1,3 m. Ils ne représentent aucun risque pour les biens et les personnes.

Annexes

Ann. 1 - Recherche des exploitations de minerai de fer dans l'Avesnois (documents du service de l'inspection des carrières souterraines du département du Nord).
Note SDICS du 8/12/1977.

Ann. 2 - DAMOUSIES

Ann. 2.1 - Annexe 7 de la note SDICS du 8/12/1977.

Ann. 2.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 12 mars 1997.

Ann. 2.3 - Trois extraits de carte POS.

Ann. 3 - FERON

Ann. 3.1 - Annexe 8 de la note SDICS du 8/12/1977.

Ann. 3.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 12 mars 1997.

Ann. 3.3 - Un extrait plan cadastral.

Ann. 3.4 - Un extrait du POS.

Ann. 4 - FOURMIES

Ann. 4.1 - Annexe 9 de la note SDICS du 8/12/1977 et planche 2B.

Ann. 4.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 4 mars 1997.

Ann. 4.3 - Un extrait du POS.

Ann. 4.4 - Un extrait du plan des rues.

Ann. 5 - WALLERS-TRELON

Ann. 5.1 - Annexe 12 de la note SDICS du 8/12/1977.

Ann. 5.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 14 mars 1997.

Ann. 5.3 - Plan cadastral réduit à 1/4 000 de la section A4.

Ann. 6 - ROUSIES

Ann. 6.1 - Annexe 15 de la note SDICS du 8/12/1977.

Ann. 6.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 14 mars 1997.

Ann. 7 - FERRIERES LA PETITE

Ann. 7.1 - Annexe 14 de la note SDICS du 8/12/1977, plus extrait POS.

Ann. 7.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 12 mars 1997.

Ann. 7.3 - Planche photos (2 photos).

Ann. 8 - SARS-POTERIES

Ann. 8.1 - Annexe 16 de la note SDICS du 8/12/1977.

Ann. 8.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 14 mars 1997.

Ann. 8.3 - Planche photo (1 photo).

Ann. 9 - BOUSSOIS

- Ann. 9.1 - Annexe 13 de la note SDICS du 8/12/1977, plus extrait de POS.
- Ann. 9.2 - Lettre DEI3S/MPR/CB/DC du 12 mars 1997.
- Ann. 9.3 - Plan de situation des zones de l'étude SDICS relatives à la sécheresse.
- Ann. 9.4 - Planches photos (10 photos).
- Ann. 9.5 - Extrait du POS : plan de positionnement des fontis.

Ann. 10 - OHAIN

- Ann. 10.1 - Annexe 17 de la note SDICS du 8/12/1977.
- Ann. 10.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 12 mars 1997.
- Ann. 10.3 - Trois extraits du POS.
- Ann. 10.4 - Un extrait du plan du village.
- Ann. 10.5 - Cadastre réduit à 1/4 000 : feuille n° 3 section B.
- Ann. 10.6 - Cadastre réduit à 1/4 000 : feuille n° 1 section D.
- Ann. 10.7 - Extrait carte géologique à 1/50 000 de Trélon et Hirson agrandi à 1/25 000 avec positionnement des anciens travaux et des fontis.
- Ann. 10.8 - Extrait carte IGN à 1/25 000 avec positionnement des anciens travaux et des fontis.
- Ann. 10.9 - Planches photos (11 photos).

Ann. 11 - GLAGEON

- Ann. 11.1 - Annexe 10 de la note SDICS du 8/12/1977, et extrait cadastral.
- Ann. 11.2 - Lettre DEI3S/MPR/CB/DC du 12 mars 1997.
- Ann. 11.3 - Feuille cadastre à 1/4 000, feuille D2.
- Ann. 11.4 - Feuille cadastre à 1/4 000, feuille D4.
- Ann. 11.5 - Extrait carte géologique à 1/50 000 de Trélon et Hirson agrandi à 1/25 000 avec positionnement des anciens travaux et des fontis.
- Ann. 11.6 - Extrait carte IGN à 1/25 000 avec positionnement des anciens travaux et des fontis.
- Ann. 11.7 - Planches photos (16 photos).

Ann. 12 - TRELON

- Ann. 12.1 - Annexe 11 de la note SDICS du 8/12/1977, plus 3 extraits de POS.
- Ann. 12.2 - Lettre DRIRE DEI3S/MPR/CB/DC du 12 mars 1977.
- Ann. 12.3 - Plan cadastre à 1/4 000, feuille D2.
- Ann. 12.4 - Extrait carte géologique à 1/50 000 de Trélon et Hirson agrandi à 1/25 000 avec positionnement des anciens travaux et des fontis.
- Ann. 12.5 - Extrait carte IGN à 1/25 000 avec positionnement des anciens travaux et des fontis.
- Ann. 12.6 - Planches photos (18 photos).

Annexe 1

Recherche des exploitations de minerai de fer dans l'Avesnois (documents du service de l'inspection des carrières souterraines du département du Nord). Note SDICS du 8/12/1977.

SERVICE DE L'INSPECTION DES
CARRIERES SOUTERRAINES

RECHERCHE DES EXPLOITATIONS DE MINERAI DE FER
DANS L'AVESNOIS

A la suite d'un effondrement qui s'est produit sur le territoire de la commune de GLAGEON, le S.D.I.C.S. a effectué une enquête sur le terrain en compagnie de Mr Leclercq, ingénieur subdivisionnaire du Service de l'Industrie et des Mines du Nord - Pas-de-Calais.

Comme au cours de cette enquête il est apparu que d'autres fontis se sont déjà formés dans cette région, Monsieur l'Ingénieur en Chef des Mines chargé du S.I.M. du Nord - Pas-de-Calais et du S.D.I.C.S. nous a demandé d'effectuer une enquête générale sur les anciennes mines de fer de l'arrondissement d'AVESNES-SUR-HELPE.

0 0
0

Pour la réalisation de cette enquête nous avons consulté :

- . Le Centre National des Archives du B.R.G.M. à Orléans,
- . Les archives départementales,
- . Les archives d'une dizaine de communes de l'Avesnois,
- . Les cinq personnes qui détiennent encore des concessions d'exploitation dans ce secteur. _

Cette consultation n'a été positive qu'au niveau du B.R.G.M. qui nous a communiqué :

- . 1 extrait de la thèse de Mr Alphonse Meugy, Docteur ès Sciences 1855,
- . 1 compte-rendu sur un échantillon de pyrite de Messieurs Daniel Limacher et Jean Prouvost,
- . 1 notice sur le gisement, l'exploitation et le lavage du Minerai de fer dit d'alluvion, dans l'arrondissement d'AVESNES - Annales des Mines 1841 -
- . 1 article sur le gisement, l'âge et le mode de formation des minerais de fer du Nord et de la Belgique - Annales des Mines 1855 -

.../...

La lecture de ces ouvrages nous a permis de trouver quelques indices répartis sur 4 communes de l'arrondissement d'Avesnes/Helpe.

Des enquêtes sur place ont donc été organisées dans ces communes au cours desquelles les agents du S.D.I.C.S. ont pris contact avec :

- les maires,
- les secrétaires de mairies,
- les personnes âgées,
- et surtout à chaque fois que cela était possible avec les gens intéressés par l'histoire locale, ce qui se trouve assez couramment dans les villages du Nord.

Toutes ces enquêtes, souvent très longues, ont mis en évidence diverses exploitations sur les territoires des quinze communes suivantes :

- DAMOUSIES
- FERON
- FOURMIES
- GLAGEON
- OHAIN
- TRELON
- WALLERS-TRELON
- BOUSSOIS
- FERRIERE-LA-PETITE
- ROUSIES
- SARS-POTERIES
- LEVAL
- MONCEAU-ST-WAST
- PONT-SUR-SAMBRE
- et ST-HILAIRE-SUR-HELPE.

Les renseignements que nous avons pu recueillir sont décomposés suivant les quatre paragraphes suivants :

- A) Exploitation du minerai de fer par galeries souterraines,
- B) Exploitation du minerai de fer par carrières à ciel ouvert,
- C) Fontis,
- D) Exploitations diverses (calcaire de l'Avesnois, terre à pots).

Tous les indices sont reportés sur les plans au 1/25.000e (plans n° 1 à 4) et sur le plan d'ensemble au 1/100.000e (plan n° 5).

Les exploitations souterraines de minerai de fer et de terre à pots sont représentées en rouge tandis que les exploitations à ciel ouvert sont en vert.

0 0
0

.../...

A) EXPLOITATION DE MINERAI DE FER PAR GALERIES SOUTERRAINES

DAMOUSIES (Plan 1)

- A₁ Section A-1 : Parcelles n° 110-111-112-113-114-115, une exploitation couvrant 5 à 6 hectares.
- A₂ Section A-1 : Parcelle n° 93, une exploitation dont le puits serait situé dans cette parcelle.
- A₃ Section B.1 : Une exploitation dont le puits serait situé dans la parcelle n° 270.
- A₄ Section B.2 : Une exploitation dont le puits serait situé dans la parcelle n° 363.

FERON - Lieudit "Le Trou de Féron" (plan 2)

- A₅ Une exploitation dont le puits se situerait section A-5 - Parcelle n° 297.

A₆ FOURMIES (plan 2)

Une carrière existerait partant de la rue Thierry et allant jusque derrière le peignage anglais où se situerait la partie la plus importante de l'exploitation.

A₇ GLAGEON (plan 2)

Il y eut une exploitation au lieudit "La Minière". Le puits se situe dans la section cadastrale D-4 - Parcelle n° 439. Il est comblé et des anciens bâtiments il ne reste que deux pans de mur.

A₈ OHAIN (plan 2)

"La Mine rouge" exploitée en direction de la Belgique et dont le puits serait situé section D-1 - Parcelle n° 125.

"Le trou Beumont" exploitation en direction de Couplevoie et Féron dont le puits serait situé section B-3 - Parcelle n° 306.

A₉ TRELON (plan 2)

Lieudit "Pré Demiselle" Section A-2 - Parcelle n° 114 : un puits s'y situerait. Lieudit "Haie à noisettes" une exploitation sous les parcelles n° 214 - 236 - 237 - 238 - Section D.2.

A₁₀ WALLERS-TRELON (plan 3)

Le village de Momignies, autrefois français est depuis 1815 rattaché à la Belgique. Le puits de la mine Bourges se situe sur son territoire très près de la frontière. Il est probable qu'une partie du champ d'exploitation soit située en territoire français.

B) EXPLOITATION DE MINERAI DE FER PAR CARRIERES A CIEL OUVERT

Minerai de fer extrait d'anciennes carrières d'exploitation de sable

B₁ BOUSSOIS (Plan 1)

Une carrière située dans l'angle formé par la rue Pasteur et le chemin d'Elesmes.

B₂ FERRIERE-LA-PETITE (Plan 1)

Carrière située à la limite du village de Quiévelon.

B₃ ROUSIES (Plan 1)

Carrière située dans l'angle formé par le C-20 et la D-136...

B₄ SARS-POTERIES (Plan 1)

Une carrière située rue du Baty.

Deux carrières situées de chaque côté du chemin rural dit de l'Escalier.

Une carrière située chemin rural dit des Cendriers.

0 0
0

C) FONTIS

C1 GLAGEON (plan 2)

Lieudit "La Minière"

Section D-4 - Parcelle n° 430 : un fontis - Prof. 2,00 m - \emptyset 1,50 m

Section D-4 - Parcelle n° 431 : un fontis - Prof. 2,00 m - \emptyset 1,50 m

Section D-4 - Parcelle n° 437 : un fontis - Prof. 7,00 m - \emptyset 1,20 m, doit être un ancien puits.

C2 OHAIN (plan 2)

Exploitation "Le Trou Beumont" - Section B.3 - Parcelle n° 288 : un fontis.

C3 TRELON (plan 2)

Lieudit "Pré Demiselle"

Section A-2 - Parcelle n° 114 : un fontis. Il est possible que ce soit un ancien puits car il y avait des poutrelles en fer.

Section A-2 - Parcelle n° 115 : un fontis \emptyset 4,00 m.

Lieudit "Haie à noisettes"

Section D-2 - Parcelle n° 214 : un fontis prof. 4,00 m - \emptyset 3 à 4,00 m

Parcelle n° 236 : deux débuts de fontis

Parcelle n° 237 : un fontis - prof. 1,50 m - \emptyset 2 à 3,00 m

Parcelle n° 238 : deux fontis, l'un prof. 4,00 m - \emptyset 3,00 m et l'autre prof. 4,00 m - \emptyset 5 à 6,00 m.

Les positions de tous ces fontis confirment les renseignements cités dans le paragraphe A.

0 0
0

.../...

D) EXPLOITATIONS DIVERSES

D1 FERRIERE-LA-PETITE (plan 1) .

Carrière de terre à pots située à la limite de Ferrière-la-Grande dans l'angle formé par la D-27 et la D-436.

La terre à pots était extraite par galeries souterraines.

Au creusement, les galeries avaient une hauteur inférieure à celle de la couche d'argile, ensuite l'on déboisait en reculant, le reste de la bonne terre tombait et était ramassé.

D2 FOURMIES (plan 2) _

Carrière Thierry à ciel ouvert (pierres bleues) située entre les rues Bouret et Thierry de part et d'autre du chemin rural.

D3 LEVAL (plan 4)

Minière de Leval : carrière à ciel ouvert (pierres) située au lieudit "Le Moulin

D4 MONCEAU-ST-WAST (plan 4)

Carrière à ciel ouvert (pierres) au lieudit "Le bout de la chapelle".

D5 PONT-SUR-SAMBRE (Plan 4)

"Mine de Quartes" carrière de sable.

Lors de la construction de la centrale électrique des sondages auraient rencontré du vide (mauvais remblayage ou poches de dissolution).

D6 ST-HILAIRE-SUR-HELPE (Plan 4)

"Minière de Baldaquin" Carrière de pierres à ciel ouvert qui se situait rue du château Gaillard.

D7 TRELON (plan 2)

"Minière du petit bois de la Coulonière" Carrière à ciel ouvert (pierres).

0 0
0

.../...

En conclusion, au cours de ces enquêtes nous avons localisé :

- 12 exploitations souterraines de minerai de fer,
- 8 exploitations de minerai de fer à ciel ouvert,
- 1 ancienne exploitation souterraine de terre à pots,
- et 7 anciennes exploitations à ciel ouvert de pierres et de sable.

Il est à noter que toutes les anciennes exploitations à ciel ouvert citées précédemment sont actuellement entièrement remblayées, elles ne sont donc plus visibles.

Comme ces remblais mis en place sont probablement des déchets urbains, ordures ménagères, etc., les terrains sont très instables et de ce fait il serait souhaitable de réaliser une étude de sol pour toute nouvelle construction dans ces zones comme cela se pratique déjà dans les zones d'anciennes carrières souterraines d'exploitation de craie.

Enfin il faut signaler que cette série d'enquêtes n'a certainement pas permis de retrouver toutes les anciennes exploitations de ce secteur, il en existe probablement encore beaucoup d'autres, il suffit de regarder le plan n° 6 sur lequel nous avons représenté en vert tous les filons de terrains ferrugineux recensés par Monsieur Meugy en 1855 pour se rendre compte que nous n'avons pas cerné le problème.

De nombreuses études et enquêtes sont encore nécessaires pour obtenir des résultats plus précis.

L'INGENIEUR DES TRAVAUX,



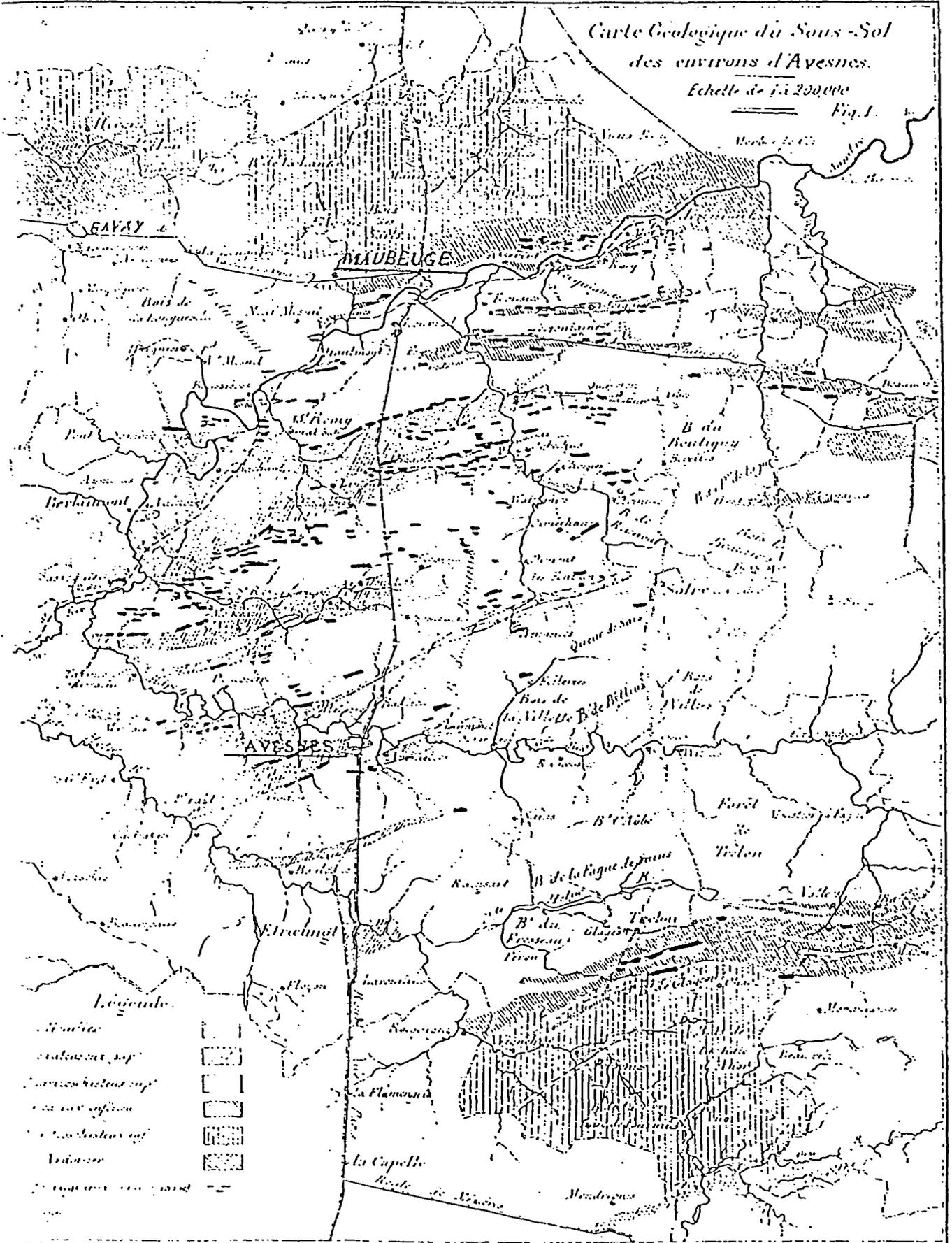
E. GRZELCZYK

- . Annexes 7 à 21 : comptes-rendus d'enquêtes
- . Annexes 22 à 25 : extraits d'archives du B.R.G.M.

Carte Géologique du Sous-Sol
des environs d'Avesnes.

Echelle de 1:250,000

Fig. 1.



Annexe 2 - DAMOUSIES

Ann. 2.1 - Annexe 7 de la note SDICS du 8/12/1977.

Ann. 2.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 12 mars 1997.

Ann. 2.3 - Trois extraits de carte POS.

DEPARTEMENT DU NORD

SERVICE DE L'INSPECTION DES
CARRIERES SOUTERRAINES

DOUAI, le 13 octobre 1977



DAMOUSIES

Renseignements sur les mines de fer situées dans le village
de DAMOUSIES.

Cadastre Section A1

Une exploitation couvrant 5 à 6 hectares (parcelles 110 - 111 - 112 - 113 -
114 - 115). Une seconde exploitation dont le puits serait situé dans la
parcelle 93.

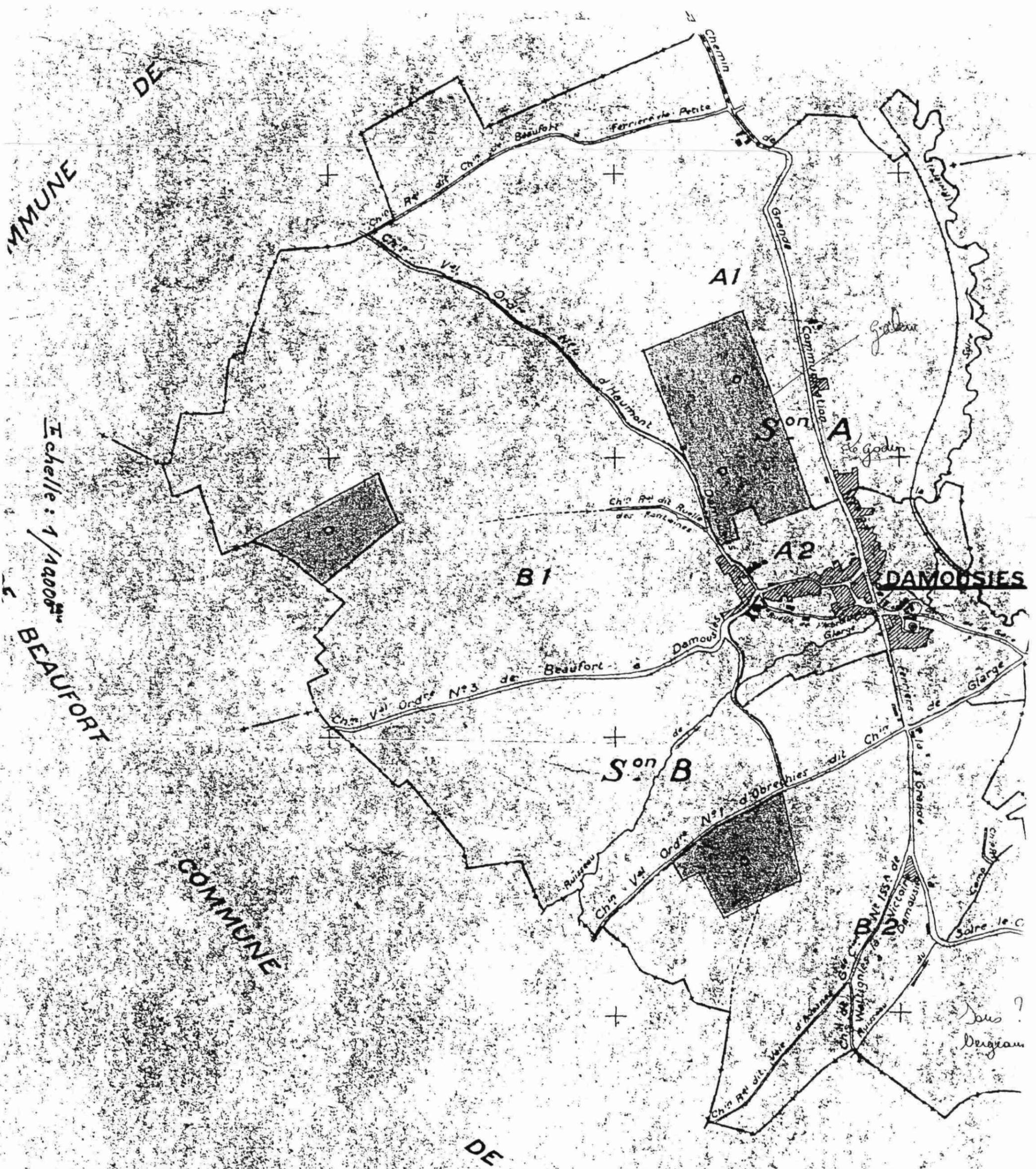
Section B 1

Une exploitation dont le puits serait situé dans la parcelle 270.

Section B 2

Une exploitation dont le puits était situé dans la parcelle 363.
Renseignements fournis par Monsieur Monon Félix, adjoint au maire.
Route de Beaufort à DAMOUSIES.

R. GUEUDIN



Echelle: 1/14000^{ème}
BEAUFORT

COMMUNE

DE

Parti au courrier 13/03

Préfecture de la Région Nord - Pas-de-Calais

DRIREDirection Régionale de l'Industrie,
de la Recherche et de l'EnvironnementMinistère de l'Industrie,
de la Poste et des TélécommunicationsNORD
PAS-DE-CALAIS

DOUAI, le 12 Mars 1997

M. COTTE

Ingénieur en Chef des Mines
Directeur

LE DIRECTEUR

à

Monsieur le Maire
de et à

59680 DAMOUSIES

DEI3S/MPR/CB/DC

OBJET : Mise en sécurité des exploitations de minerai de fer de l'Avesnois.

Monsieur le Maire,

D'après les informations recueillies par ma Direction, votre commune est concernée par la présence d'une ancienne mine de fer abandonnée.

Soucieux de ne pas laisser perdurer des installations n'ayant pas fait l'objet d'une mise en sécurité efficace, nous avons missionné le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour la réalisation d'une étude comprenant la description des sites existants et les propositions pour les éventuelles mises en sécurité à réaliser.

Cette étude servira de base à la demande de financement nécessaire pour la mise en sécurité effective des sites lorsque celle-ci s'avérera nécessaire.

L'étude du BRGM est lancée depuis peu. Elle se fonde sur des recherches historiques et sur les observations locales et détaillées des sites.

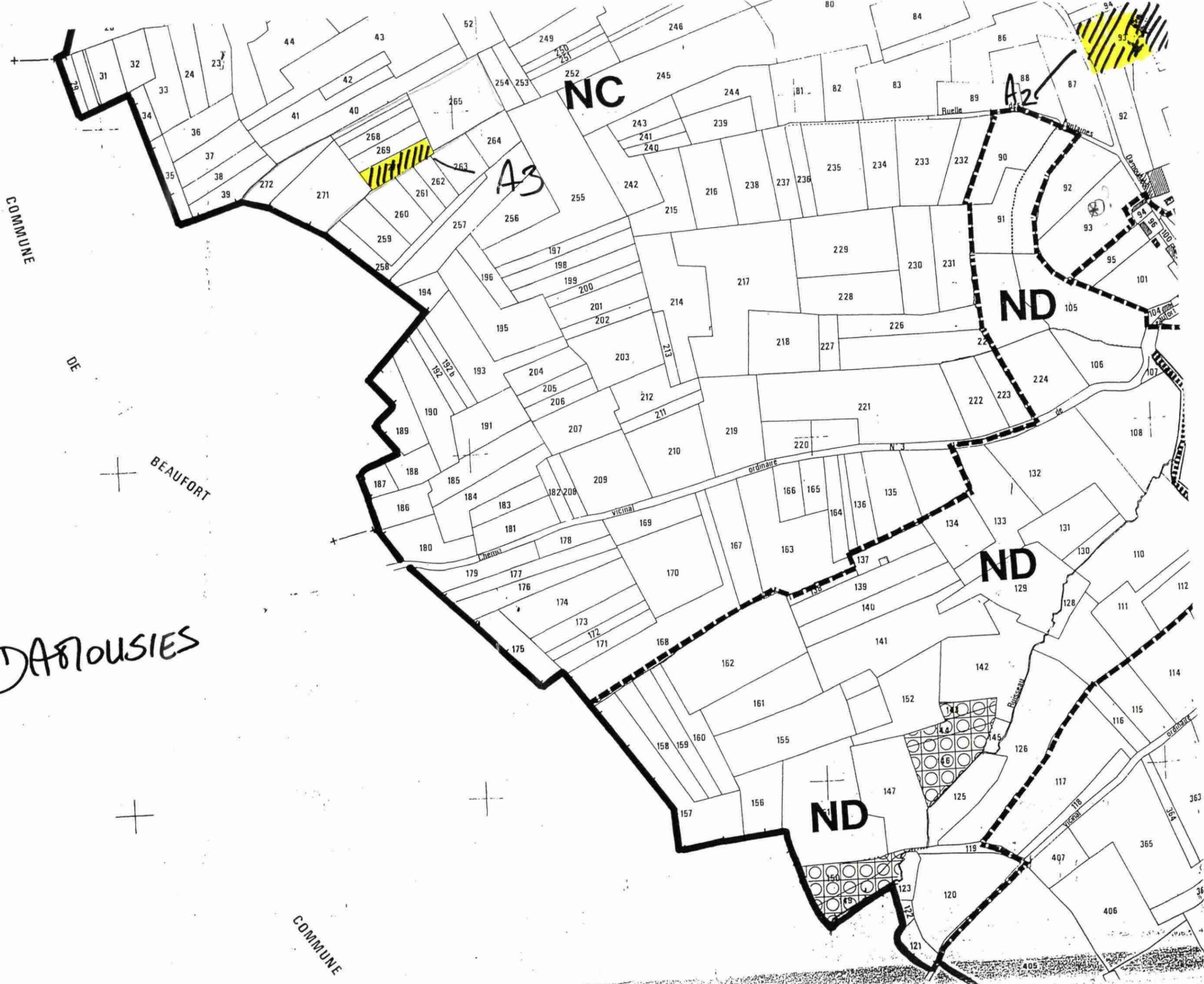
En conséquence, je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Monsieur Gilbert MAURIN, Ingénieur du Service Minier National du BRGM ou à Madame Charlotte VINCHON, Ingénieur du Service Géologique Régional du BRGM qui se présentera en votre mairie dans les jours à venir.

Il/Elle vous sollicitera pour l'obtention des éléments en votre possession sur la localisation et l'état de(s) ancienne(s) mine(s) de fer, de contacts avec les personnes de votre commune susceptibles de lui fournir ce type de renseignements (personnes âgées, personnes intéressées par l'histoire locale) et souhaitera être accompagné(e) lors de sa visite du(des) site(s) par un employé municipal.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

P/LE DIRECTEUR et par délégation
P/L'INGÉNIEUR DES MINES
Chef de la Division Environnement Industriel et Sol - Sous-Sol
L'INGÉNIEUR DIVISIONNAIRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

David RUEL



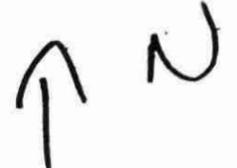
DARBOUSIES

COMMUNE



DARTO

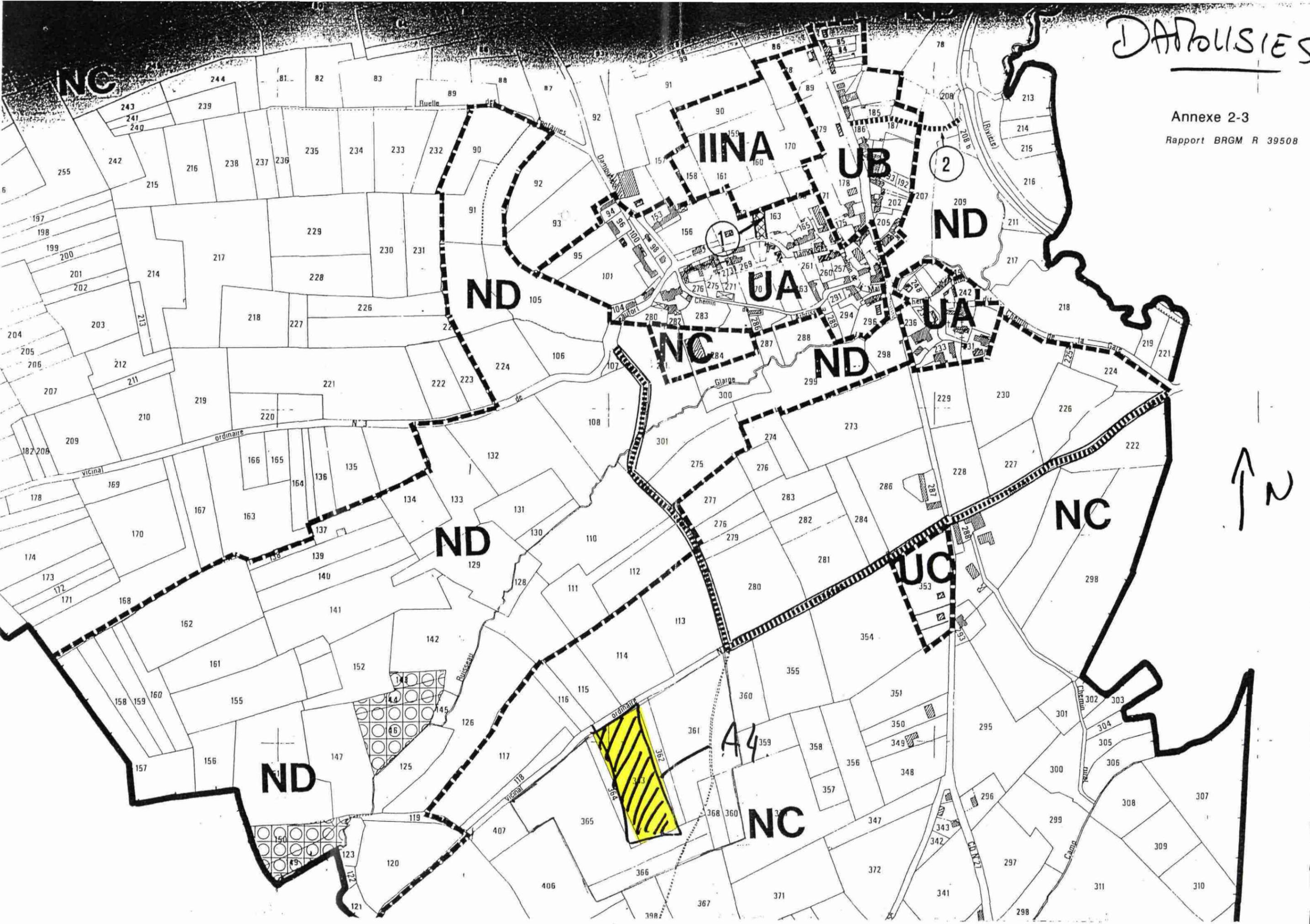
FERRIERE - LA - PETITE



Limites Travaux M. DUMONT (1845)

DARBOUSIES

Annexe 2-3
Rapport BRGM R 39508



Annexe 3 - FERON

Ann. 3.1 - Annexe 8 de la note SDICS du 8/12/1977.

Ann. 3.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 12 mars 1997.

Ann. 3.3 - Un extrait plan cadastral.

Ann. 3 4 - Un extrait du POS.

DEPARTEMENT DU NORD

SERVICE DE L'INSPECTION DES
CARRIERES SOUTERRAINES

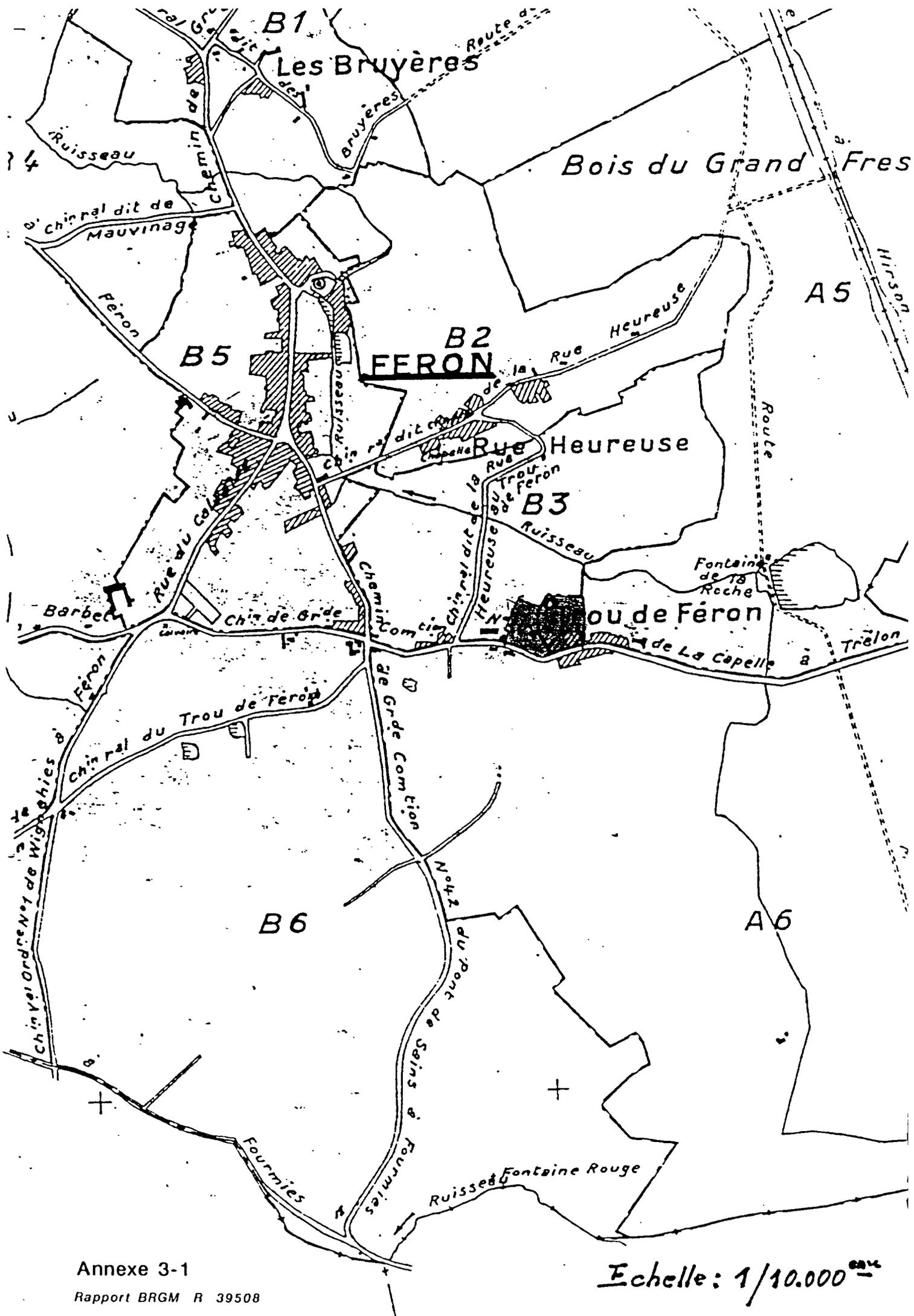
DOUAI, le 15 novembre 1977

Commune de: FERON

Lieudit "Trou de FERON" : exploitation de minerai de fer par galeries souterraines dont le puits d'extraction se situerait dans la section A5 parcelle n° 297. Propriété de Mr Bombard, route de Glageon à Féron (vu le propriétaire).

Renseignements fournis par le maire de la commune : Mr Lobet Edgar (Tel : 60-06-67).

R. GUEUDIN



Annexe 3-1

Rapport BRGM R 39508

Echelle: 1/10.000^{ca}

Parti par courrier
le 13/03

Préfecture de la Région Nord - Pas-de-Calais

DRIREDirection Régionale de l'Industrie,
de la Recherche et de l'EnvironnementMinistère de l'Industrie,
de la Poste et des TélécommunicationsNORD
PAS-DE-CALAIS

DOUAI, le 12 Mars 1997

M. COTTE
Ingénieur en Chef des Mines
Directeur

LE DIRECTEUR

à

Monsieur le Maire
de et à

DEI3S/MPR/CB/DC

59610 FERON

OBJET : Mise en sécurité des exploitations de minerai de fer de l'Avesnois.

Monsieur le Maire,

D'après les informations recueillies par ma Direction, votre commune est concernée par la présence d'une ancienne mine de fer abandonnée.

Soucieux de ne pas laisser perdurer des installations n'ayant pas fait l'objet d'une mise en sécurité efficace, nous avons missionné le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour la réalisation d'une étude comprenant la description des sites existants et les propositions pour les éventuelles mises en sécurité à réaliser.

Cette étude servira de base à la demande de financement nécessaire pour la mise en sécurité effective des sites lorsque celle-ci s'avérera nécessaire.

L'étude du BRGM est lancée depuis peu. Elle se fonde sur des recherches historiques et sur les observations locales et détaillées des sites.

En conséquence, je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Monsieur Gilbert MAURIN, Ingénieur du Service Minier National du BRGM ou à Madame Charlotte VINCHON, Ingénieur du Service Géologique Régional du BRGM qui se présentera en votre mairie dans les jours à venir.

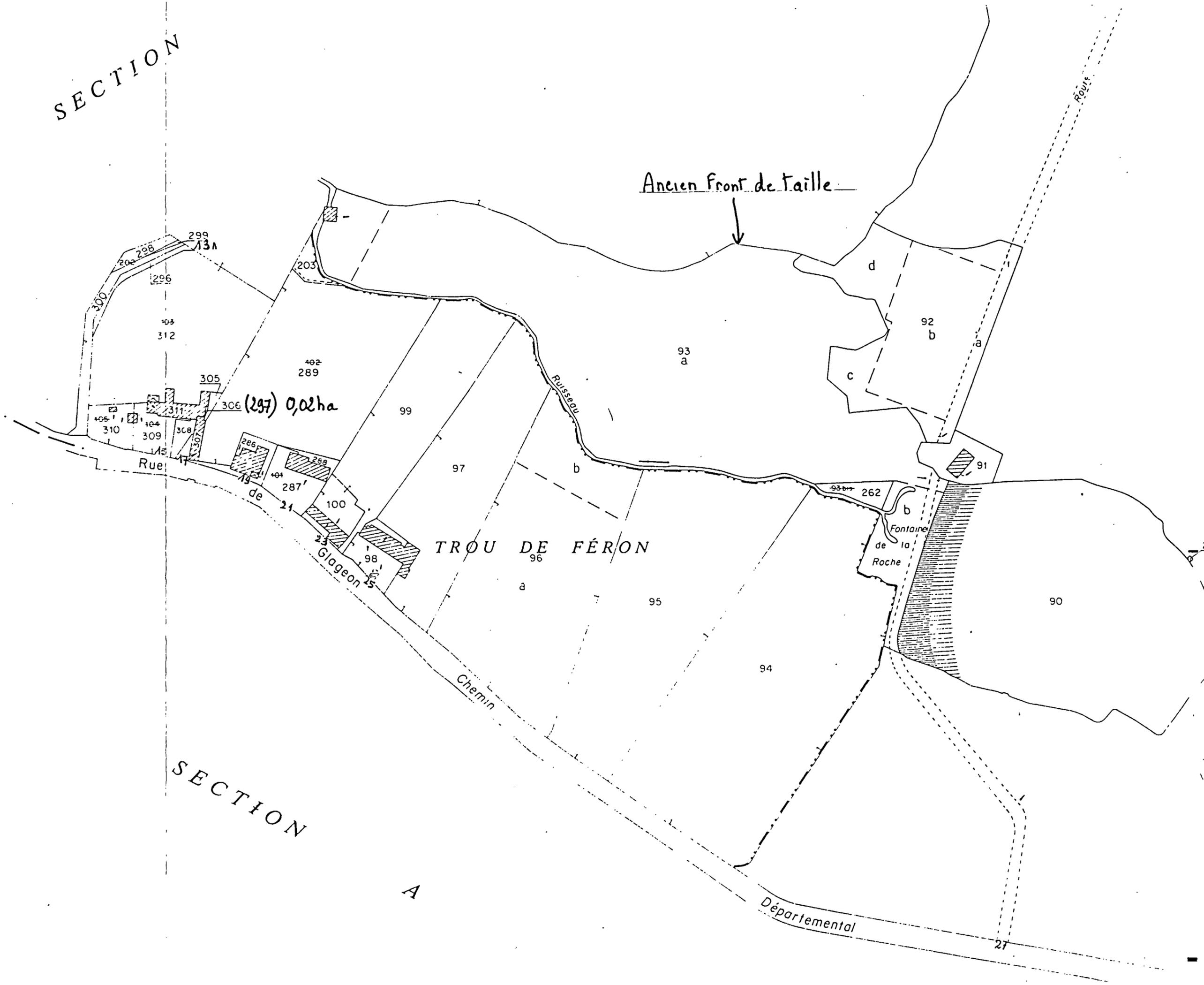
Il/Elle vous sollicitera pour l'obtention des éléments en votre possession sur la localisation et l'état de(s) ancienne(s) mine(s) de fer, de contacts avec les personnes de votre commune susceptibles de lui fournir ce type de renseignements (personnes âgées, personnes intéressées par l'histoire locale) et souhaitera être accompagné(e) lors de sa visite du(des) site(s) par un employé municipal.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

P/LE DIRECTEUR et par délégation
P/L'INGÉNIEUR DES MINES
Chef de la Division Environnement Industriel et Sol - Sous-Sol
L'INGÉNIEUR DIVISIONNAIRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

David RUEL

SECTION



Ancien front de taille

(297) 0,02ha

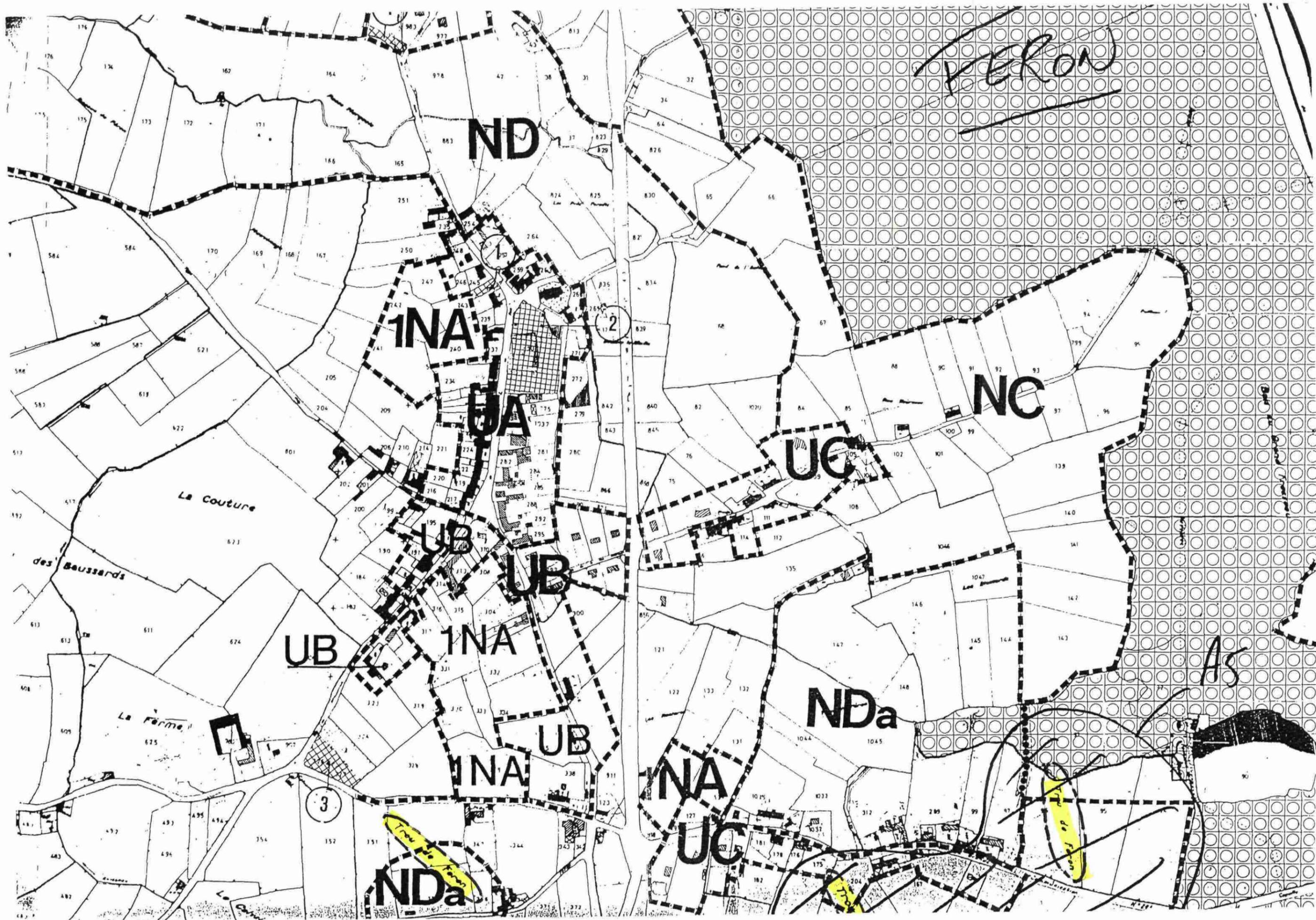
TROU DE FÉRON

Fontaine de la Roche

SECTION

A

Départemental



Annexe 4 - FOURMIES

Ann. 4.1 - annexe 9 de la note SDICS du 8/12/1977 et planche 2B.

Ann. 4.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 4 mars 1997.

Ann. 4.3 - Un extrait du POS.

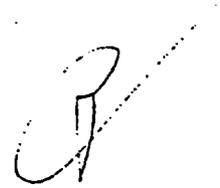
Ann. 4.4 - Un extrait du plan des rues.

DEPARTEMENT DU NORD

SERVICE DE L'INSPECTION DES
CARRIERES SOUTERRAINES

DOUAI, le 22 novembre 1977

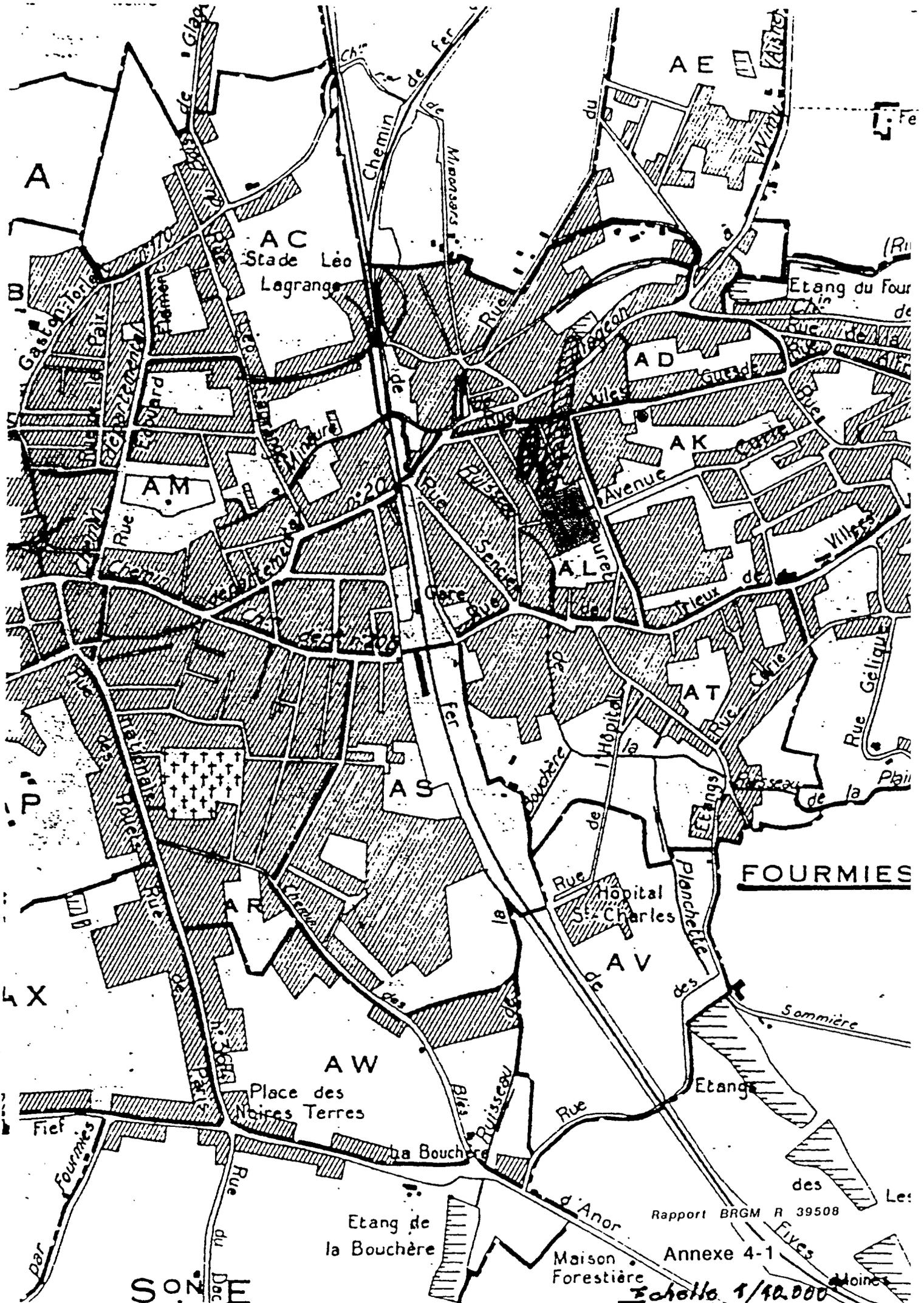
Commune de FOURMIES



Une carrière existerait, partant de la rue Thierry et allant jusque derrière le peignage anglais où se situerait la partie la plus importante de l'exploitation. Une seule certitude : une demande d'exploitation de minerai de fer par galeries souterraines existe (renseignements fournis par le secrétaire de mairie qui est formel à ce sujet). Quant à l'exploitation, aucune preuve.

Une carrière à ciel ouvert (pierres bleues) située entre les rues Bouret et Thierry de part et d'autre du chemin rural.

R. GUEUDIN



FOURMIES

Rapport BRGM R 39508

Annexe 4-1

Echelle 1/40.000

A

AC
Stade Léo
Lagrange

AD

AM

AL

AS

AV

AW

Place des
Noires Terres

Etang de
la Bouchère

Maison
Forestière

des
Les

des
Moines

4 X

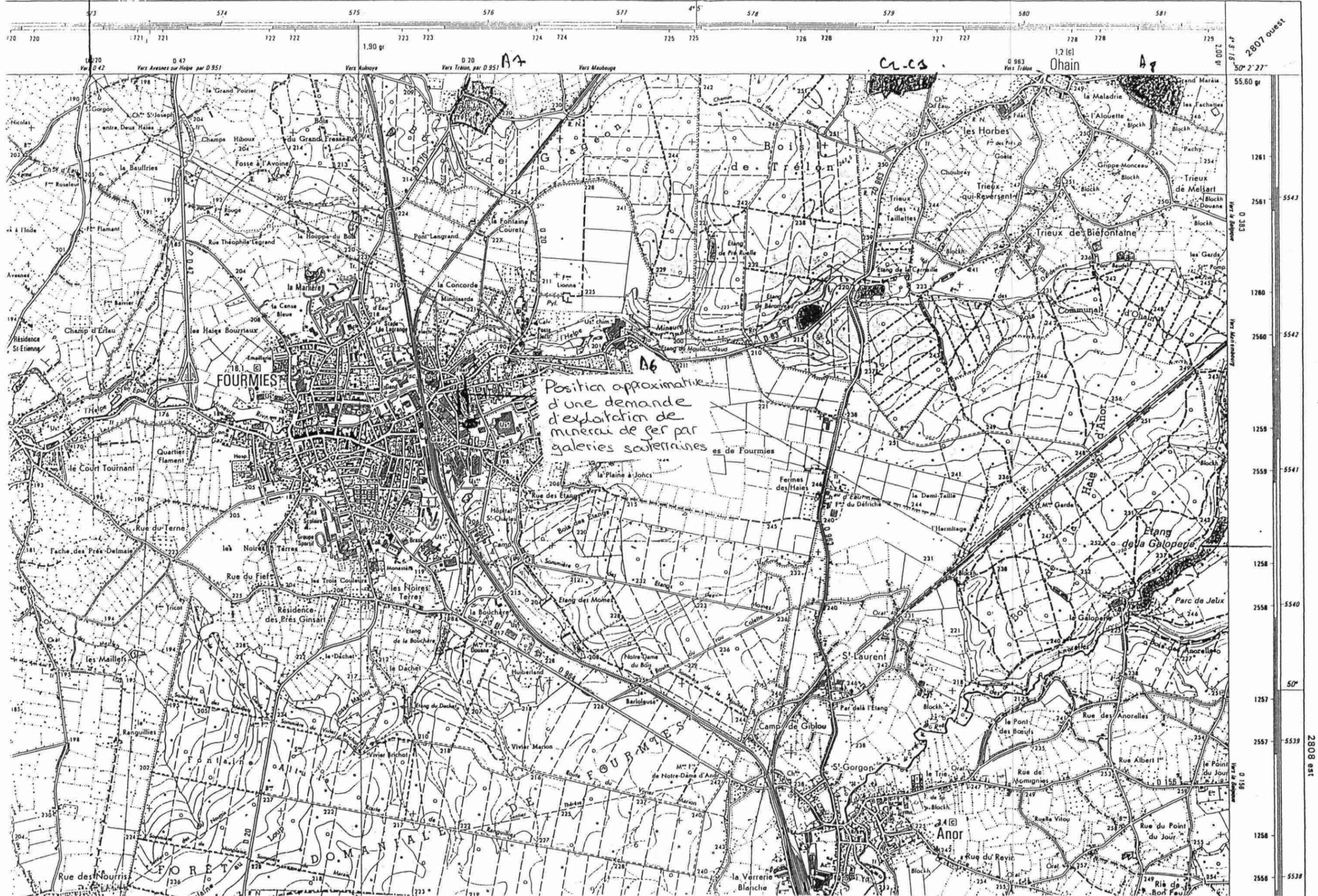
S.O.N.E

Planche 2 B

Annexe 4-1

Rapport BRGM R 39508

2807 ouest



Position approximative
d'une demande
d'exploitation de
minerai de fer par
galeries souterraines

2808 891

NORD
PAS-DE-CALAIS

M. COTTE
Ingénieur en Chef des Mines
Directeur

DEI3S/MPR/DC

DOUAI, le - 4 MAR 1997

LE DIRECTEUR

à

Monsieur le Maire
de et à

59610 FOURMIES

OBJET : Mise en sécurité des exploitations de minerai de fer de l'AVESNOIS.

Monsieur le Maire,

D'après les informations recueillies par ma Direction, votre commune est concernée par la présence d'une ancienne mine de fer abandonnée.

Soucieux de ne pas laisser perdurer des installations n'ayant pas fait l'objet d'une mise en sécurité efficace, nous avons missionné le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour la réalisation d'une étude comprenant la description des sites existants et les propositions pour les éventuelles mises en sécurité à réaliser.

Cette étude servira de base à la demande de financement nécessaire pour la mise en sécurité effective des sites lorsque celle-ci s'avérera nécessaire.

L'étude du BRGM est lancée depuis peu. Elle se fonde sur des recherches historiques et sur des observations locales et détaillées des sites.

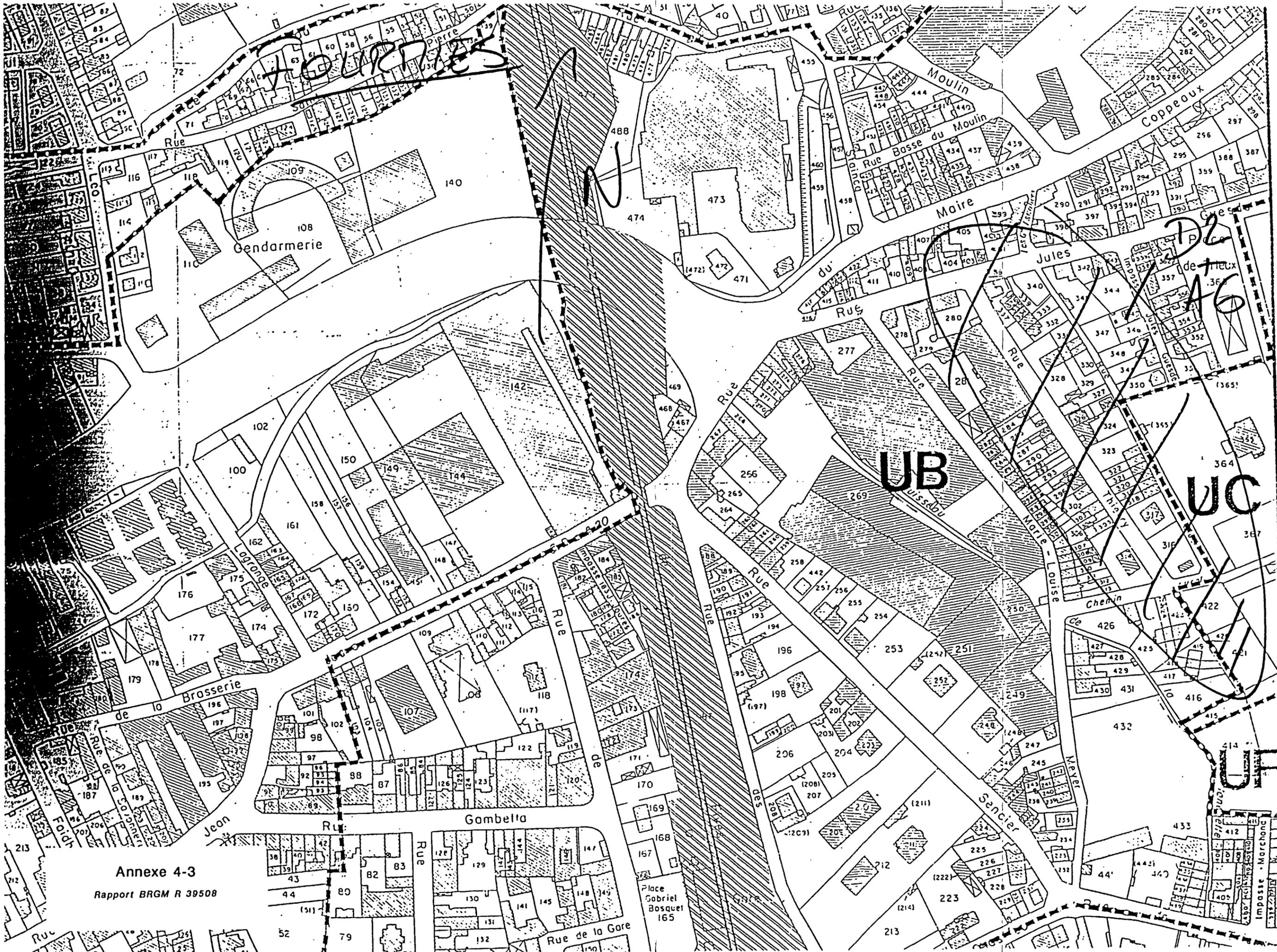
En conséquence, je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Monsieur Jean-Louis MARRONCLE et /ou à M. Gilles MAURIN, Ingénieurs du Service Minier National du BRGM qui se présenteront en votre mairie le 12 Mars 1997.

Il vous sollicitera pour l'obtention des éléments en votre possession sur la localisation et l'état de(s) ancienne(s) mine(s) de fer, de contacts avec les personnes de votre commune susceptibles de lui fournir ce type de renseignements (personnes âgées, personnes intéressées par l'histoire locale) et souhaitera être accompagné lors de sa visite du (des) site(s) par un employé municipal.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

P/LE DIRECTEUR et par délégation
P/L'INGENIEUR DES MINES-
Chef de la Division Environnement Industriel et Sol - Sous-Sol
L'INGENIEUR DIVISIONNAIRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES


DAVID RUEL



HOURVIERES

UB

UC

UF

Gendarmerie

Brasserie

Place Gabriel Bosquet 165

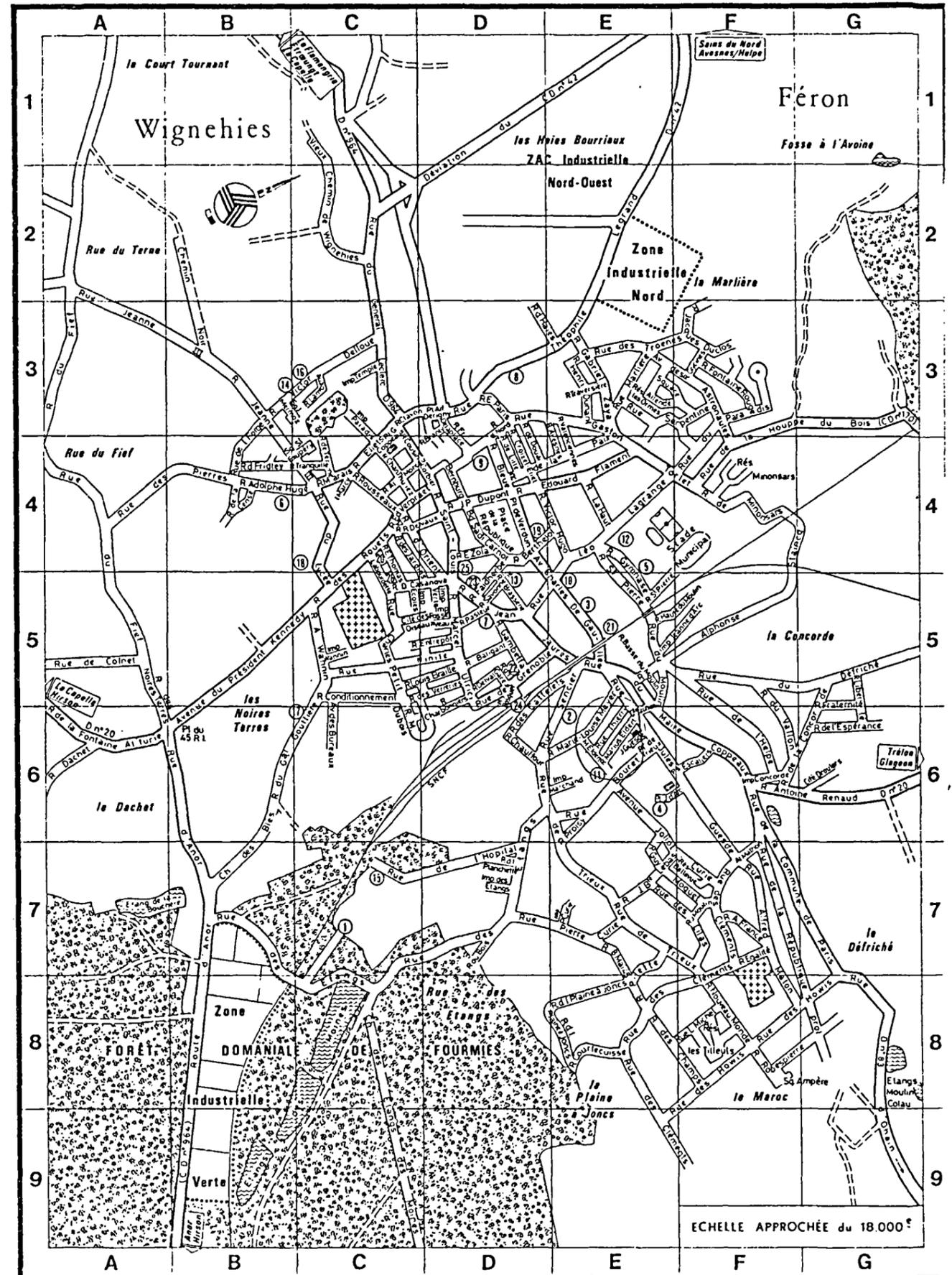
Annexe 4-3
Rapport BRGM R 39508

Annexe 4-3

Rapport BRGM R 39508

Annexe 4-3

Rapport BRGM R 39508



(En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent plan sans autorisation de l'Editeur ou du Centre Français du Copyright, 6 bis, rue Gabriel Laumain-75010 Paris

Annexe 5 - WALLERS-TRELON

Ann. 5.1 - Annexe 12 de la note SDICS du 8/12/1977.

Ann. 5.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 14 mars 1997.

Ann. 5.3 - Plan cadastral réduit à 1/4 000 de la section A4.

DEPARTEMENT DU NORD

SERVICE DE L'INSPECTION DES
CARRIERES SOUTERRAINES

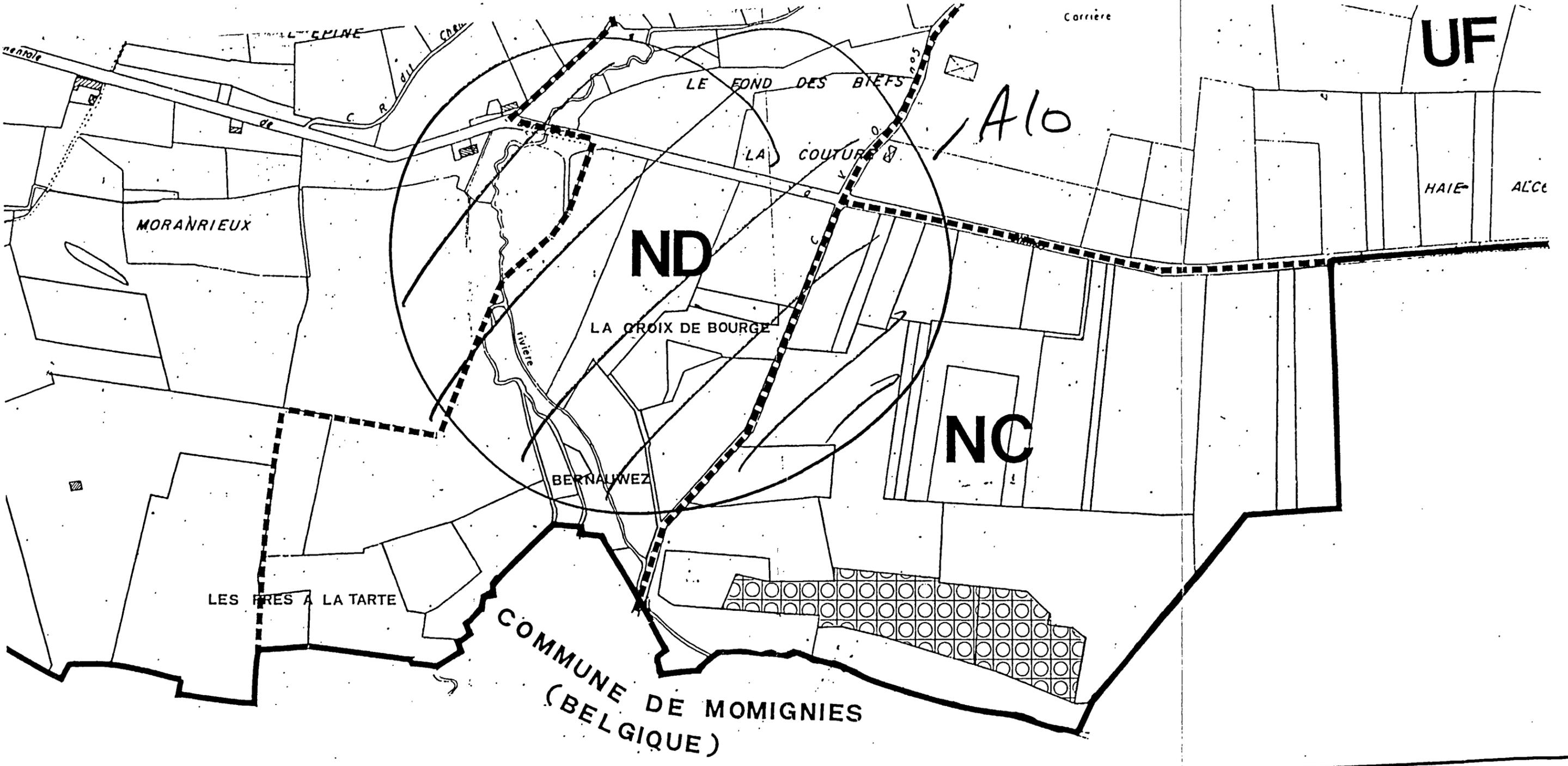
DOUAI, le 25/10/77

WALLERS-TRELON

Renseignements fournis par Mr Cheval, Maire du village.
Depuis le Traité de 1815, le village de Momignies est rattaché à la Belgique ainsi que l'ancienne mine de fer de Bourges. Il est à noter que le puits de la mine de Bourges se situe près de la frontière. Il est probable qu'une partie du champ d'exploitation soit située sous le territoire français.

GUEUDIN.R.





WALLERS - TRELON

↑ N

NORD
PAS-DE-CALAIS

DOUAI, le 14 Mars 1997

M. COTTE
Ingénieur en Chef des Mines
Directeur

LE DIRECTEUR

à

Monsieur le Maire
de et à

DE13S/MPR/CB/DC

59132 WALLERS-TRELON

OBJET : Mise en sécurité des exploitations de minerai de fer de l'Avesnois.

Monsieur le Maire,

D'après les informations recueillies par ma Direction, votre commune est concernée par la présence d'une ancienne mine de fer abandonnée.

Soucieux de ne pas laisser perdurer des installations n'ayant pas fait l'objet d'une mise en sécurité efficace, nous avons missionné le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour la réalisation d'une étude comprenant la description des sites existants et les propositions pour les éventuelles mises en sécurité à réaliser.

Cette étude servira de base à la demande de financement nécessaire pour la mise en sécurité effective des sites lorsque celle-ci s'avérera nécessaire.

L'étude du BRGM est lancée depuis peu. Elle se fonde sur des recherches historiques et sur les observations locales et détaillées des sites.

En conséquence, je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Monsieur Gilbert MAURIN, Ingénieur du Service Minier National du BRGM ou à Madame Charlotte VINCHON, Ingénieur du Service Géologique Régional du BRGM qui se présentera en votre mairie dans les semaines à venir.

Il/Elle vous sollicitera pour l'obtention des éléments en votre possession sur la localisation et l'état de(s) ancienne(s) mine(s) de fer, de contacts avec les personnes de votre commune susceptibles de lui fournir ce type de renseignements (personnes âgées, personnes intéressées par l'histoire locale) et souhaitera être accompagné(e) lors de sa visite du(des) site(s) par un employé municipal.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

P/LE DIRECTEUR et par délégation
P/L'INGÉNIEUR DES MINES *KPR*
Chef de la Division Environnement Industriel et Sol - Sous-Sol
L'INGÉNIEUR DIVISIONNAIRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES



David RUEL

Annexe 5-2

Annexe 6 - ROUSIES

Ann. 6.1 - Annexe 15 de la note SDICS du 8/12/1977.

Ann. 6.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 14 mars 1997.

DEPARTEMENT DU NORD

SERVICE DE L'INSPECTION DES
CARRIERES SOUTERRAINES

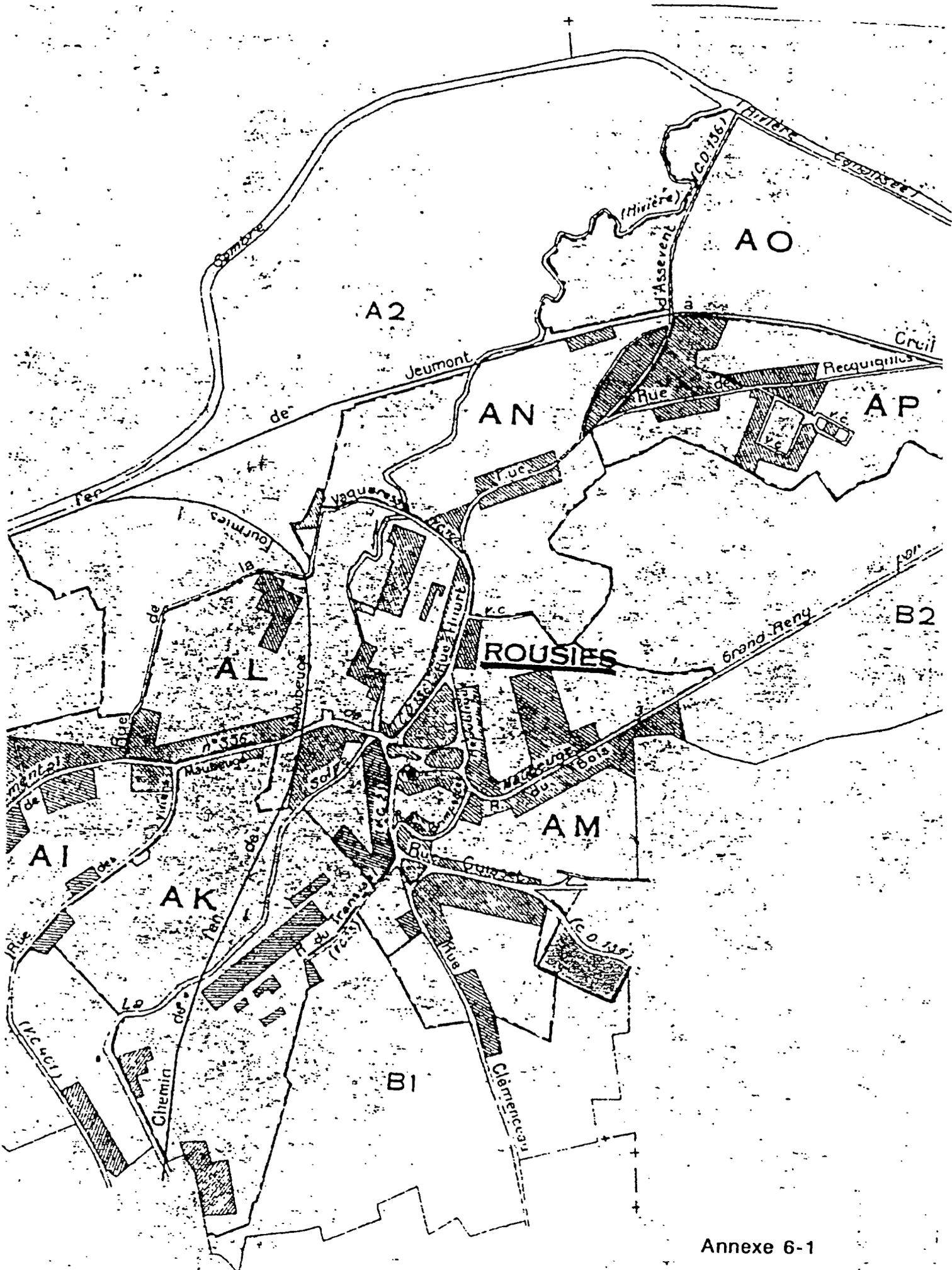
juin 6 15/10/73



Commune de ROUSIES

Vu le secrétaire de mairie qui m'a indiqué sur plan la position d'une carrière de sable dans laquelle se trouvaient des filons de minerai de fer.

R. GUEUDIN



Annexe 6-1



Direction Régionale de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement



Ministère de l'Industrie,
de la Poste et des Télécommunications

NORD
PAS-DE-CALAIS

DOUAI, le 14 Mars 1997

M. COTTE
Ingénieur en Chef des Mines
Directeur

LE DIRECTEUR

à

Monsieur le Maire
de et à

DE13S/MPR/CB/DC

59131 ROUSIES

OBJET : Mise en sécurité des exploitations de minerai de fer de l'Avesnois.

Monsieur le Maire,

D'après les informations recueillies par ma Direction, votre commune est concernée par la présence d'une ancienne mine de fer abandonnée.

Soucieux de ne pas laisser perdurer des installations n'ayant pas fait l'objet d'une mise en sécurité efficace, nous avons missionné le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour la réalisation d'une étude comprenant la description des sites existants et les propositions pour les éventuelles mises en sécurité à réaliser.

Cette étude servira de base à la demande de financement nécessaire pour la mise en sécurité effective des sites lorsque celle-ci s'avérera nécessaire.

L'étude du BRGM est lancée depuis peu. Elle se fonde sur des recherches historiques et sur les observations locales et détaillées des sites.

En conséquence, je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Monsieur Gilbert MAURIN, Ingénieur du Service Minier National du BRGM ou à Madame Charlotte VINCHON, Ingénieur du Service Géologique Régional du BRGM qui se présentera en votre mairie dans les semaines à venir.

Il/Elle vous sollicitera pour l'obtention des éléments en votre possession sur la localisation et l'état de(s) ancienne(s) mine(s) de fer, de contacts avec les personnes de votre commune susceptibles de lui fournir ce type de renseignements (personnes âgées, personnes intéressées par l'histoire locale) et souhaitera être accompagné(e) lors de sa visite du(des) site(s) par un employé municipal.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

P/LE DIRECTEUR et par délégation
P/L'INGÉNIEUR DES MINES MPR
Chef de la Division Environnement Industriel et Sol - Sous-Sol
L'INGÉNIEUR DIVISIONNAIRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

David RUEL

Annexe 6-2

Annexe 7 - FERRIERES LA PETITE

Ann. 7.1 - Annexe 14 de la note SDICS du 8/12/1977, plus extrait POS.

Ann. 7.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 12 mars 1997.

Ann. 7.3 - Planche photos (2 photos).

DEPARTEMENT DU NORD

D. V. D. G. 25/10/77

SERVICE DE L'INSPECTION DES
CARRIERES SOUTERRAINES

FERRIERE-LA-PETITE

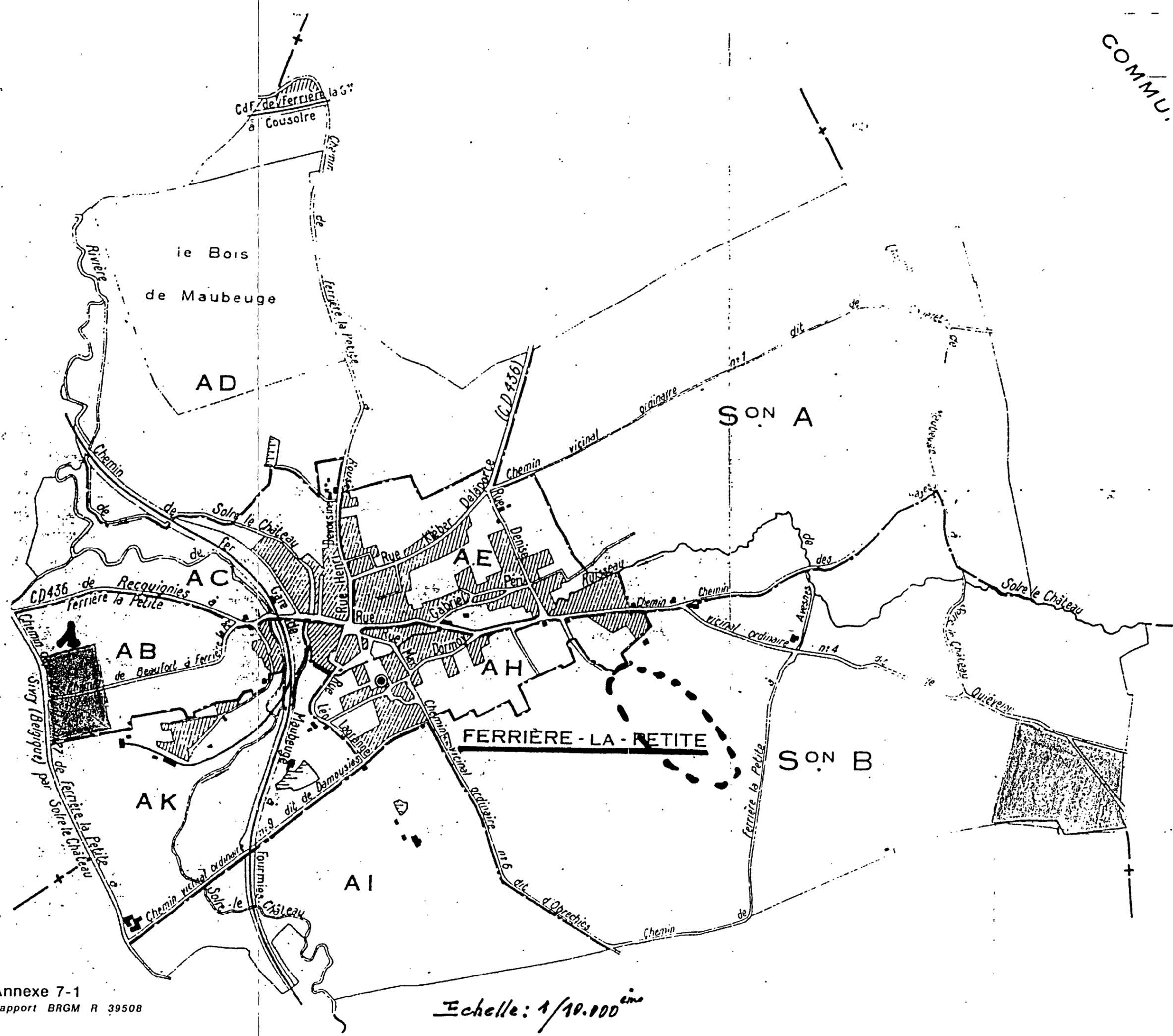
Vu le maire et le secrétaire de mairie qui m'a conduit chez
Mr Bouneau Adrien, 16 rue de Quiévelon. Ce dernier est l'ancien adjoint
au maire (83 ans). Il m'a fourni les renseignements suivants :

Minerai de fer : il était extrait des carrières de sable (carrières à ciel
ouvert) situées à la limite du village de Quiévelon. La terre à pot était
extraite par galeries souterraines. La galerie avait une hauteur inférieure
à celle de la couche de terre à pot. Ensuite l'on déboisait en reculant,
le reste de bonne terre tombait et était ramassé, ce qui fait que le sol
présente des dénivellations importantes.

P.J. : Plan avec position des endroits où l'on a extrait de la terre à pot
et du minerai de fer.

R. GUEUDIN

COMMUNAL



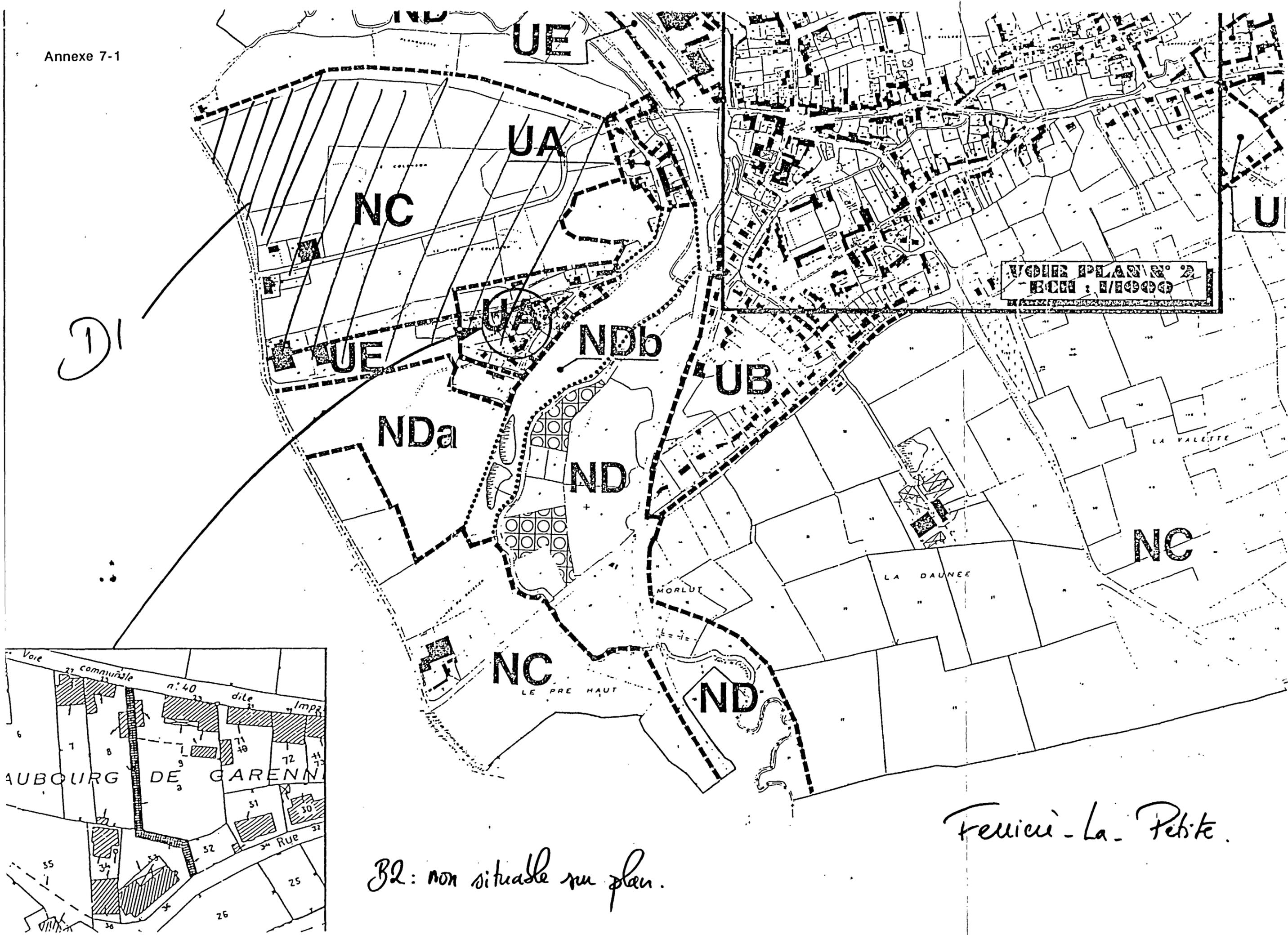
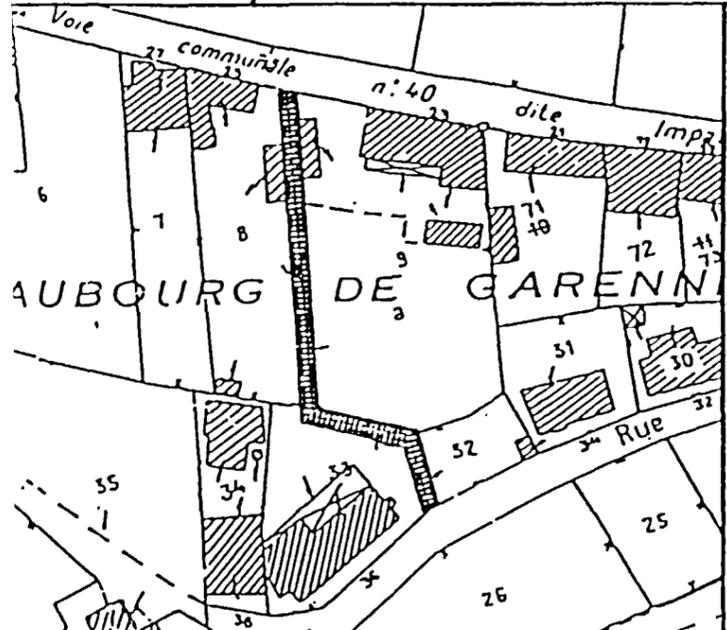


FIGURE PLAN N° 2
 ECH : 1/10000

DI



B2: non située sur plan.

Fenici-La-Petite.

NORD
PAS-DE-CALAIS

DOUAI, le 14 Mars 1997

M. COTTE
Ingénieur en Chef des Mines
Directeur

LE DIRECTEUR

à

Monsieur le Maire
de et à

59680 FERRIERE-LA-PETITE

DEI3S/MPR/CB/DC

OBJET : Mise en sécurité des exploitations de minéral de fer de l'Avesnois.

Monsieur le Maire,

D'après les informations recueillies par ma Direction, votre commune est concernée par la présence d'une ancienne mine de fer abandonnée.

Soucieux de ne pas laisser perdurer des installations n'ayant pas fait l'objet d'une mise en sécurité efficace, nous avons missionné le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour la réalisation d'une étude comprenant la description des sites existants et les propositions pour les éventuelles mises en sécurité à réaliser.

Cette étude servira de base à la demande de financement nécessaire pour la mise en sécurité effective des sites lorsque celle-ci s'avérera nécessaire.

L'étude du BRGM est lancée depuis peu. Elle se fonde sur des recherches historiques et sur les observations locales et détaillées des sites.

En conséquence, je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Monsieur Gilbert MAURIN, Ingénieur du Service Minier National du BRGM ou à Madame Charlotte VINCHON, Ingénieur du Service Géologique Régional du BRGM qui se présentera en votre mairie dans les semaines à venir.

Il/Elle vous sollicitera pour l'obtention des éléments en votre possession sur la localisation et l'état de(s) ancienne(s) mine(s) de fer, de contacts avec les personnes de votre commune susceptibles de lui fournir ce type de renseignements (personnes âgées, personnes intéressées par l'histoire locale) et souhaitera être accompagné(e) lors de sa visite du(des) site(s) par un employé municipal.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

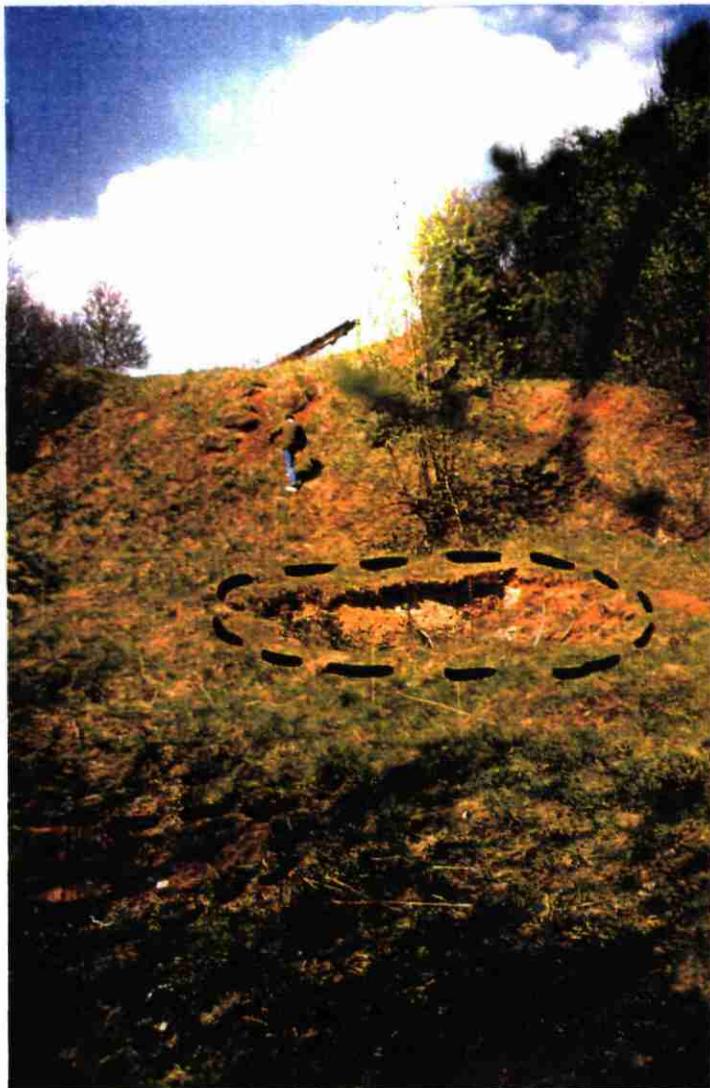
P/LE DIRECTEUR et par délégation
P/L'INGÉNIEUR DES MINES MPR
Chef de la Division Environnement Industriel et Sol - Sous-Sol
L'INGÉNIEUR DIVISIONNAIRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES


David RUEL

Annexe 7.3

FERRIERE LA PETITE

Planche photos



*Photo 1 - Site des anciennes
sablonnières avec
les deux fontis.*

*Photo 2 - Détail du fontis
et des prélèvements très
artisanaux de sable blanc.*



Annexe 8 - SARS-POTERIES

Ann. 8.1 - Annexe 16 de la note SDICS du 8/12/1977.

Ann. 8.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 14 mars 1997.

Ann. 8.3 - Planche photo (1 photo).

DEPARTEMENT DU NORD

SERVICE DE L'INSPECTION DES
CARRIERES SOUTERRAINES

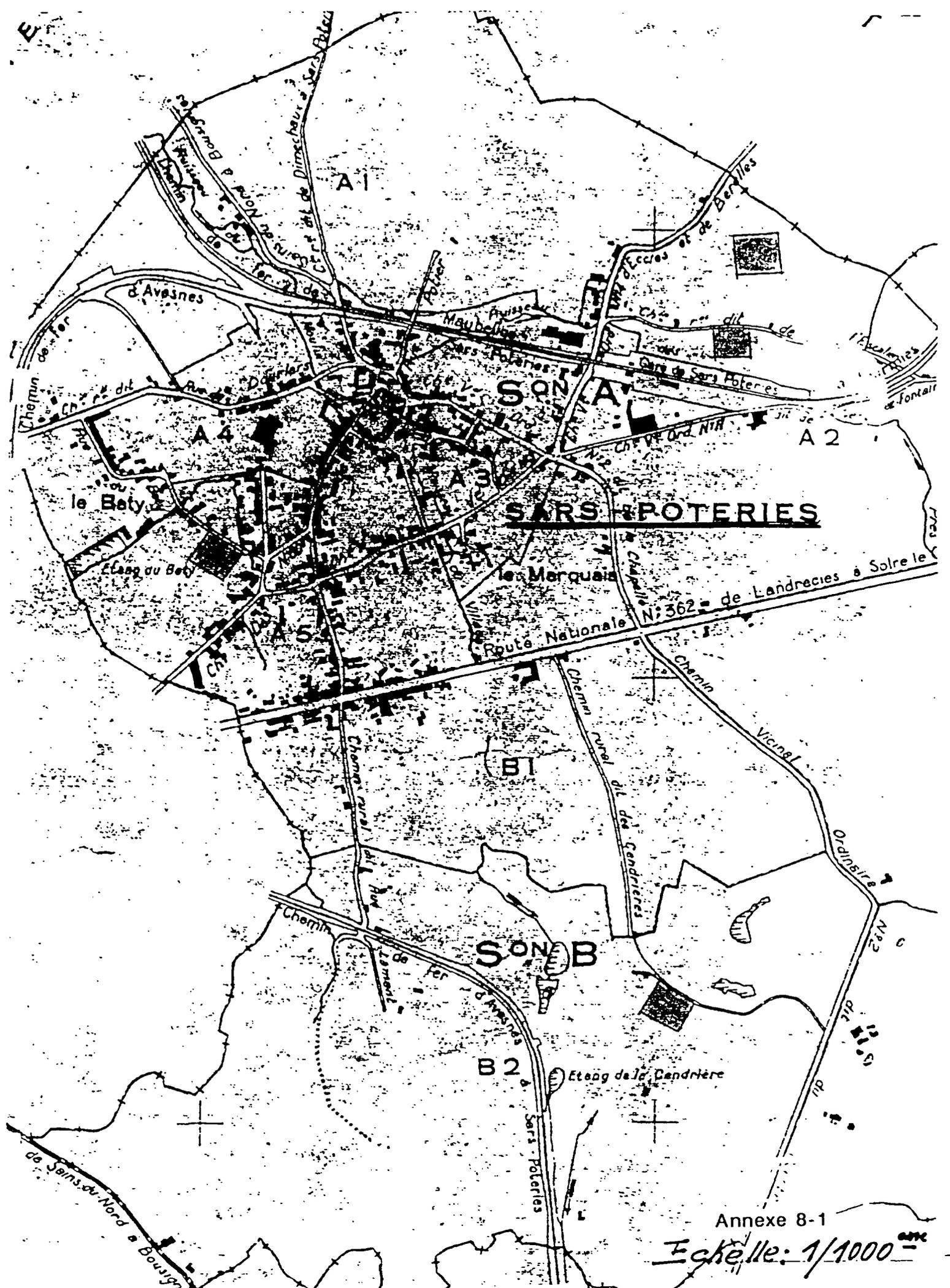
Douai le 25/10/79



Commune de SARS-POTERIES

Vu le secrétaire de Mairie qui m'a mis en rapport avec le garde-champêtre. Celui-ci m'a positionné sur plan l'emplacement de carrières de sable, dans lesquelles se trouvaient des filons de minerai de fer.

R. GJEUDIN



Annexe 8-1

Echelle: 1/1000

NORD
PAS-DE-CALAIS

DOUAI, le 14 Mars 1997

M. COTTE
Ingénieur en Chef des Mines
Directeur

LE DIRECTEUR

à

Monsieur le Maire
de et à

59216 SARS POTERIES

DEI3S/MPR/CB/DC

OBJET : Mise en sécurité des exploitations de minerai de fer de l'Avesnois.

Monsieur le Maire,

D'après les informations recueillies par ma Direction, votre commune est concernée par la présence d'une ancienne mine de fer abandonnée.

Soucieux de ne pas laisser perdurer des installations n'ayant pas fait l'objet d'une mise en sécurité efficace, nous avons missionné le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour la réalisation d'une étude comprenant la description des sites existants et les propositions pour les éventuelles mises en sécurité à réaliser.

Cette étude servira de base à la demande de financement nécessaire pour la mise en sécurité effective des sites lorsque celle-ci s'avérera nécessaire.

L'étude du BRGM est lancée depuis peu. Elle se fonde sur des recherches historiques et sur les observations locales et détaillées des sites.

En conséquence, je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Monsieur Gilbert MAURIN, Ingénieur du Service Minier National du BRGM ou à Madame Charlotte VINCHON, Ingénieur du Service Géologique Régional du BRGM qui se présentera en votre mairie dans les semaines à venir.

Il/Elle vous sollicitera pour l'obtention des éléments en votre possession sur la localisation et l'état de(s) ancienne(s) mine(s) de fer, de contacts avec les personnes de votre commune susceptibles de lui fournir ce type de renseignements (personnes âgées, personnes intéressées par l'histoire locale) et souhaitera être accompagné(e) lors de sa visite du(des) site(s) par un employé municipal.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

P/LE DIRECTEUR et par délégation
P/L'INGÉNIEUR DES MINES ~~MPR~~
Chef de la Division Environnement Industriel et Sol - Sous-Sol
L'INGÉNIEUR DIVISIONNAIRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES



David RUEL

Annexe 8.3

SARS POTERIES

Planches photos



Photo 1 - SARS POTERIES : Cendrière, ruisseau d'écoulement des eaux ferrugineuses .

Annexe 9 - BOUSSOIS

Ann. 9.1 - Annexe 13 de la note SDICS du 8/12/1977, plus extrait de POS.

Ann. 9.2 - Lettre DEI3S/MPR/CB/DC du 12 mars 1997.

Ann. 9.3 - Plan de situation des zones de l'étude SDICS relatives à la sécheresse.

Ann. 9.4 - Planches photos (10 photos).

Ann. 9.5 - Extrait du POS : plan de positionnement des fontis.

DEPARTEMENT DU NORD

SERVICE DE L'INSPECTION DES
CARRIERES SOUTERRAINES

Douai le 25/10/77

Commune de BOUSSOIS

Vu Mr Vroonhove René, ancien maire de Boussois (pendant 33 ans).
D'après lui le minerai de fer était extrait d'une carrière de sable
positionnée sur le plan au 1/5000e.

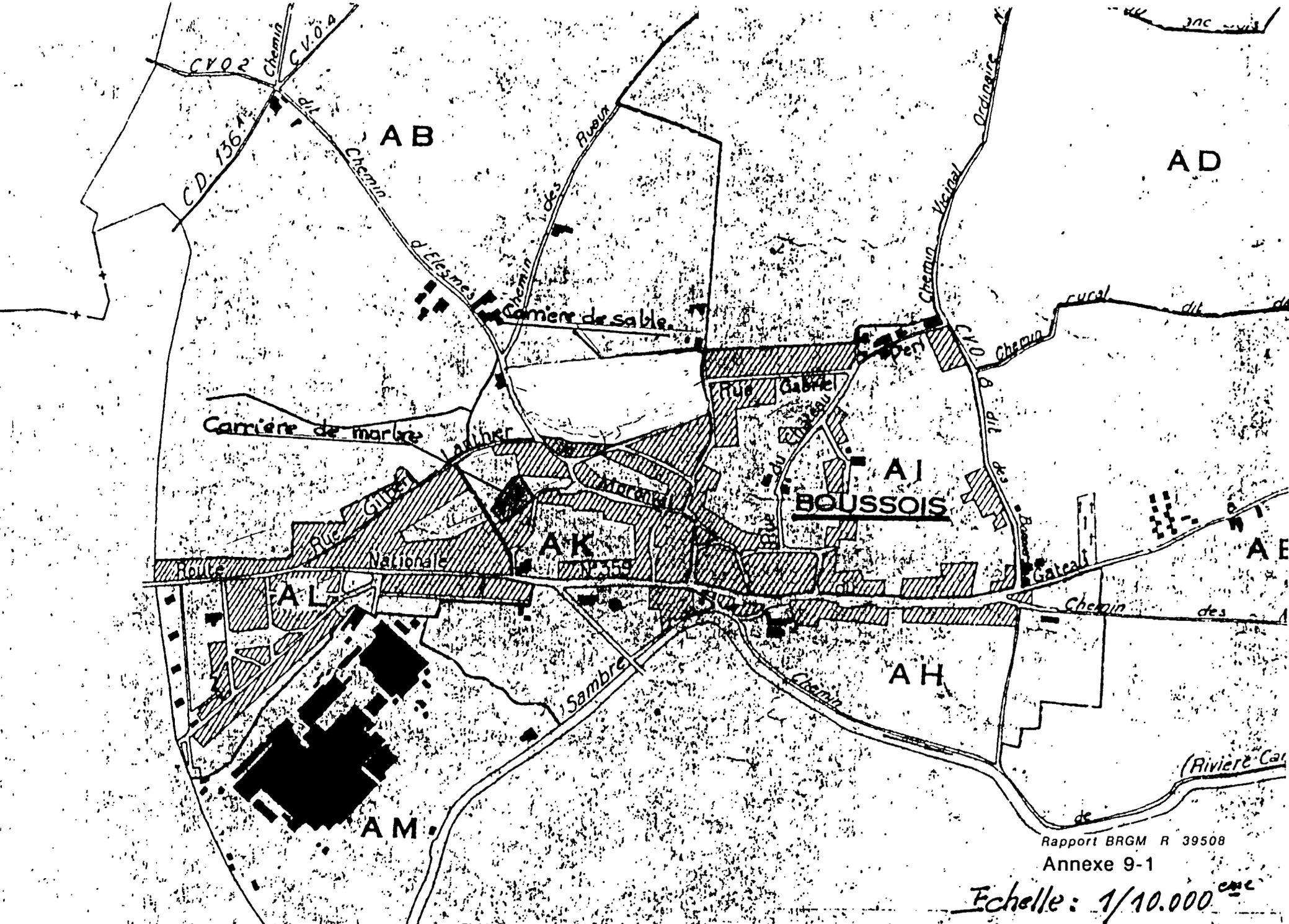
R. GUEUDIN

+ exploitation souterraines

voir carte géologique du BRGM

sous n° Wealdien

Liquet



Rapport BRGM R 39508
Annexe 9-1

Echelle: 1/10.000^{cm}

NORD
PAS-DE-CALAIS

DOUAI, le 14 Mars 1997

M. COTTE
Ingénieur en Chef des Mines
Directeur

LE DIRECTEUR

à

Monsieur le Maire
de et à

DEI3S/MPR/CB/DC

59168 BOUSSOIS

OBJET : Mise en sécurité des exploitations de minerai de fer de l'Avesnois.

Monsieur le Maire,

D'après les informations recueillies par ma Direction, votre commune est concernée par la présence d'une ancienne mine de fer abandonnée.

Soucieux de ne pas laisser perdurer des installations n'ayant pas fait l'objet d'une mise en sécurité efficace, nous avons missionné le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour la réalisation d'une étude comprenant la description des sites existants et les propositions pour les éventuelles mises en sécurité à réaliser.

Cette étude servira de base à la demande de financement nécessaire pour la mise en sécurité effective des sites lorsque celle-ci s'avérera nécessaire.

L'étude du BRGM est lancée depuis peu. Elle se fonde sur des recherches historiques et sur les observations locales et détaillées des sites.

En conséquence, je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Monsieur Gilbert MAURIN, Ingénieur du Service Minier National du BRGM ou à Madame Charlotte VINCHON, Ingénieur du Service Géologique Régional du BRGM qui se présentera en votre mairie dans les semaines à venir.

Il/Elle vous sollicitera pour l'obtention des éléments en votre possession sur la localisation et l'état de(s) ancienne(s) mine(s) de fer, de contacts avec les personnes de votre commune susceptibles de lui fournir ce type de renseignements (personnes âgées, personnes intéressées par l'histoire locale) et souhaitera être accompagné(e) lors de sa visite du(des) site(s) par un employé municipal.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

P/LE DIRECTEUR et par délégation
P/L'INGÉNIEUR DES MINES *MPR*
Chef de la Division Environnement Industriel et Sol - Sous-Sol
L'INGÉNIEUR DIVISIONNAIRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES



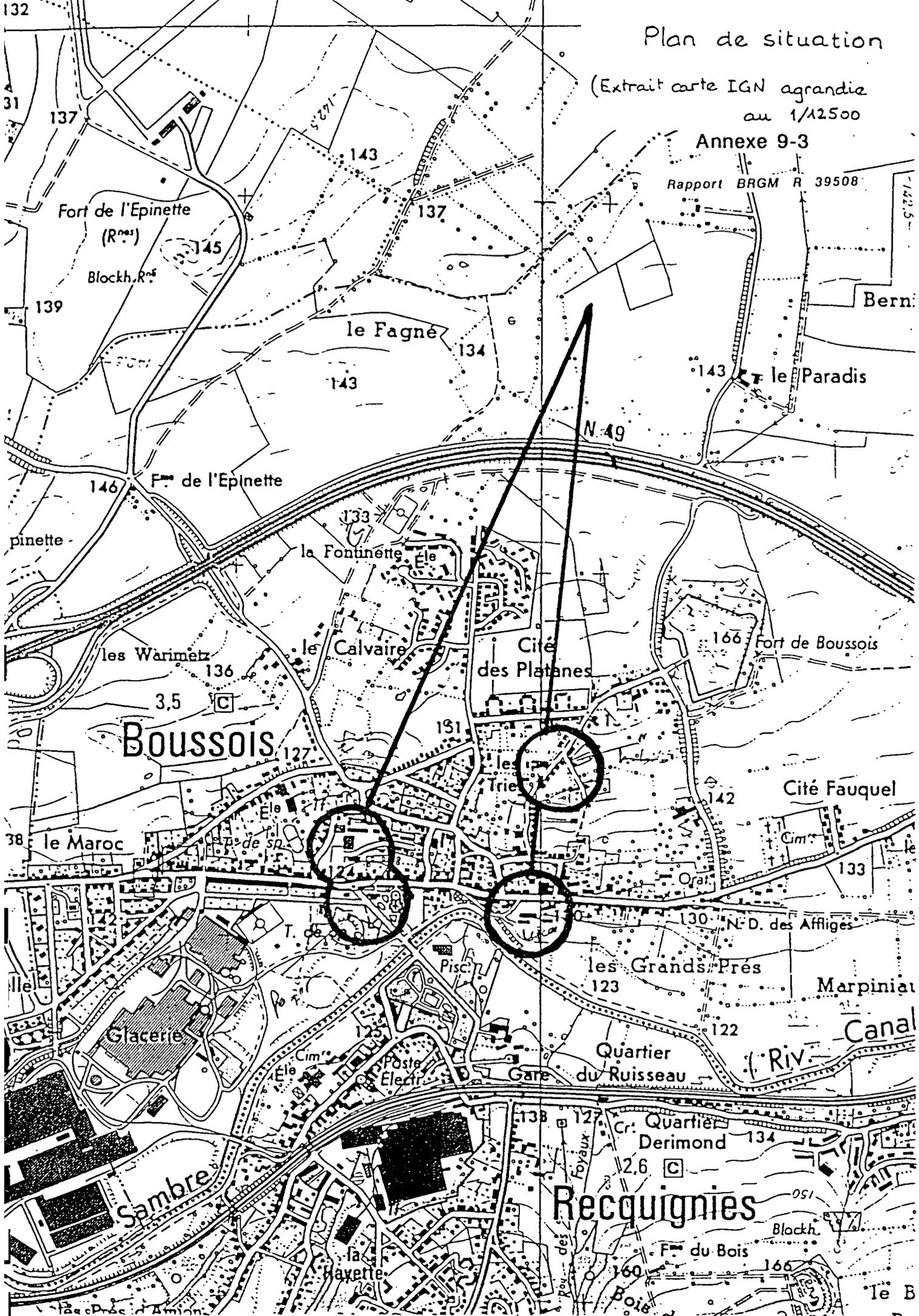
David RUEL

Plan de situation

(Extrait carte IGN agrandie
au 1/12500

Annexe 9-3

Rapport BRGM R 39508



Berni

le Paradis

N. 49

Fort de Bousois

Bousois

Cité Fauquel

le Maroc

N. D. des Affliges

les Grands Prés

Marpinai

Glacière

Quartier du Ruisseau

Riv. Canal

Sambre

Cr. Quartier Derimond

Recquignies

F. du Bois

le B

Annexe 9.4

BOUSSOIS

Planches photos



Photo 1 - BOUSSOIS : Extension artificielle du talus (1c), plateau où se situe le fontis (2).

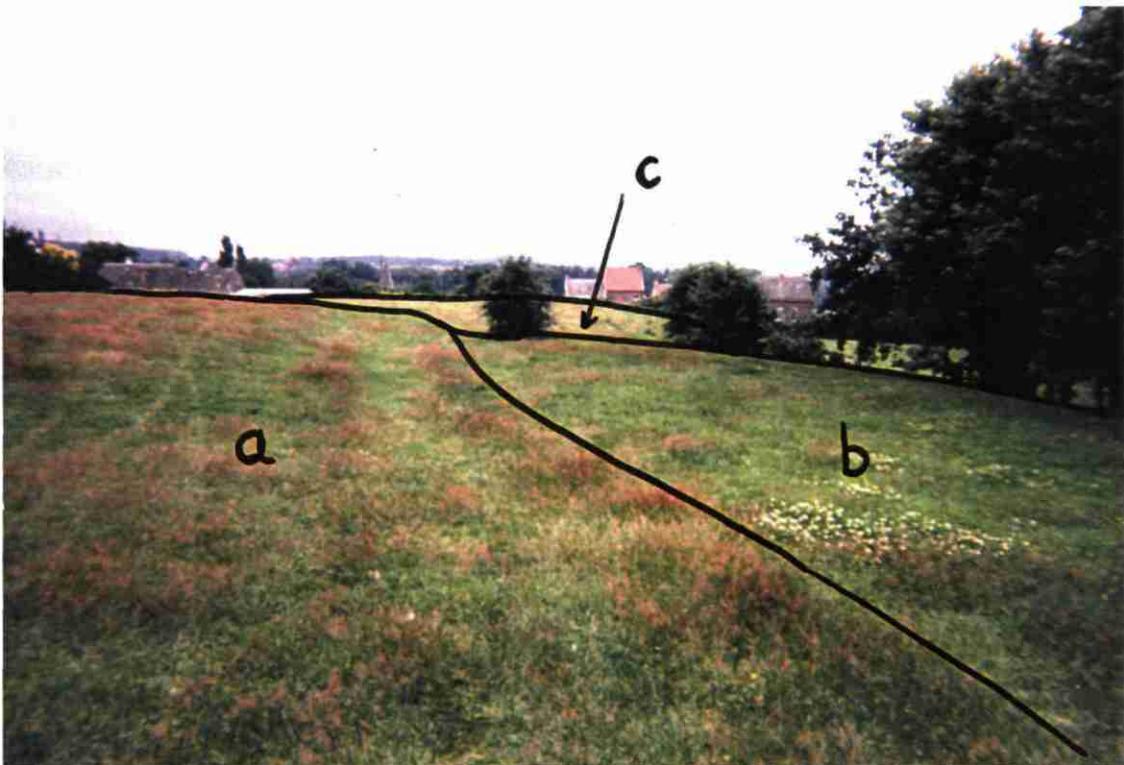


Photo 2 - BOUSSOIS ; Détail du talus : talus en argiles à silex (a), première extension du talus et plantations (b), deuxième extension du talus (c) .



Photo 3 - BOUSSOIS : Fontis circulaire (1). Au fond premier lotissement, partie basse de la rue de la paix



Photo 4 - BOUSSOIS : Fontis circulaire (1), fontis avec végétation (2) . Au fond deuxième lotissement, partie haute de la rue de la paix.



Photo 5 - BOUSSOIS : réalisation de deux tranchées de reconnaissance.



*Photo 6 - BOUSSOIS : tranchée T1
a : argiles ocres à silex
b : argiles vertes*



Photo 7 - BOUSSOIS : parement de T1

a : argiles ocres à silex

b : argiles vertes

c : fontis



Photo 8 - BOUSSOIS : tranchée T2.

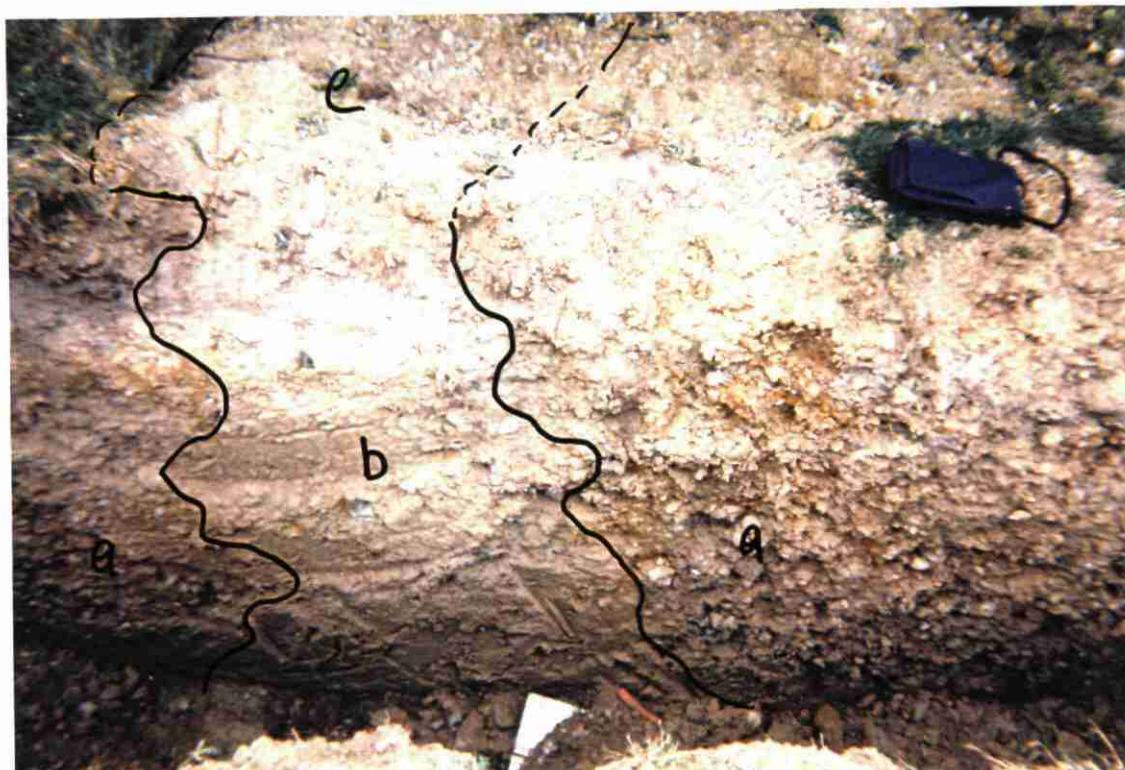


Photo 9 - BOUSSOIS : tranchée T2, parement est
a : argiles ocres à silex
b : argiles vertes
c : fontis



Photo 10 - BOUSSOIS : tranchée T2
a : argiles ocres à silex
b : argiles vertes



T1
Tranchée

Talus
 a - Talus en argiles à silex
 b - Première extension et plantation
 c - Deuxième extension

Fontis
 1 - circulaire
 2 - ovoïde avec arbres

Echelle : 1/1000
 Extrait de la feuille BOUSSOIS AO

Annexe 9-5
 Extrait du P.O.S - Plan de positionnement des fontis

Annexe 10 - OHAIN

Ann. 10.1 - Annexe 17 de la note SDICS du 8/12/1977.

Ann. 10.2 - Lettre DEI3S/MPR/DC du 12 mars 1997.

Ann. 10.3 - Trois extraits du POS.

Ann. 10.4 - Un extrait du plan du village.

Ann. 10.5 - Cadastre réduit à 1/4 000 : feuille n° 3 section B.

Ann. 10.6 - Cadastre réduit à 1/4 000 : feuille n° 1 section D.

**Ann. 10.7 - Extrait carte géologique à 1/50 000 de Trélon et Hirson
agrandi à 1/25 000 avec positionnement des anciens
travaux et des fontis**

**Ann. 10.8 - Extrait carte IGN à 1/25 000 avec positionnement des
anciens travaux et des fontis.**

Ann. 10.9 - Planches photos (11 photos).



DEPARTEMENT DU NORD

SERVICE DE L'INSRECTION DES
CARRIERES SOUTERRAINES

DOUAI, le 13 octobre 1977

OHAIN

A partir du 1er janvier 1869 droit accordé par Mr le Comte de Mérode aux sociétés "Les Forges de Denain" Vezin Aulnoye, d'exploiter pendant 30 années consécutives la mine rouge gisant sous le territoire d'OHAIN à l'exception du cinquième de la longueur du train soit 1 km de longueur en partant de la frontière belge en se dirigeant vers le village d'OHAIN.

Le 28 février 1926, de la part des héritiers de Mr le Comte de Mérode, demande en renonciation à une concession de mines de fer (mines de fer de TRELON et d'OHAIN) enquête faite du 9 janvier au 9 avril 1928, Teneur du minerai : 39 à 40 %).

La mine de fer exploitée en direction de la Belgique s'appelait "La Mine ~~de fer~~". Celle exploitée en direction de Couplevoie et Feron s'appelait "le trou Beumont".

R. GUEUDIN

DEPARTEMENT DU NORD

SERVICE DE L'INSPECTION DES
CARRIERES SOUTERRAINES

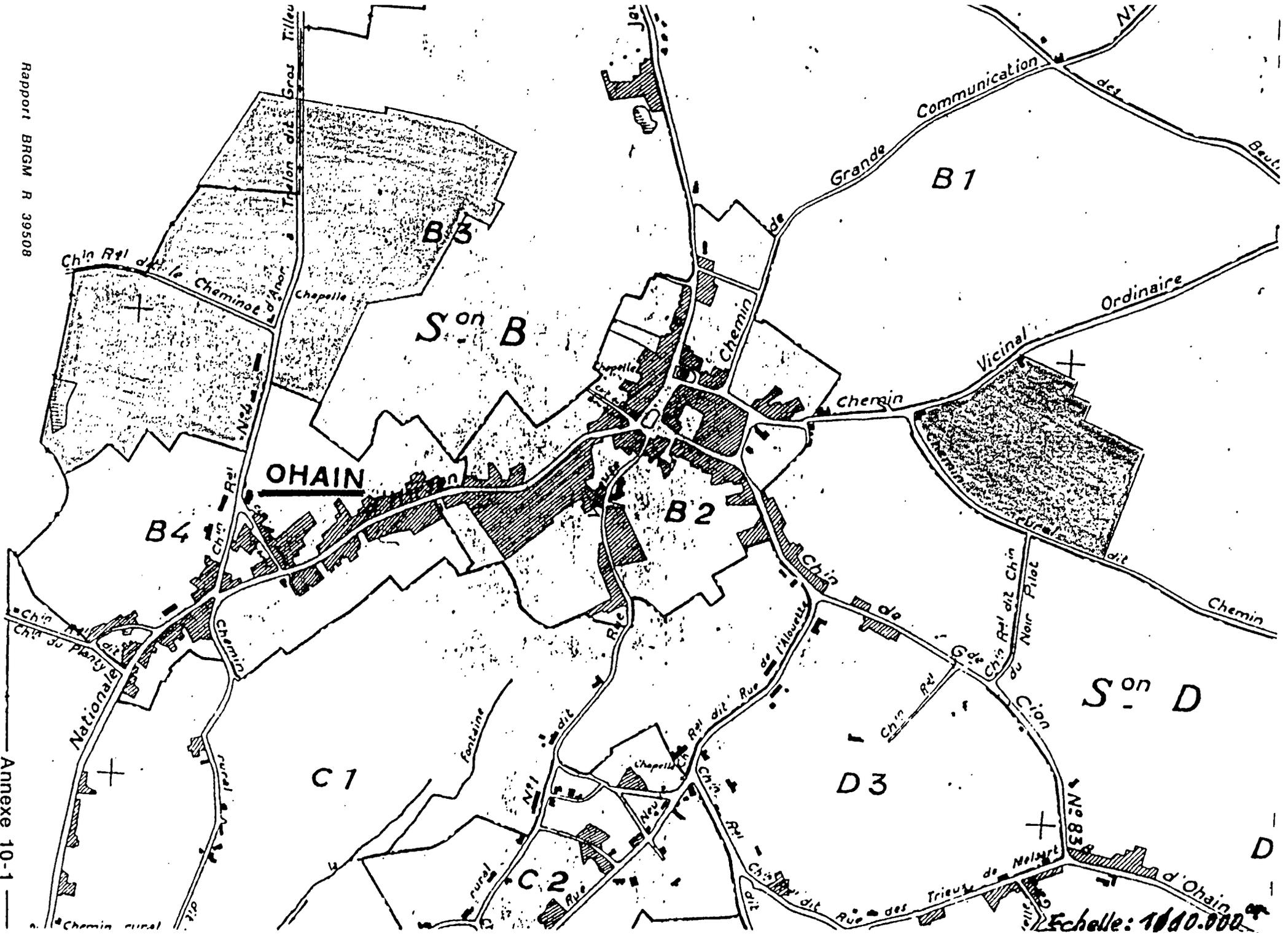
DOUAI, le 13 octobre 1977

OHAIN

La Minière - Le puits serait situé dans la parcelle 125,
section D1.

Trou Beumont : un fontis parcelle 288, section B3.
Un puits serait situé dans la parcelle 306, section B 3.

R. GUEUDIN



Echelle: 1000.000

Préfecture de la Région Nord - Pas-de-Calais

DRIREDirection Régionale de l'Industrie,
de la Recherche et de l'EnvironnementMinistère de l'Industrie,
de la Poste et des TélécommunicationsNORD
PAS-DE-CALAIS

DOUAI, le 12 Mars 1997

M. COTTE

Ingénieur en Chef des Mines
Directeur

LE DIRECTEUR

à

Monsieur le Maire
de et à

59132 OHAIN

DEI3S/MPR/CB/DC

OBJET : Mise en sécurité des exploitations de minerai de fer de l'Avesnois.

Monsieur le Maire,

D'après les informations recueillies par ma Direction, votre commune est concernée par la présence d'une ancienne mine de fer abandonnée.

Soucieux de ne pas laisser perdurer des installations n'ayant pas fait l'objet d'une mise en sécurité efficace, nous avons missionné le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour la réalisation d'une étude comprenant la description des sites existants et les propositions pour les éventuelles mises en sécurité à réaliser.

Cette étude servira de base à la demande de financement nécessaire pour la mise en sécurité effective des sites lorsque celle-ci s'avérera nécessaire.

L'étude du BRGM est lancée depuis peu. Elle se fonde sur des recherches historiques et sur les observations locales et détaillées des sites.

En conséquence, je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Monsieur Gilbert MAURIN, Ingénieur du Service Minier National du BRGM ou à Madame Charlotte VINCHON, Ingénieur du Service Géologique Régional du BRGM qui se présentera en votre mairie dans les jours à venir.

Il/Elle vous sollicitera pour l'obtention des éléments en votre possession sur la localisation et l'état de(s) ancienne(s) mine(s) de fer, de contacts avec les personnes de votre commune susceptibles de lui fournir ce type de renseignements (personnes âgées, personnes intéressées par l'histoire locale) et souhaitera être accompagné(e) lors de sa visite du(des) site(s) par un employé municipal.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

P/L DIRECTEUR et par délégation
P/L'INGÉNIEUR DES MINESChef de la Division Environnement Industriel et Sol - Sous-Sol
L'INGÉNIEUR DIVISIONNAIRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES
David RUEL

Rapport BRGM R 39508

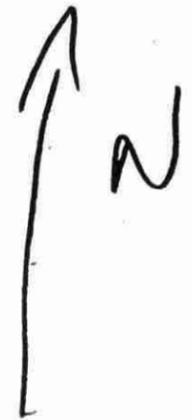
Annexe 10-2

on des sols

CONSULTATION
des Services Publics

Annexe 10-3
Rapport BRGM R 39508

OHAIN



DE

1NCa

LE CIEM

LE GRAND DIEU

CROIX VICTOIRE

PRÉS DE LA RONCE

A8.2

UE

UEa

NC
BRURETTE

LE VILLAGE

1

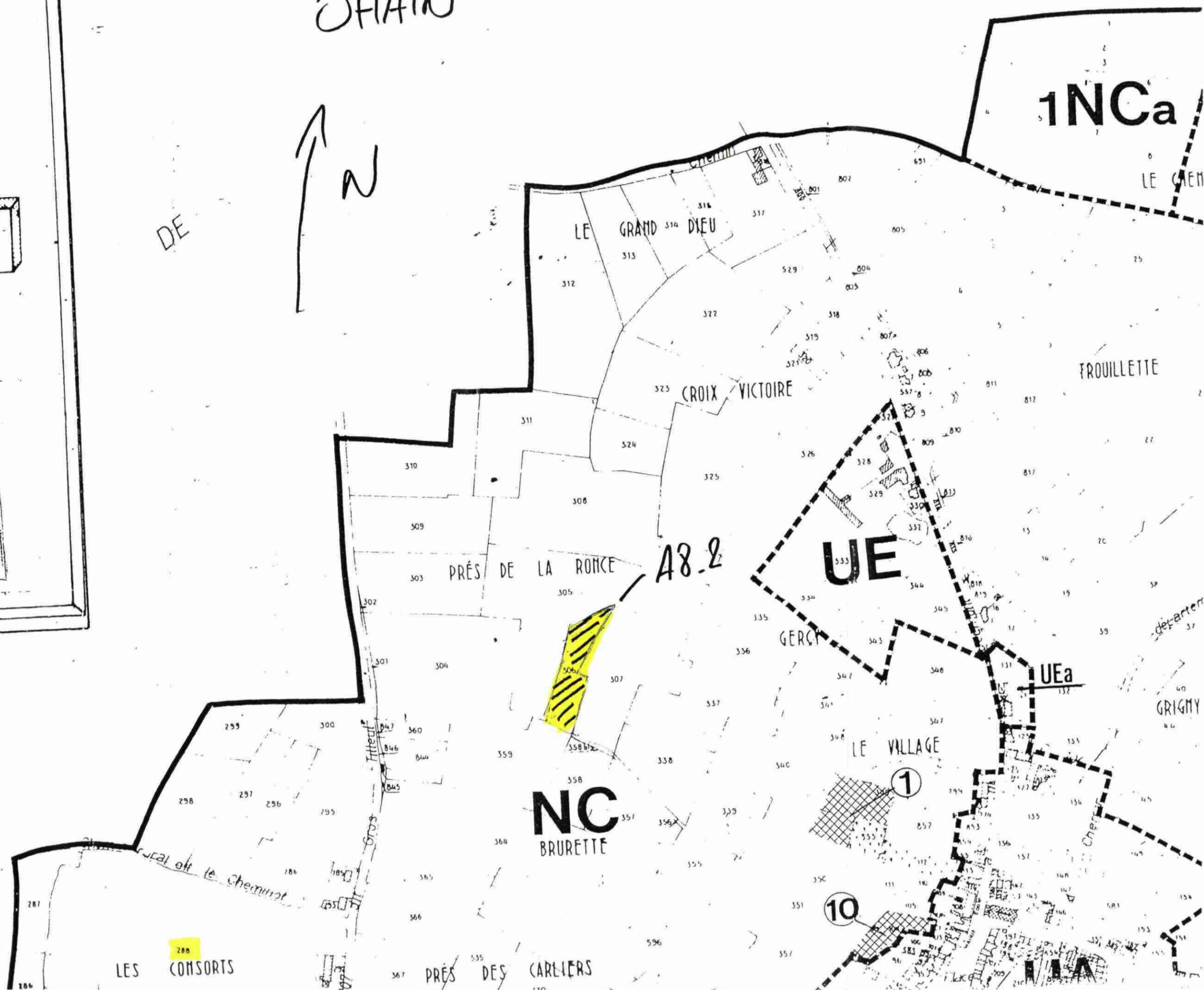
10

LES CONSORTS

PRÉS DES CARLIERS

TROUILLETTE

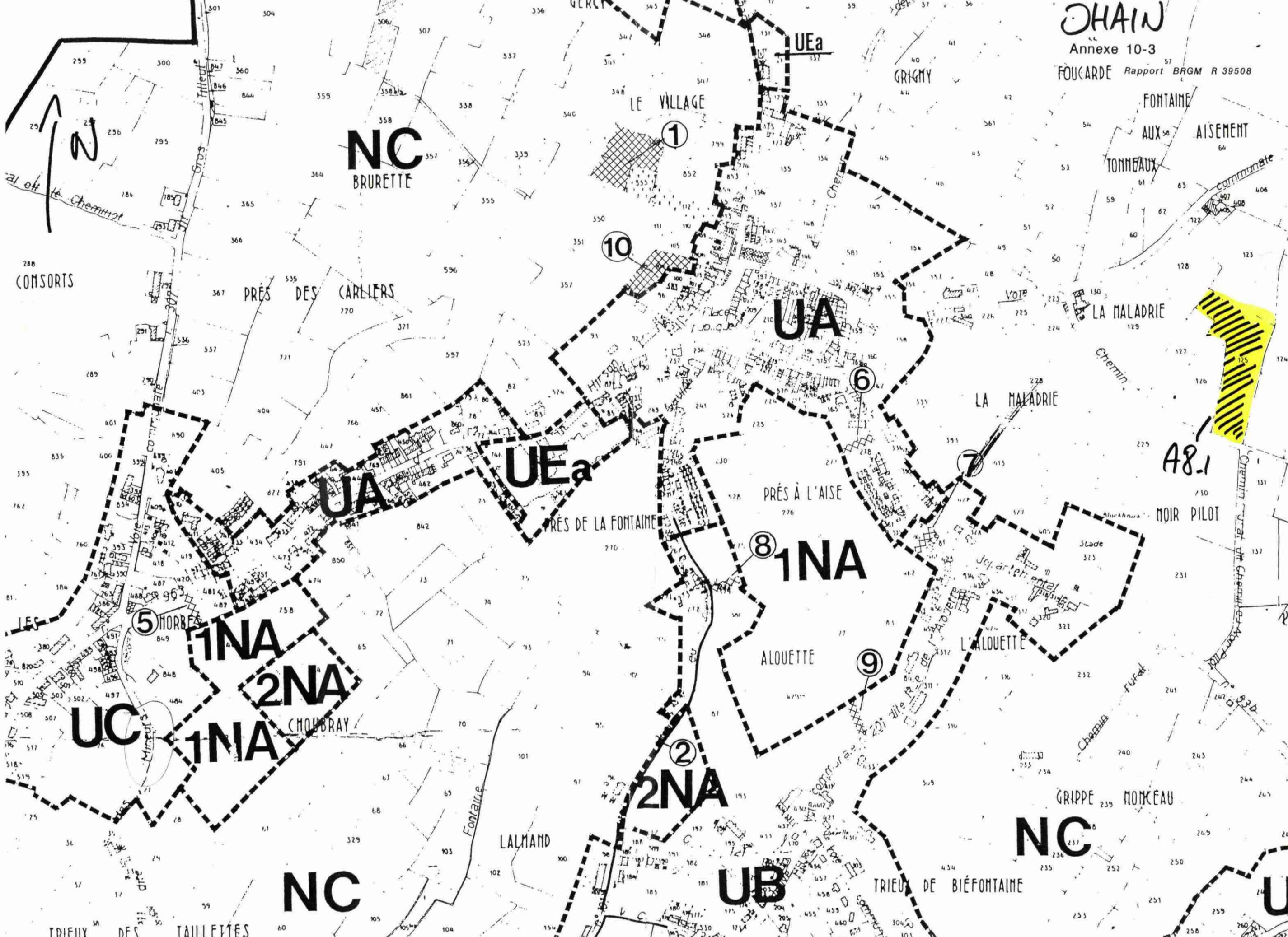
GRIGNY



CHAIN

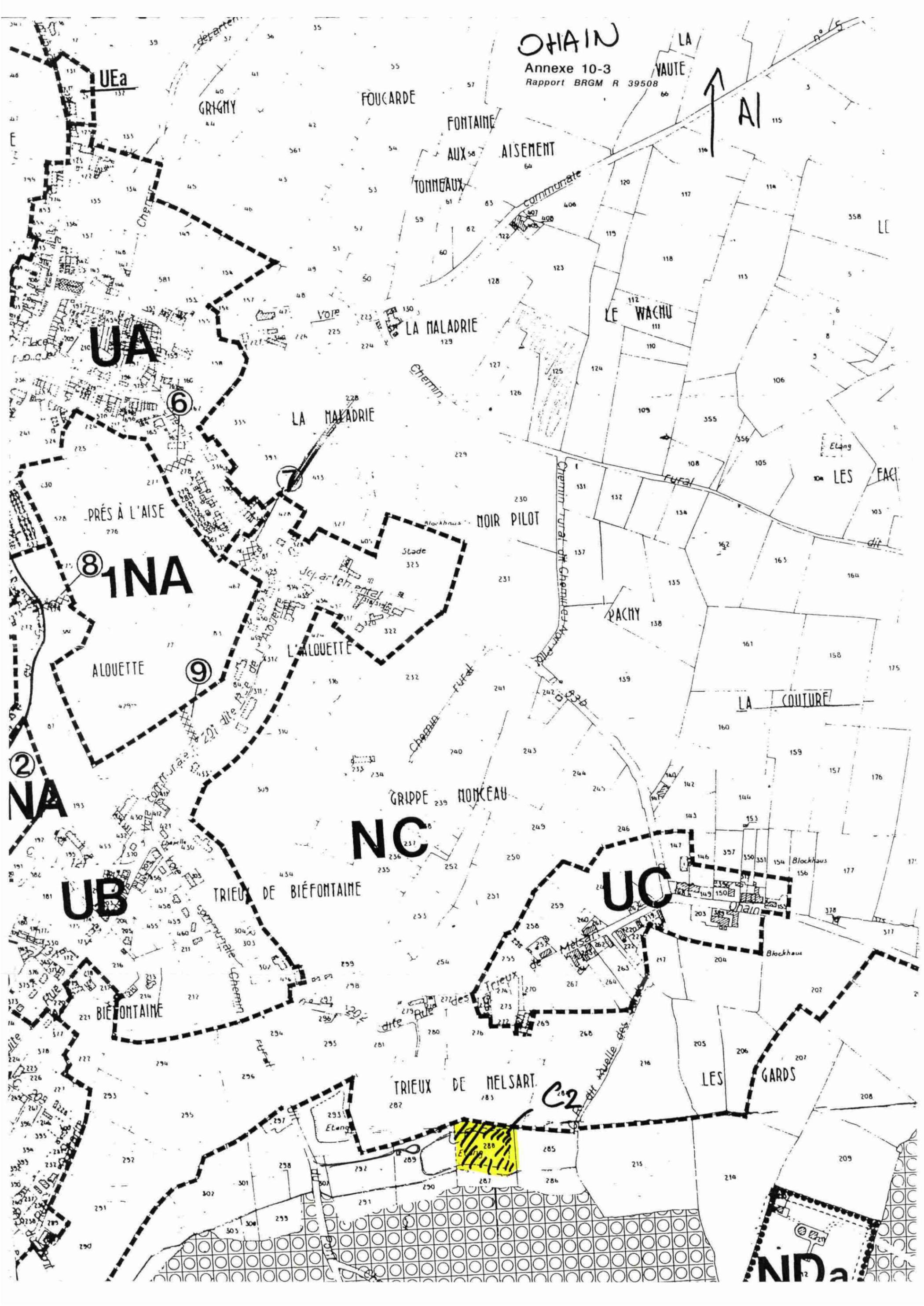
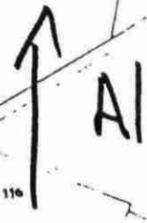
Annexe 10-3

FOUCARDE Rapport BRGM R 39508



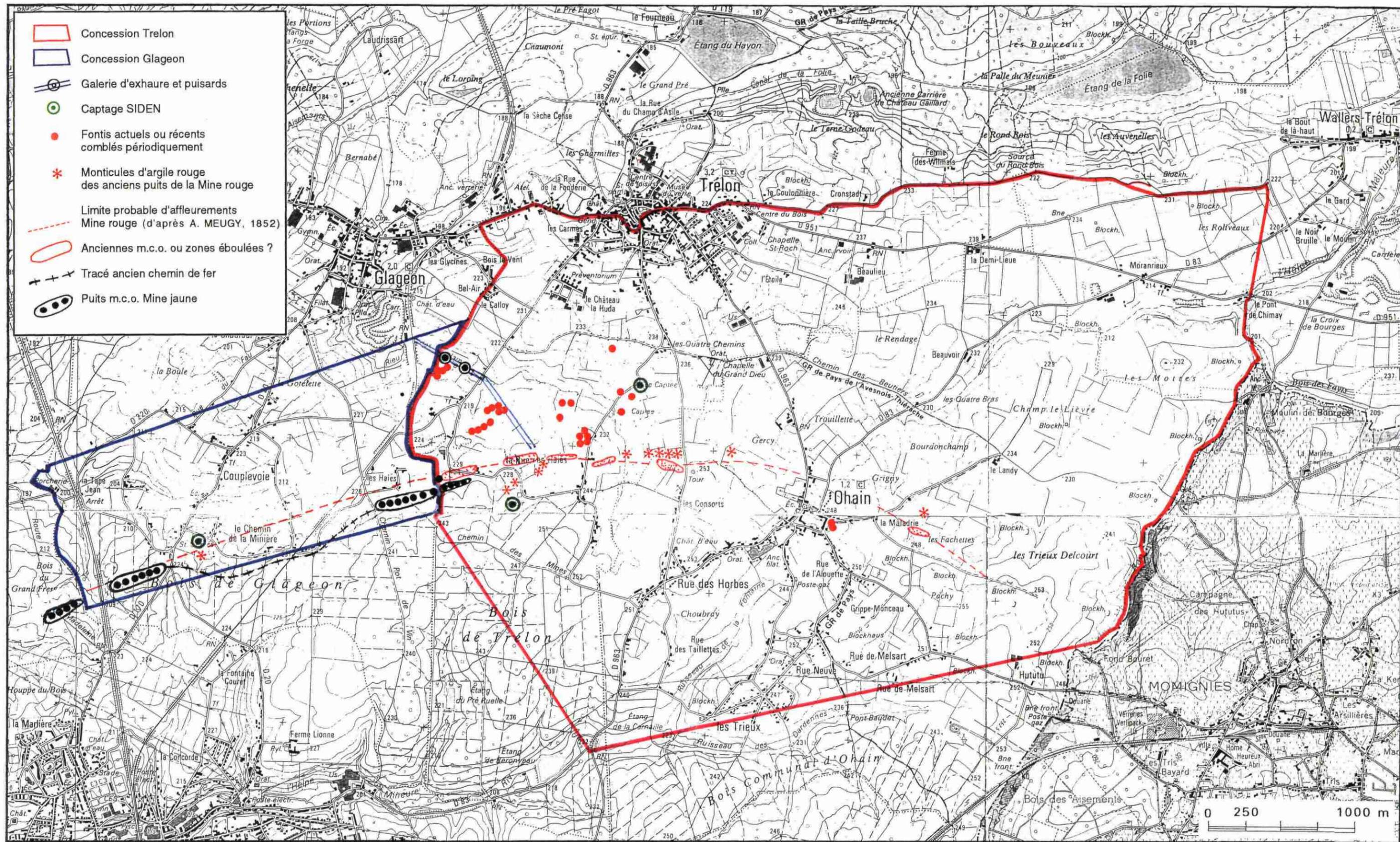
CHAIN

Annexe 10-3
Rapport BRGM R 39508





Annexe 10-4
Rapport BRGM R 39508



Plan de situation des anciens travaux - Extrait des cartes IGN a 1/25 000

Annexe 10.9

OHAIN

Planches photos



Photo 1 - Ohain : Carrefour rue de Momignies et rue de l'hospice. Emplacement du fontis comblé par 34 m³ en 1993.



Photo 2 - Ohain : B3 307. Trou Beumont.



Photo 3 - Ohain : B3 307. Trou Beumont.



Photo 4 - Ohain : B3 307. Trou Beumont. Tas de déblais avec vestige militaire.



Photo 5 - Ohain : B3 307. Le trou Beumont.



Photo 6 - Ohain. La Minière A8.1.

Section D1 parcelle 125 - vue du sud.

A - Tas de déblais argileux rouges, couvert de végétation.

B - Restes de soubassements d'un ancien bâtiment.

C - Emplacement du puits.



Photos 7 et 8 - Ohain. La Minière.

*Détail du tas de
déblais argileux.
C'était la "Mine Rouge"*

*en bas, dalle de
fabrication militaire.*





Photo 9 - Section D1. Parcelle 125. Vue du nord. Traces d'effondrement.



Photo 10 - Section D1. Parcelle 126. Vue du nord. Poursuite des effondrements de la 125.

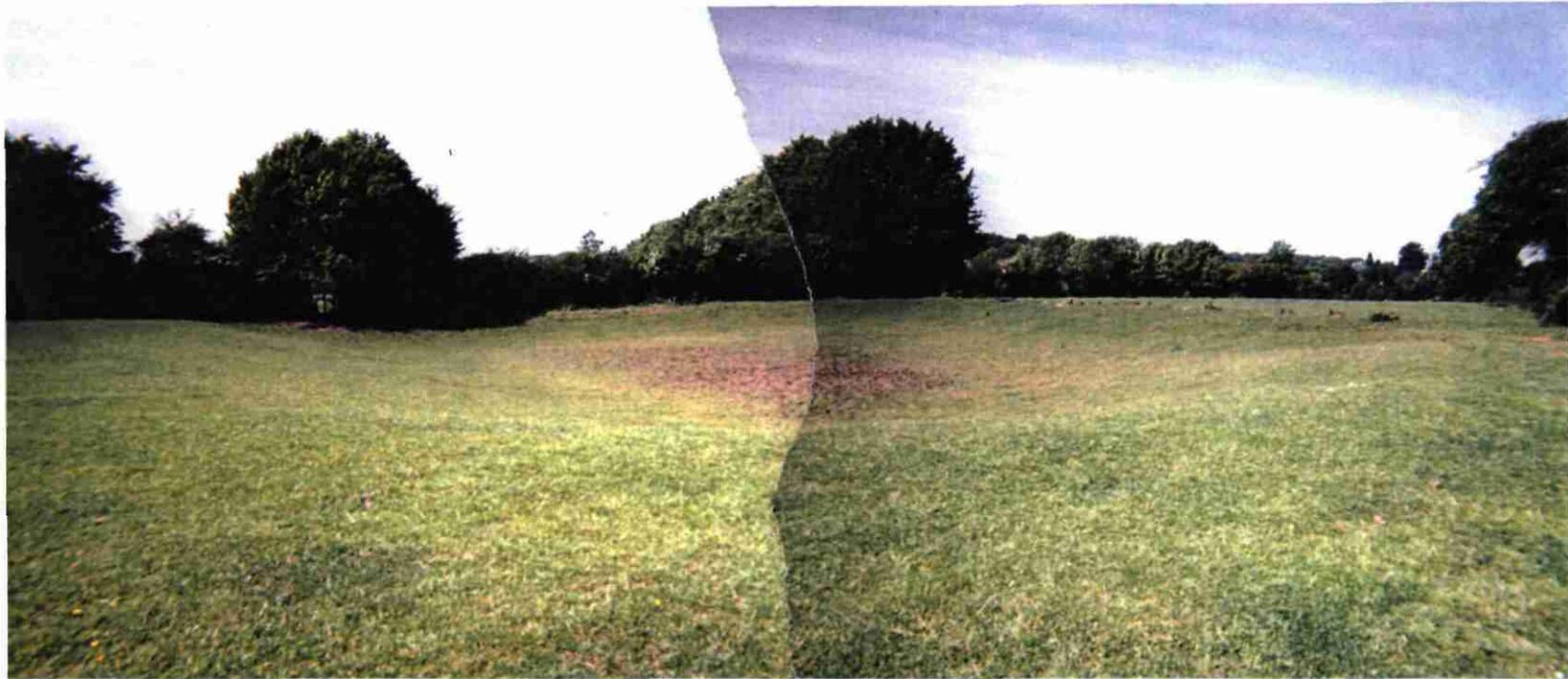


Photo 11 - Ohain "MCO" des Consorts.

Annexe 11 - GLAGEON

Ann. 11.1 - Annexe 10 de la note SDICS du 8/12/1977, et extrait cadastral.

Ann. 11.2 - Lettre DEI3S/MPR/CB/DC du 12 mars 1997.

Ann. 11.3 - Feuille cadastre à 1/4 000, feuille D2.

Ann. 11.4 - Feuille cadastre à 1/4 000, feuille D4.

Ann. 11.5 - Extrait carte géologique à 1/50 000 de Trélon et Hirson agrandi à 1/25 000 avec positionnement des anciens travaux et des fontis.

Ann. 11.6 - Extrait carte IGN à 1/25 000 avec positionnement des anciens travaux et des fontis.

Ann. 11.7 - Planches photos (16 photos).

DEPARTEMENT DU NORD

DOUAI, le 13 octobre 1977

SERVICE DE L'INSPECTION DES
CARRIERES SOUTERRAINES

GLAGEON

Enquête sur la position des mines de fer - Lieudit " La Minière "

Section D 4 - parcelle 437 ~ 604

Un fontis (ancien puits - profondeur : 7,00 m - \emptyset 1,20 m)

Parcelle 439

Le puits d'extraction y est situé. Il est comblé et des anciens bâtiments, il ne reste que deux pans de mur.

Parcelle 430

Un fontis : prof. : 2,00 m - \emptyset 1,50 m

Parcelle 431

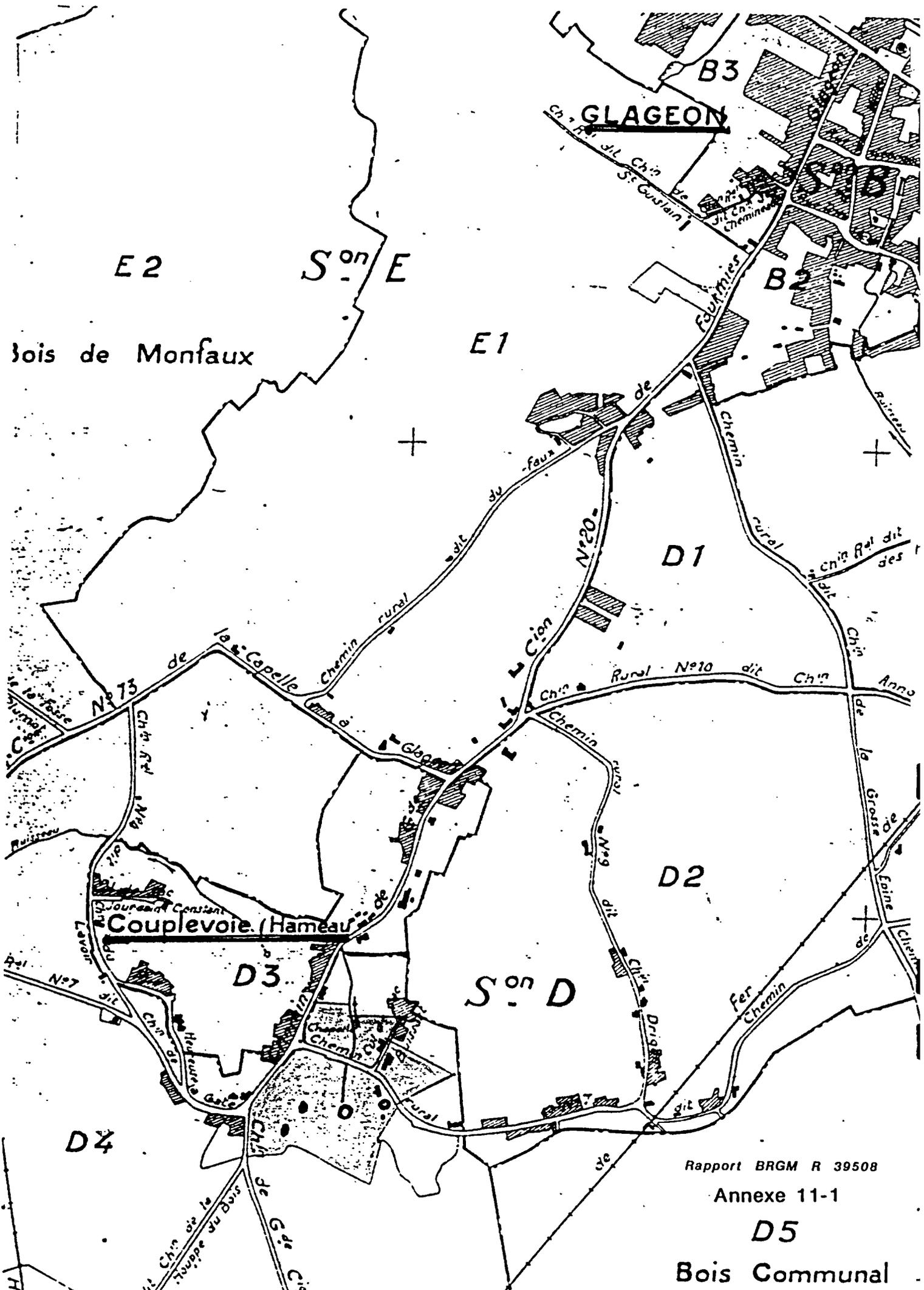
Un fontis : profondeur : 2,00 m - \emptyset 2,00 m

Renseignements fournis par Mr Demanet Louis rue de la Minière et
Mr Maillet Paul, cul de sac Buissart.

Le propriétaire de ces parcelles est Madame Wattiaux à Rozoy-sur-Serre (Aisne).

Notaire : Mr Paté René à Rozoy -sur- Serre.

R. GUEUDIN



E 2

S^{on} E

Bois de Monfaux

E 1

GLAGEON

B 3

B 2

D 1

D 2

Couplevoie (Hameau)

D 3

S^{on} D

D 4

Rapport BRGM R 39508

Annexe 11-1

D 5

Bois Communal



GLAGEON

A7 (Zone NDr3)



Annexe 11-1
Rapport BRGM R 39508

Préfecture de la Région Nord - Pas-de-Calais

DRIREDirection Régionale de l'Industrie,
de la Recherche et de l'EnvironnementMinistère de l'Industrie,
de la Poste et des TélécommunicationsNORD
PAS-DE-CALAIS

DOUAI, le 12 Mars.1997

M. COTTE
Ingénieur en Chef des Mines
Directeur

LE DIRECTEUR

à

Monsieur le Maire
de et à

DE13S/MPR/CB/DC

59132 GLAGEON

OBJET : Mise en sécurité des exploitations de minerai de fer de l'Avesnois.

Monsieur le Maire,

D'après les informations recueillies par ma Direction, votre commune est concernée par la présence d'une ancienne mine de fer abandonnée.

Soucieux de ne pas laisser perdurer des installations n'ayant pas fait l'objet d'une mise en sécurité efficace, nous avons missionné le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour la réalisation d'une étude comprenant la description des sites existants et les propositions pour les éventuelles mises en sécurité à réaliser.

Cette étude servira de base à la demande de financement nécessaire pour la mise en sécurité effective des sites lorsque celle-ci s'avérera nécessaire.

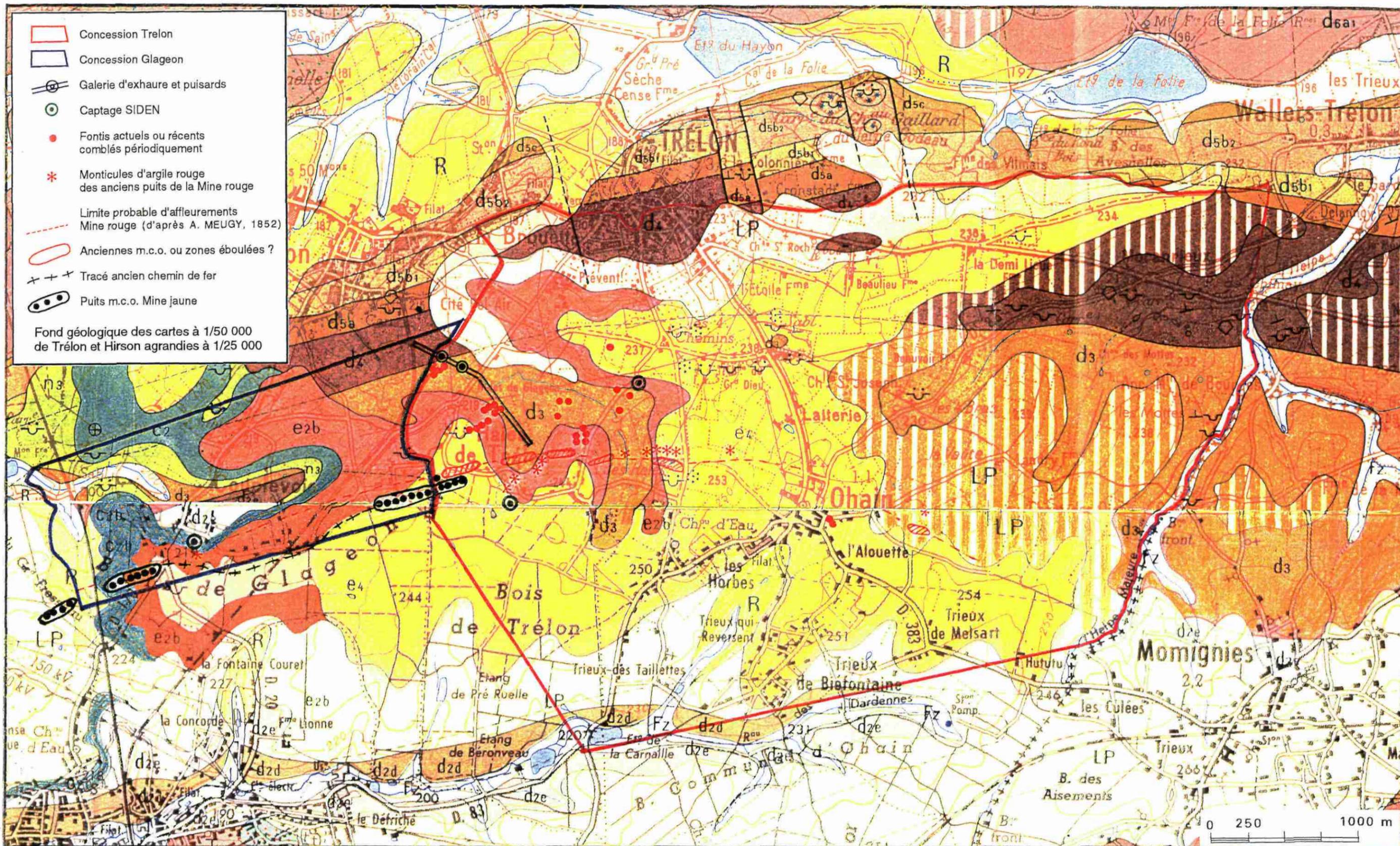
L'étude du BRGM est lancée depuis peu. Elle se fonde sur des recherches historiques et sur les observations locales et détaillées des sites.

En conséquence, je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Monsieur Gilbert MAURIN, Ingénieur du Service Minier National du BRGM ou à Madame Charlotte VINCHON, Ingénieur du Service Géologique Régional du BRGM qui se présentera en votre mairie dans les jours à venir.

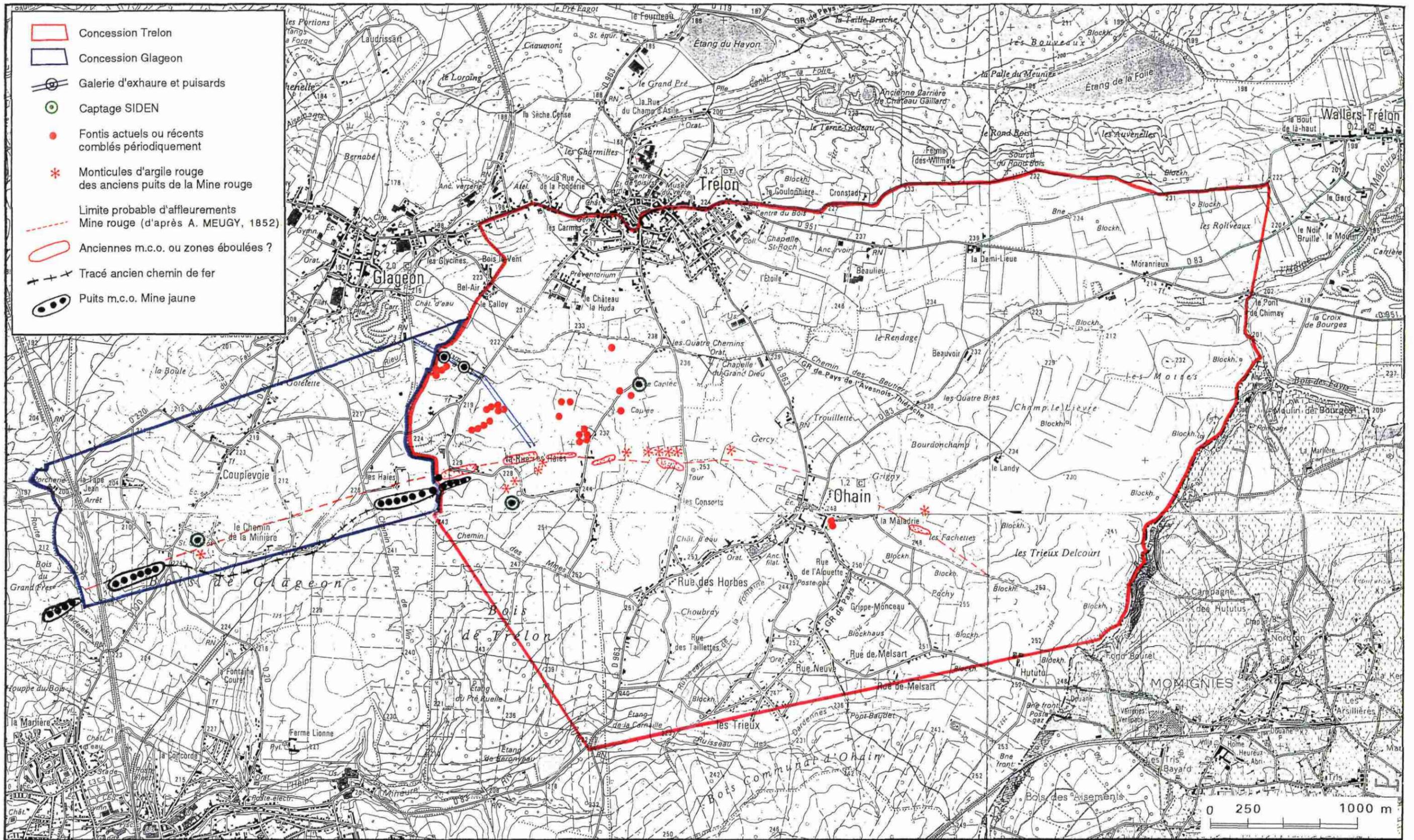
Il/Elle vous sollicitera pour l'obtention des éléments en votre possession sur la localisation et l'état de(s) ancienne(s) mine(s) de fer, de contacts avec les personnes de votre commune susceptibles de lui fournir ce type de renseignements (personnes âgées, personnes intéressées par l'histoire locale) et souhaitera être accompagné(e) lors de sa visite du(des) site(s) par un employé municipal.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

P/LE DIRECTEUR et par délégation
P/L'INGÉNIEUR DES MINES
Chef de la Division Environnement Industriel et Sol - Sous-Sol
L'INGÉNIEUR DIVISIONNAIRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES
David RUEL



Plan de situation des anciens travaux - Extrait des cartes géologiques à 1/50 000 de Trélon et Hirson, agrandi à 1/25 000



Plan de situation des anciens travaux - Extrait des cartes IGN a 1/25 000

Annexe 11.7

GLAGEON

Planches photos



Photo 1 - GLAGEON, Couplevoie La Minière : Vue de la digue



Photo 2 - GLAGEON, Couplevoie La Minière : Digue (a), Puits taluté à l'arrière plan (b).



Photo 3 - GLAGEON, Couplevoie La Minière : Digue avec surverse de l'étang (a), puits taluté pyramidal (b), talus voie ferrée (c).



Photo 4 - GLAGEON, Couplevoie La Minière : Orifice du puits comblé.

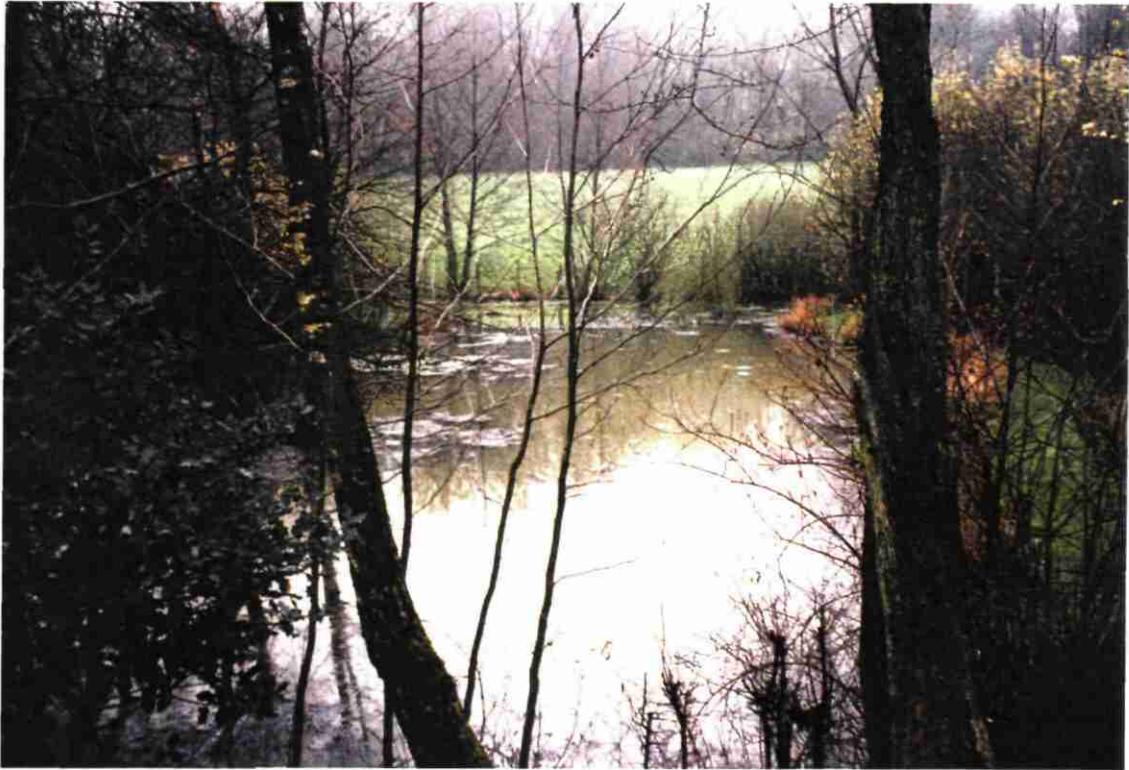


Photo 5 - GLAGEON, Couplevoie La Minière : Etang de la Minière .



Photo 6 - GLAGEON, Couplevoie La Minière : Etang de la Minière.



*Photo 7 - GLAGEON, Couplevoie La Minière : Piliers en maçonnerie (a et b).
Digue au premier plan.*



*Photo 7 et 8 - GLAGEON, Couplevoie La Minière : Etang de la Minière.
Piliers a et b vus du haut du puits.*



Photo 9 - GLAGEON : Ancienne voie ferrée minière.



Photo 10 - GLAGEON : Fontis à la lisière du bois.



Photo 11- GLAGEON : Fontis à la lisière du bois.



Photo 12 - GLAGEON : Fontis à la lisière du bois.



Photo 13 - GLAGEON : Mare à la lisière du bois.



Photo 14 - GLAGEON. Puits en limite de la commune de Trélon.



Photo 15 - GLAGEON. Puits en limite de la commune de Trélon.



Photo 16 - GLAGEON. Puits en limite de la commune de Trélon.

Annexe 12 - TRELON

Ann. 12.1 - Annexe 11 de la note SDICS du 8/12/1977, plus 3 extraits de POS.

Ann. 12.2 - Lette DRIRE DEI3S/MPR/CB/DC du 12 mars 1977.

Ann. 12.3 - Plan cadastre à 1/4 000, feuille D2.

Ann. 12.4 - Extrait carte géologique à 1/50 000 de Trélon et Hirson agrandi à 1/25 000 avec positionnement des anciens travaux et des fontis.

Ann. 12.5 - Extrait carte IGN à 1/25 000 avec positionnement des anciens travaux et des fontis.

Ann. 12.6 - Planches photos (18 photos).

DEPARTEMENT DU NORD

SERVICE DE L'INSPECTION DES
CARRIERES SOUTERRAINES

DOUAI, le 13 octobre 1977

TRELON

Enquête sur la position des mines de fer - Lieudit "Pré Demiselle"

Section A 2 - Parcelle 114

Un fontis. Possibilité de puits car il y avait des poutrelles de fer...

PARCELLE 115

Un fontis : \emptyset 4,00 m.

Renseignements fournis par Mme Naveau (propriétaire) 35 rue du Maréchal Foch.

Lieudit "Haie à noisette"

Section D2 - parcelle 236

Deux débuts de fontis .

Parcelle 237 : un fontis, prof. 1,50 m - \emptyset 2 à 3,00 m

Parcelle 238 : un fontis, prof. 4,00 m - \emptyset 3,00 m et un autre prof. 4 m, \emptyset 5 à 6

Parcelle 214 : un fontis, prof. 4,00 m - \emptyset 3 à 4 m

Renseignements fournis par Messieurs Bertrant Aîmé et Mestdagh André, rue des haies.

R. GUEUDIN

DEPARTEMENT DU NORD

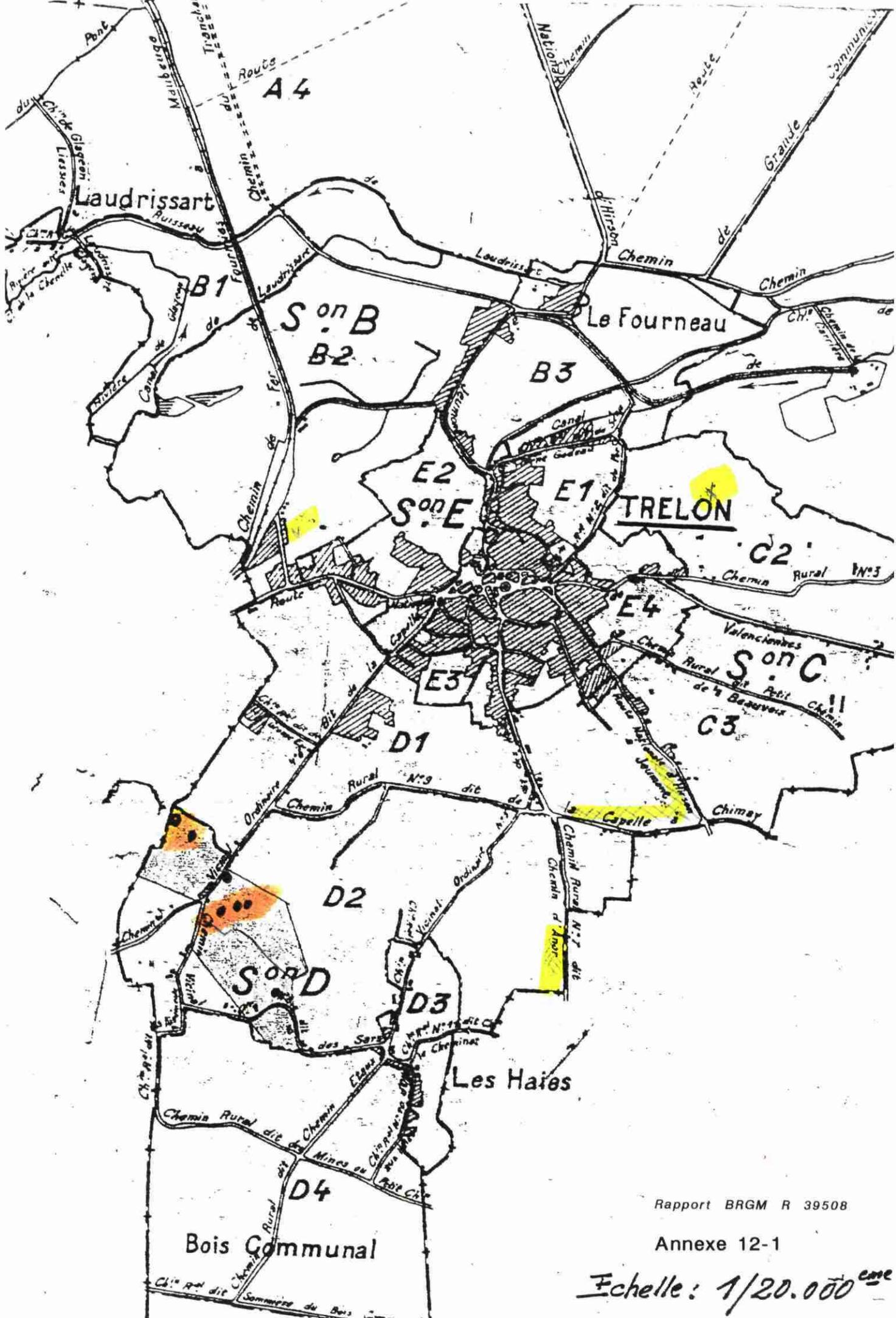
SERVICE DE L'INSPECTION DES
CARRIERES SOUTERRAINES

TRELON

La minière du petit bois de la Coulonnière

Vu le locataire Mr Hermans, conseiller municipal, rue de la liberté à TRELON, et le propriétaire Mr Leroy, dentiste, rue de Douai à FOURMIES. Pour eux, c'est une carrière à ciel ouvert (pièrres). D'ailleurs de nombreuses pierres jonchent le sol. Un détail qui m'a frappé : dans sa thèse Mr Meugy situe cette minière à l'ouest de TRELON or la Coulonnière se situe à l'Est !

R. GUEUDIN



Rapport BRGM R 39508

Annexe 12-1

Echelle: 1/20.000^{cm}



TRELON



U

U

15

32

45

LA COLONNIERE

40

53

67

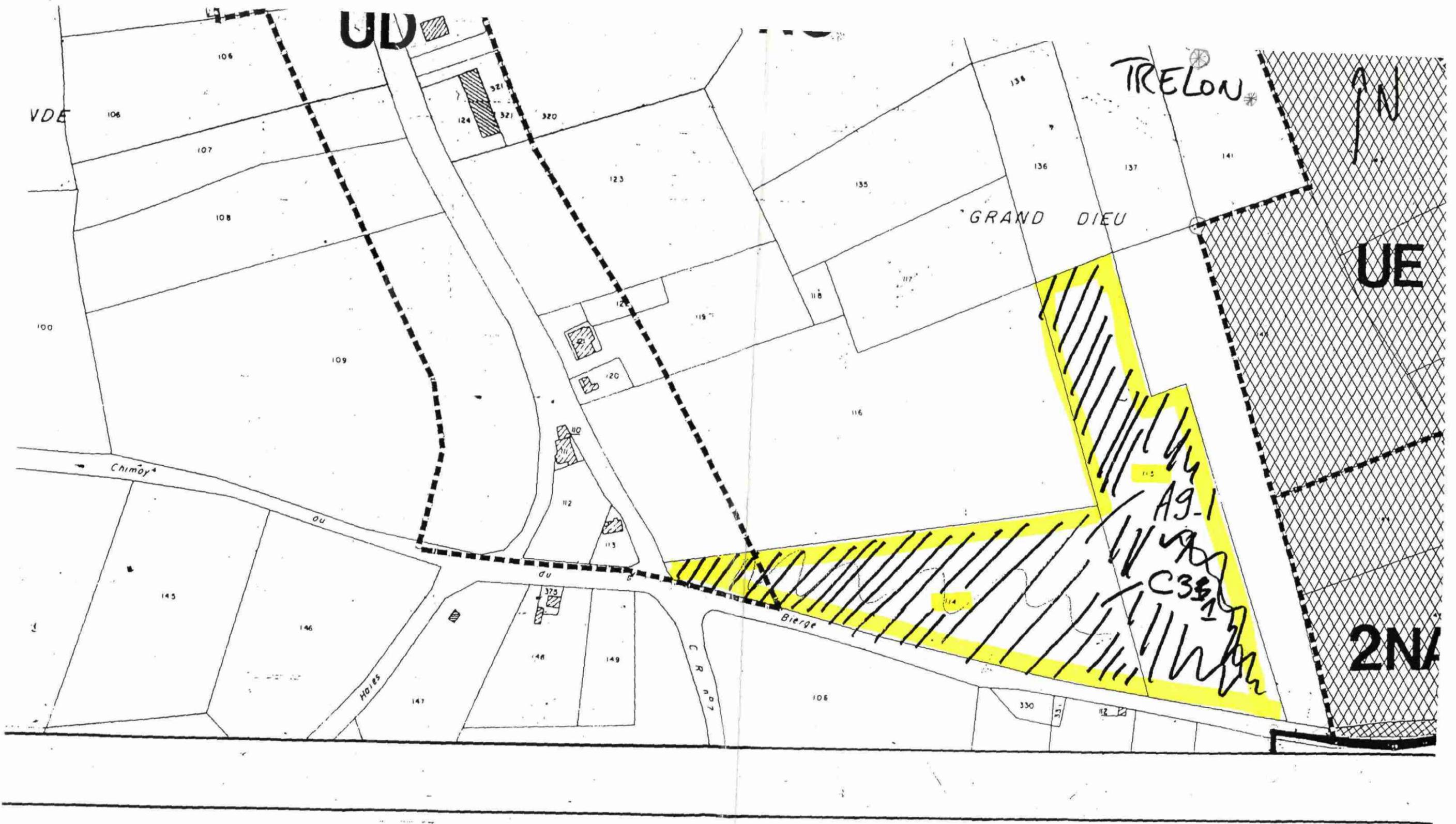
LES BOTIAUX

DA

e à la taxe

mentale d'espaces

tion Foncière (ZIF)



ND

TRELON

Section B2 feuille n. 3

A9.2 + C3.2

ND

UE

1

UD

SURMONT

NC

LA BROUETTE

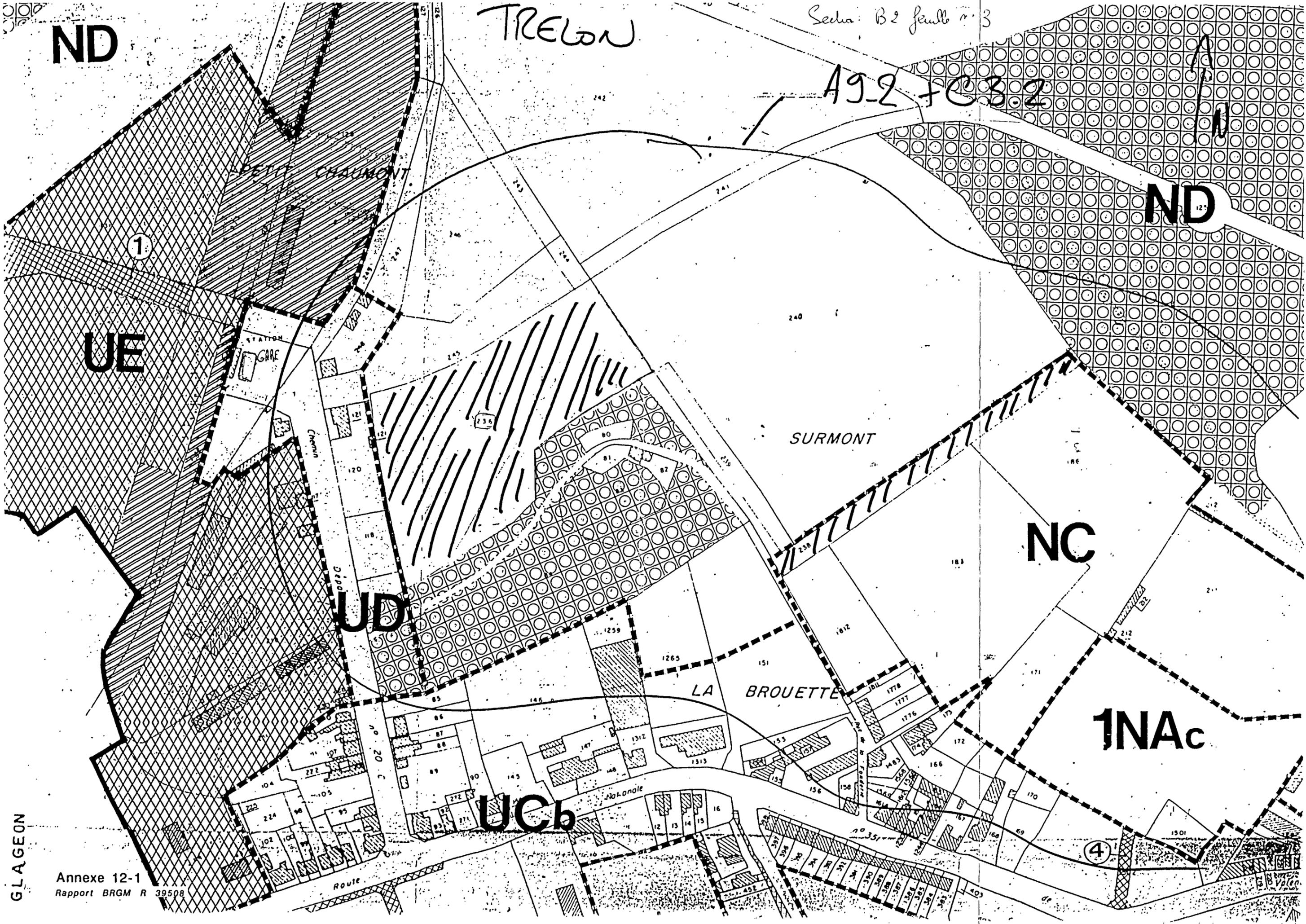
1NAc

UCb

4

GLAGEON

Annexe 12-1
Rapport BRGM R 39508



Parti au courrier le 13/03

Préfecture de la Région Nord - Pas-de-Calais

DRIREDirection Régionale de l'Industrie,
de la Recherche et de l'EnvironnementMinistère de l'Industrie,
de la Poste et des TélécommunicationsNORD
PAS-DE-CALAIS

DOUAI, le 12 Mars 1997

M. COTTE
Ingénieur en Chef des Mines
Directeur

LE DIRECTEUR

à

Monsieur le Maire
de et à

DEI3S/MPR/CB/DC

59132 TRÉLON

OBJET : Mise en sécurité des exploitations de minerai de fer de l'Avesnois.

Monsieur le Maire,

D'après les informations recueillies par ma Direction, votre commune est concernée par la présence d'une ancienne mine de fer abandonnée.

Soucieux de ne pas laisser perdurer des installations n'ayant pas fait l'objet d'une mise en sécurité efficace, nous avons missionné le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour la réalisation d'une étude comprenant la description des sites existants et les propositions pour les éventuelles mises en sécurité à réaliser.

Cette étude servira de base à la demande de financement nécessaire pour la mise en sécurité effective des sites lorsque celle-ci s'avèrera nécessaire.

L'étude du BRGM est lancée depuis peu. Elle se fonde sur des recherches historiques et sur les observations locales et détaillées des sites.

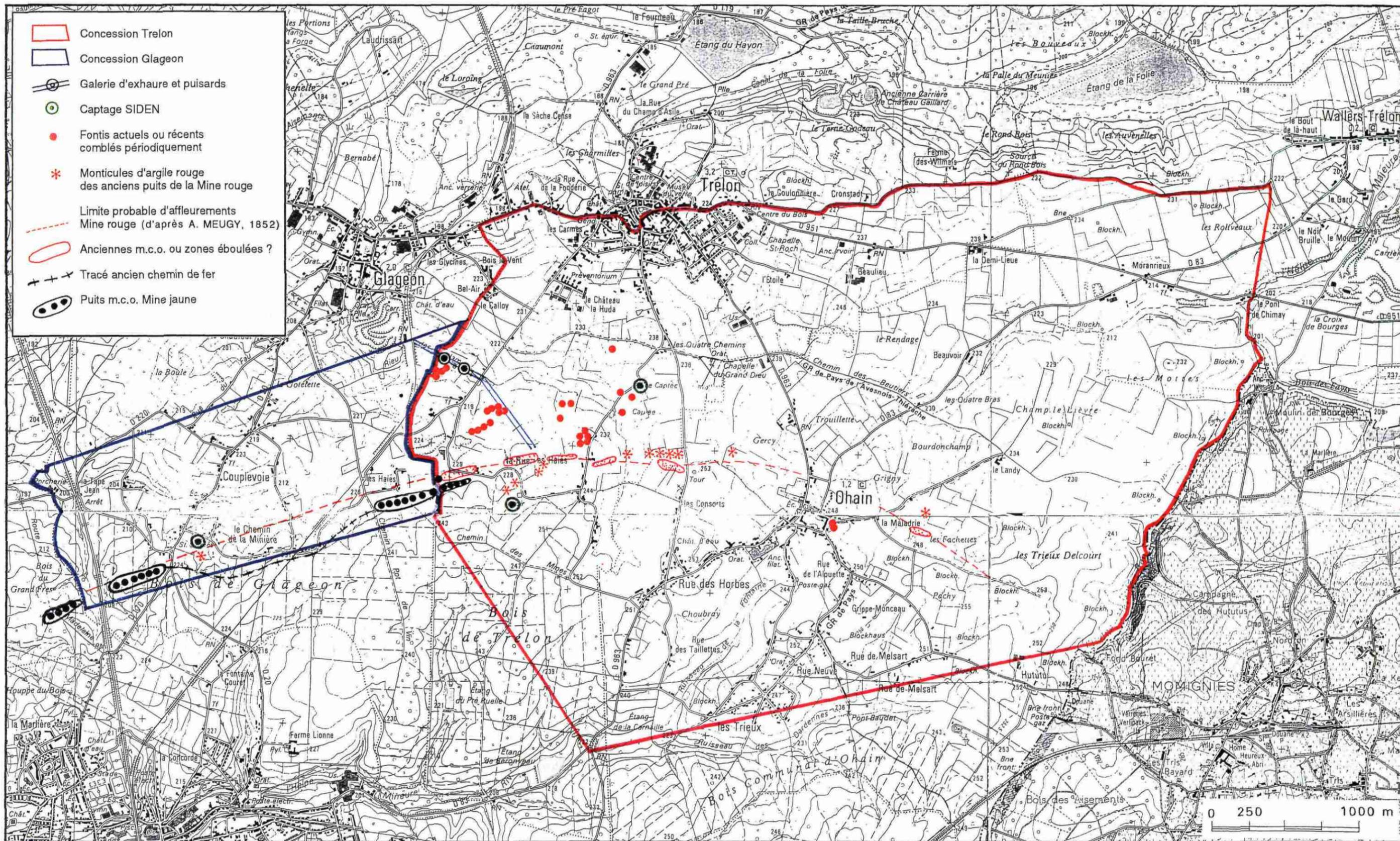
En conséquence, je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Monsieur Gilbert MAURIN, Ingénieur du Service Minier National du BRGM ou à Madame Charlotte VINCHON, Ingénieur du Service Géologique Régional du BRGM qui se présentera en votre mairie dans les jours à venir.

Il/Elle vous sollicitera pour l'obtention des éléments en votre possession sur la localisation et l'état de(s) ancienne(s) mine(s) de fer, de contacts avec les personnes de votre commune susceptibles de lui fournir ce type de renseignements (personnes âgées, personnes intéressées par l'histoire locale) et souhaitera être accompagné(e) lors de sa visite du(des) site(s) par un employé municipal.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

P/LE DIRECTEUR et par délégation
P/L'INGÉNIEUR DES MINES
Chef de la Division Environnement Industriel et Sol - Sous-Sol
L'INGÉNIEUR DIVISIONNAIRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES MPR

David RUEL



Plan de situation des anciens travaux - Extrait des cartes IGN a 1/25 000

Annexe 12.6

TRELON

Planches photos



Photo 1 - TRELON ; Pré Demiselle : Tas de comblement (a), fontis en reformation (b), fontis plus important comblé par des déchets (c).



Photo 2 - TRELON ; Pré Demiselle : Détail d'un fontis, a et b.



Photo 3 - TRELON ;Haie à noisettes : Parcelle D₂ 233 - 3 fontis (a) sur la limite nord de la parcelle.



Photo 4 - TRELON ;Fosse Morloy : Parcelle D₂.182 - deux fontis a et b.

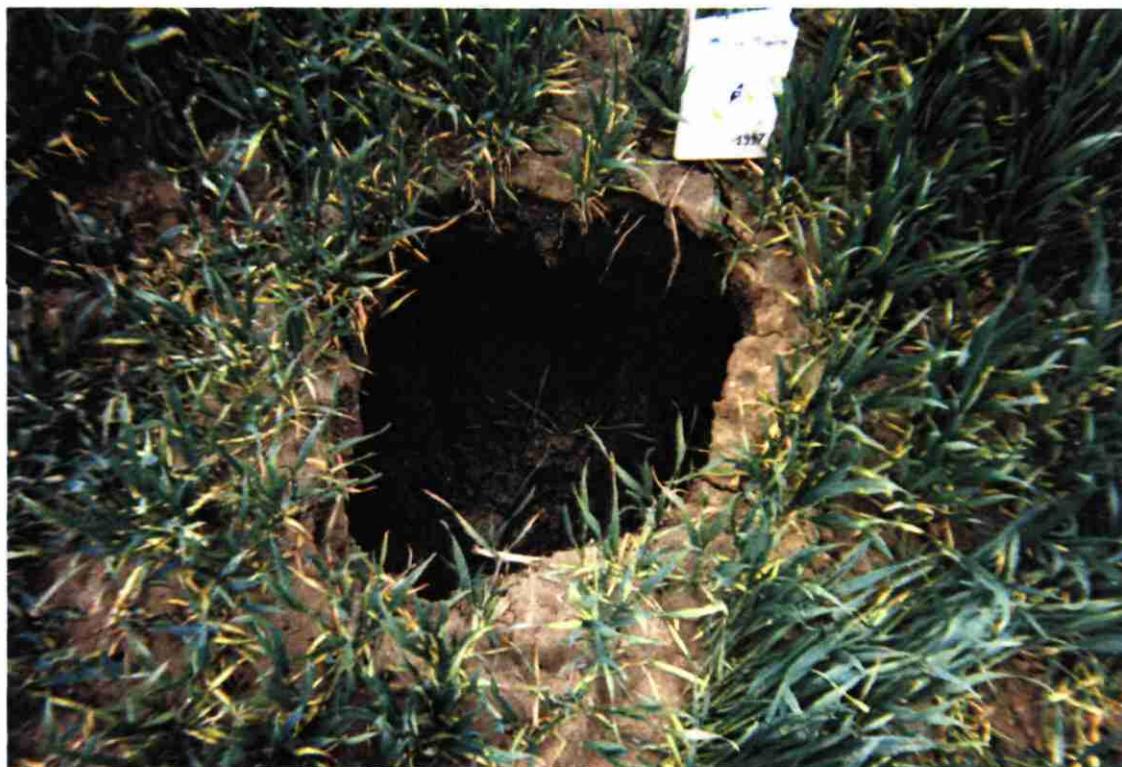


Photo 5 - TRELON ;Fosse Morloy: Parcelle D₂ 192 - Fontis récent, quelques jours, on remarque que le blé est toujours vert dans le fontis.



Photo 6 - TRELON ;Rue des Haies : Fontis en bordure de la rue des haies.



Photo 7 - TRELON ; Rue des Haies : Parcelle D₂ 159 - Fontis (3 avril 1997).



Photo 8 - TRELON; Rue des Haies : Parcelle D₂ 160 Fontis (3 avril 1997).



Photo 9 - TRELON ;Rue des Haies : Parcelle D₂ 160 - Fontis comblé et nivelé (30 avril 1997)



Photo 10 - TRELON;Rue des haies Parcelle D₂ 159 Fontis en cours de comblement (30 avril 1997).



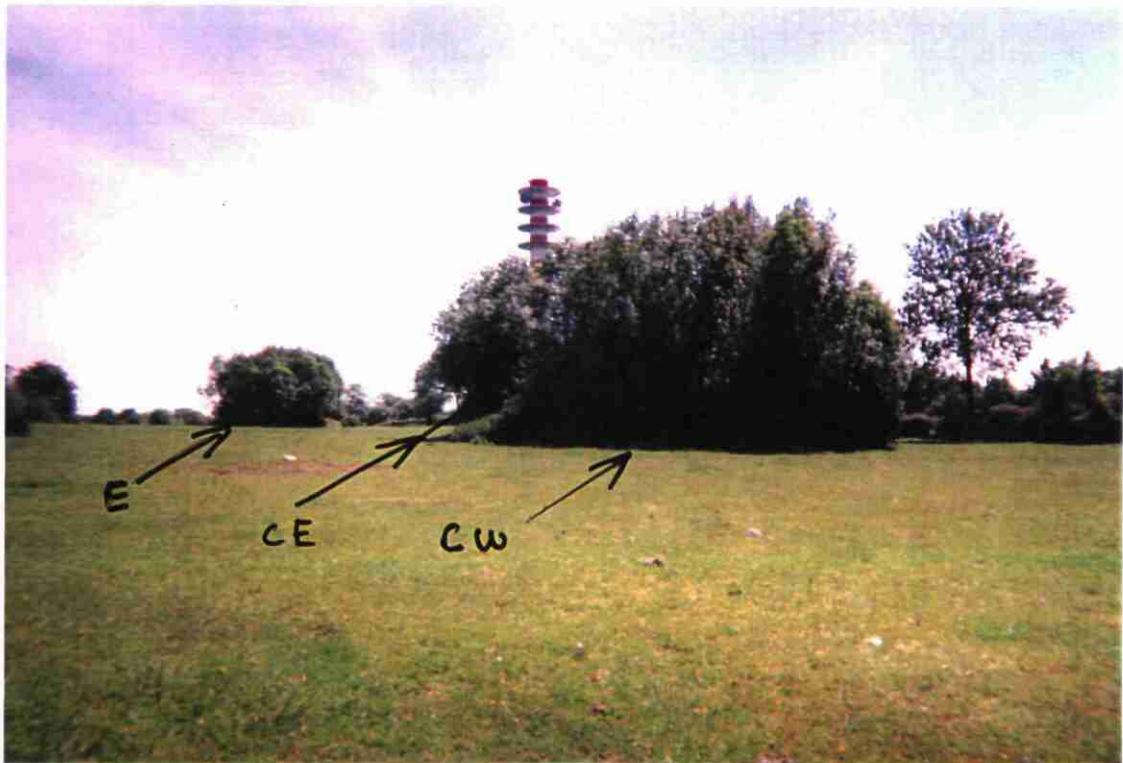
*Photo 11 - TRELON ;Les Haies : Parcelle D₂ 218 - Couloir en creux.
Minière ou effondrement ?*



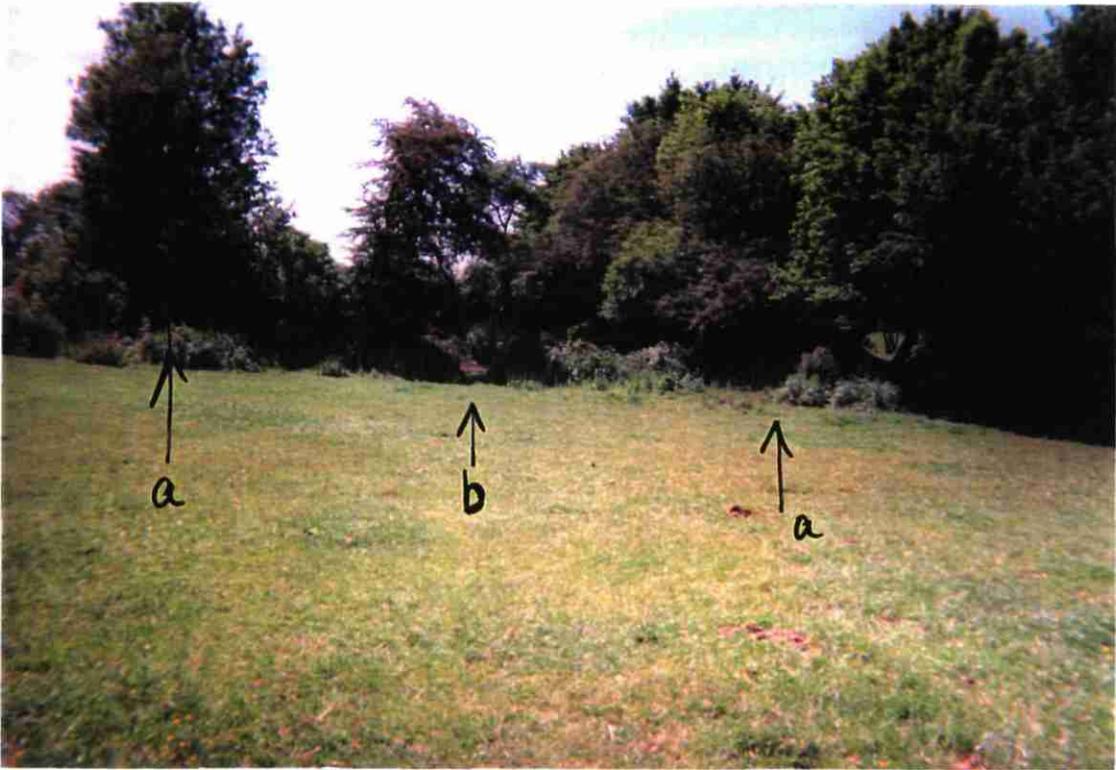
*Photo 12 - TRELON;Les Haies : Parcelle D₂ 201 Pré aux bosses. Deux monticules
d'argiles rouges*



*Photo 13 - TRELON : Parcelle D₂ 303 - Couloir en creux ouest-est.
Emplacement du puits ouest (a).*



*Photo 14 - TRELON; Parcelle D₂ 170 Alignement de trois puits situés à l'est et au centre
de la parcelle.*



*Photo 15 - TRELON : Parcelle D₂ 170 - Puits ouest.
Monticules d'argile rouge (a)
Puits (b)*



Photo 16 - TRELON: Parcelle D₂ 170 Puits centre ouest (CW)



*Photo 17 - TRELON : Parcelle D₂ 170 - Puits centre est (CE).
Puits (b)*



*Photo 18 - Parcelle D₂ 170 puits est (E)
Monticules d'argile rouge (a)
Puits (b)*

BRGM
SERVICE MINIER NATIONAL
Département de l'Exploration
BP 6009 - 45060 ORLEANS Cedex 2 - France - Tél. : (33) 02.38.64.34.34



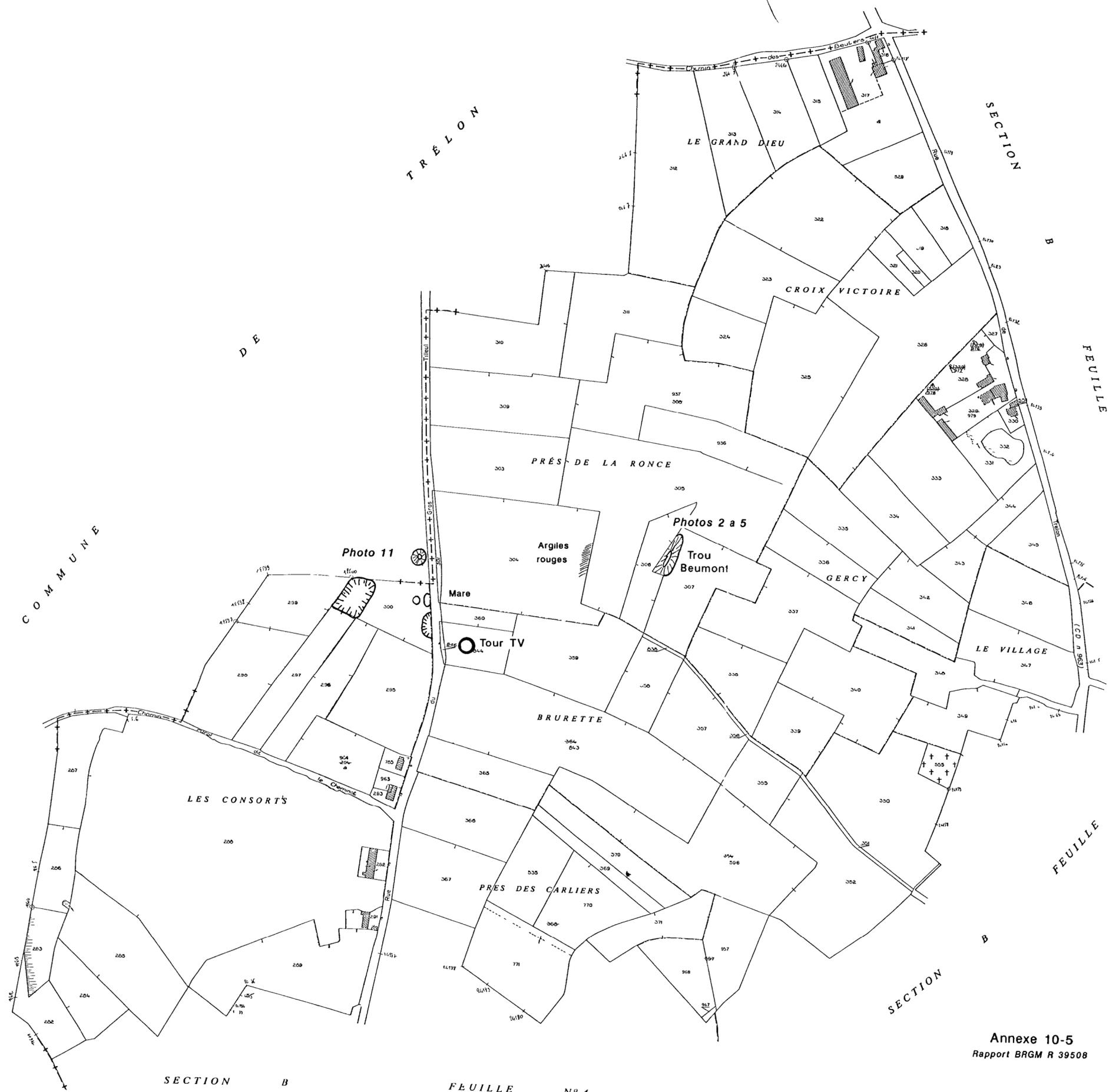
Annexe 5-3
 Rapport BRGM R 39508
WALLERS-TRÉLON
 (NORD)

SECTION A
FEUILLE N°4

Feuille n° 100 pour 1934
 Echelle de 1 / 4000

SDNC 197

1 361
 CHERIE CONFORME
 1 10 000 de 1000 à 1000
 1 1 1 1



COMMUNE

TRELON

SECTION

FEUILLE

N° 1

N° 2

FEUILLE

SECTION

SECTION B

FEUILLE N° 4

OCHAIN
(NORD)

SECTION B
FEUILLE N° 3

Feuille révisée pour 1935
Edition à jour pour 1986

Echelle de 1 / 4000

Annexe 10-5
Rapport BRGM R 39508



OCHAIN
(NORD)

SECTION D
FEUILLE N° 1

Annexe 10-6
Rapport BRGM R 39508

Feuille révisée pour 1935
Edition à jour pour 1986
Echelle de 1 / 4000



LEGENDE

- Talus
- Tranchee
- Puits type 1
- Puits type 2

Tracé ancienne voie ferrée

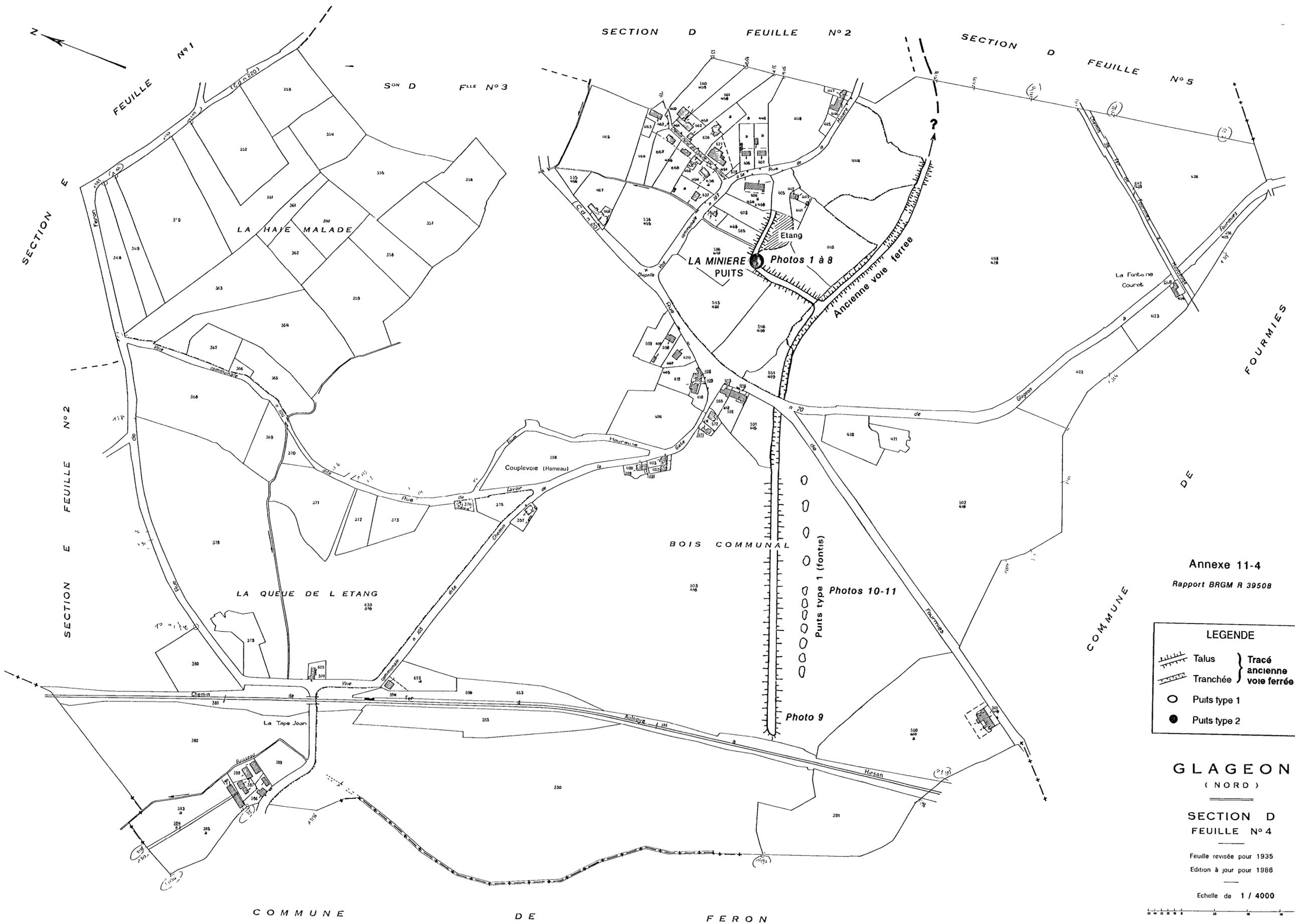
Annexe 11-3
Rapport BRGM R 39508

GLAGEON
(NORD)
SECTION D
FEUILLE N° 2

Feuille révisée pour 1935
Edition à jour pour 1986

Echelle de 1 / 4000





Annexe 11-4
Rapport BRGM R 39508

LEGENDE	
	Talus
	Tranchée
	Puits type 1
	Puits type 2
	Tracé ancienne voie ferrée

GLAGEON
(N O R D)

SECTION D
FEUILLE N° 4

Feuille révisée pour 1935
Edition à jour pour 1986

Echelle de 1 / 4000



TRÉLON
(NORD)

SECTION D
FEUILLE N°2

Feuille révisée pour 1934
Édition à jour pour 1985

Echelle de 1 / 4000

Annexe 12-3
Rapport BRGM R 39508



SECTION D

FEUILLE N° 1

SECTION C
FEUILLE N° 3

D'OHAÏN

GLAGLON

DE

COMMUNE

SECTION D FEUILLE N° 4



LEGENDE

- Fontis
- Monticule d'argile rouge
- Captage SIDEN
- Minière (mco) ou zone éboulée
- Minières Mine jaune

